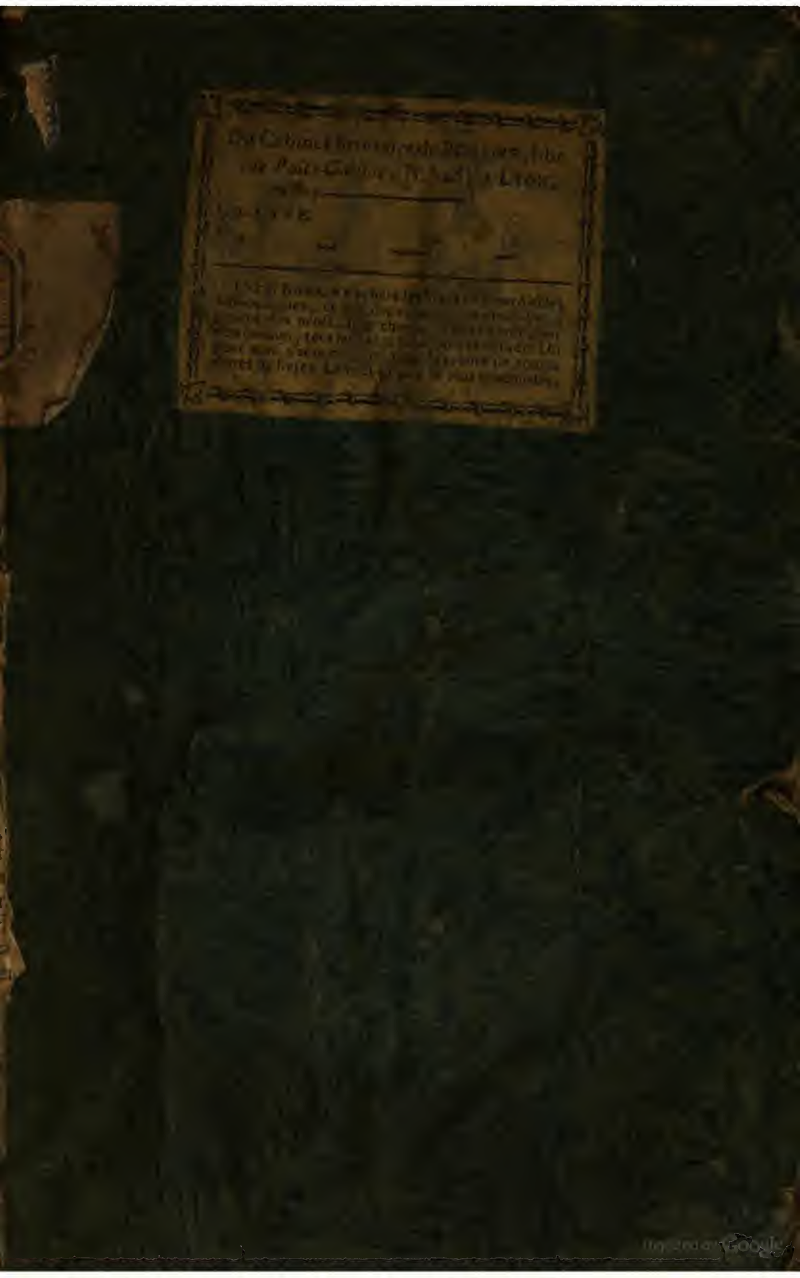


... Dans la pre-
mière, je reprochois à milord sa
dissimulation avec moi, ses ruses
... es complots envers Angelina,
... me donnoient lieu de tout
... indre de lui pour l'avenir; je le
... pliois au nom de Dieu, de son
... tueux père, de ne rien entre-
... ndre sur son innocence; je lui
... ervois que toute tentative à cet
... d seroit d'autant plus affreuse,
... elle se trouvoit en quelque sorte
... s sa garde et sous sa protection
... édiat...

... qu'An-
gelina, ayant perdu ses père et
mère, auroit mistriss Aston, sa
tante, pour tutrice, et pour tuteur
milord Hereford, qui passeroit aus-
si pour son cousin; afin que par ce
moyen ce dernier pût la voir fré-
quemment en public, sans choquer
les bienséances, et se trouver sou-
vent avec elle, sans donner lieu à
aucune conjecture fâcheuse. An-
gelina obtint, de son côté, qu'elle
ne seroit nullement ...

MÉMOIRE

OU

COUP-D'ŒIL RAPIDE

Sur mes différens voyages et mon séjour dans la nation Crëck.



Se trouve aussi

CHEZ

- RONDONNEAU, Libraire, place du Carrousel;
- DESENNE, Libraire, palais du Tribunat;
- PIGOREAU, Libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois.

MÉMOIRE

OU

COUP-D'ŒIL RAPIDE

SUR mes différens voyages et mon séjour dans la nation Crëck.

PAR LE G^AL. MILFORT,

Tastanégy ou grand Chef de guerre de la nation Crëck, et Général de brigade au service de la République française.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE GIGUET ET MICHAUD,
RUE DES BONS-ENFANS, N°. 6.

AN XI. — (1802.)

Loi du 19 juillet 1793.

Je place le présent Mémoire sous la sauvegarde des lois, et je déclare que je poursuivrai suivant toute leur rigueur, ceux qui se permettroient de contrefaire cet Ouvrage.

AVIS
QU'IL EST ESSENTIEL DE LIRE.

En donnant au public l'histoire abrégée des différens voyages que j'ai faits parmi les nations sauvages du continent de l'Amérique septentrionale, je n'ai pas eu l'ambition de croire que ce travail seroit un morceau précieux digne d'être attaché à l'histoire du monde. Je connois trop la difficulté du sujet et la foiblesse de mes moyens, pour prétendre à ce grand avantage; j'ai encore eu moins l'intention de faire un roman, et j'assure le lecteur que j'ai été témoin, et plus souvent acteur, dans les évènemens qui lui passeront sous les yeux, ou qu'ils m'ont été racontés par les Chefs de la nation que j'avois l'honneur de commander. Il trouvera leur langage d'un caractère trop simple et trop près de la nature, pour les croire capables de dissimulation. Je présente les faits qui m'ont été rapportés avec d'autant plus d'assurance, que j'ai été à même d'en vérifier la majeure partie. Ce foible essai pourroit offrir le cadre d'une longue histoire à un homme qui auroit l'habitude d'écrire; mais moi, qui ai passé vingt ans de ma jeunesse au milieu des forêts et des hommes encore dans le berceau de la nature, qui avois presqu'oublié totalement la langue française, pour ne parler qu'une langue étrangère et souvent un jargon épouvantable, j'ai dû me borner à rapporter les faits le plus laconiquement et le moins mal possible. Ma première ré-

clamation auprès du lecteur, est son indulgence sans bornes. Je le prie de ne pas s'arrêter aux imperfections, aux fautes mêmes de style qu'il peut rencontrer à chaque pas, et de ne pas perdre de vue que ma seule intention, en écrivant mes voyages, a été de faire connoître au gouvernement français, que mon long séjour parmi les Sauvages, et la place que j'ai occupée dans la nation des Crëcks, m'ont nécessairement donné les moyens de pouvoir lui être utile dans toutes les expéditions qu'il peut projeter sur le continent septentrional de l'Amérique.

Je dois encore prévenir le lecteur que cet ouvrage a été fait avec la plus grande précipitation, c'est-à-dire, dans l'espace d'environ trois semaines, qu'il est fait de mémoire, et sans notes; ensorte, que les évènemens se trouveront souvent confondus. Des raisons particulières m'ont obligé de diviser mon récit en deux parties, et d'extraire les choses principales, de leurs accessoires et de leurs conséquences, pour les présenter sous un seul point de vue. Cette division exigeoit un travail long et soutenu que je n'ai pu lui donner. La circonstance pressante de l'expédition de la Louisiane, qui est sur le point de s'exécuter, ne m'a pas même permis de le relire. Je le livre à l'impression tel qu'il est; me proposant de le corriger, et même de l'augmenter considérablement par la suite, si le public daigne l'accueillir favorablement, en ne s'arrêtant qu'aux motifs qui l'ont dicté, et que je ferai connoître dans un ouvrage plus soigné.

A BONAPARTE.

GÉNÉRAL-CONSUL,

J'ai l'honneur de vous offrir un petit Ouvrage, intitulé *Coup-d'Œil rapide sur mes voyages parmi les peuplades Sauvages de l'Amérique septentrionale*. La promptitude avec laquelle il a été écrit, l'imperfection qui résulte indispensablement d'une telle précipitation, m'ont fait hésiter à vous l'offrir; mais j'ai pensé que cet Ouvrage vous appartenoit, parce qu'il traite d'une partie du globe où la gloire de votre nom est déjà répandue, et parce qu'il intéresse particulièrement un peuple bon, brave, et digne de s'allier avec le peuple français, et qui m'avoit

envoyé précisément pour former cet alliance. C'est au nom de ce même peuple, Général-Consul, que je prends la liberté de vous l'offrir. Certain de toute sa reconnoissance, si vous daignez en agréer l'hommage, je n'hésite pas à vous assurer qu'il regardera cette faveur de votre part, comme un témoignage de vos bonnes intentions à son égard. Flatté d'être aujourd'hui son interprête auprès de vous, je saisis cette heureuse circonstance, pour vous protester de mon dévouement sans bornes, et vous assurer du profond respect avec lequel je suis,

GÉNÉRAL-CONSUL,

Votre très-obéissant serviteur,

MILFORT,

Tastanégy ou grand Chef de guerre de la nation Crëck.

MÉMOIRE

OU

COUP-D'ŒIL RAPIDE

Sur mes différens voyages et mon séjour dans la nation Crëck.

PREMIÈRE PARTIE.

Départ de France, et arrivée chez les Crëcks.

Il existe peu, ou peut-être point de relations exactes des peuplades sauvages qui habitent le nord de l'Amérique. Les rapports qu'ont eu les Européens avec ces peuples, ont toujours

été si foibles, qu'ils ne leur ont pas permis de connoître les mœurs, les habitudes, et la manière de vivre de ces sauvages. Le caractère de Barbarie qu'on leur prêtoit, épouvantoit ceux qui auroient eu quelques desirs de pénétrer chez eux ; toutes les communications se bornoient à un commerce d'échange qui se fesoit sur les frontières. Le hasard, et je dois l'avouer, une jeunesse sans réflexion, m'ayant procuré cet avantage, dont peu de personnes ont joui, j'ai pensé que le pubilc me sauroit gré de lui donner le détail des voyages que j'ai faits sur la surface de cette vaste partie du continent. Je regrette que la circonstance dans laquelle je l'écris, ne me permette pas d'y donner tous les soins et tout le temps qu'exigeroit un pareil travail. Je me contenterai de rapporter succinctement les évènemens les plus intéressans. Si j'écrivois l'histoire de

ma vie, je commencerois par celle de ma première jeunesse ; mais je n'écris que l'histoire de mes voyages, et je la commence au moment où j'ai quitté la France, pour n'y revenir qu'après une absence de vingt ans.

Départ de France.

Dans le courant de janvier 1775, je trouvai à Dunkerque un vaisseau qui fesoit route vers la Norwège ; mon premier dessein étant de voyager dans le nord de l'Europe, je profitai de cette occasion. Arrivé à Berg, j'y rencontrai un autre bâtiment, qui partoit pour les Etats-Unis d'Amérique, et qui me fit naître l'idée d'y passer. Comme mon but étoit de voyager, la direction m'étoit absolument indifférente, n'ayant point de but déterminé. Je m'embarquai donc sur ce vaisseau, et fus débarquer à la Nouvelle-Londres, dans le ~~Tucuman~~ Connecticut, au mois d'avril de la même

année. De cette ville, dont je parlerai plus au long dans la seconde partie de cet ouvrage, ainsi que de toutes celles que je n'ai que traversées avant d'arriver dans la nation des Crëcks; je me rendis à Norège (1), ensuite à la Providence, Nieuport, et delà à Boston. Je n'ai trouvé de remarquable dans ce trajet, qui a une étendue d'environ soixante lieues, que l'antipathie qui règne entre les habitans du Nord et ceux du Midi.

Arrivée aux Etats-Unis.

Je restai quelques jours à Boston pour m'y reposer, et j'en partis ensuite pour me rendre à New-Yorck, et delà à Jarsey, située sur la Delavarre; qui coule sous les murs de Philadelphie. Je quittai Jarsey, et passai par Philadelphie, pour arriver

---

(1) Voyez la seconde partie.

à Baltimore ; delà je me rendis à York-town en Virginie (c'est l'endroit où lord Cornwallis fut fait prisonnier par les armées combinées françaises et américaines) ; d'Yorktown je traversai les deux Carolines et fus à Savanha en Géorgie. Cette province étoit alors très-peu habitée, et l'est beaucoup aujourd'hui ; j'en dirai la raison dans la seconde partie. De Savanha je remontai la rivière de ce nom jusqu'à Augusta, ville aujourd'hui considérable, mais qui n'étoit alors qu'un très-petit village, et que je quittai pour me rendre à Orangebourg, sur les derrières de la Caroline du sud. Je quittai cette ville, et remontai dix lieues à l'est, ~~jusqu'à~~ sur la rivière de Tougoulou, où je fus surpris de trouver des vignes en assez grande quantité, cultivées à la manière française. J'appris que c'étoit un Bordelais, ancien chevalier de St.-Louis, qui ayant éprouvé des

malheurs et des disgrâces en France, avoit pris le parti de passer aux îles avec sa famille, et étoit venu s'établir dans cette partie du Nouveau-Monde : cet homme se nommoit M. de St.-Pierre ; son nom, et le fait que je cite, doivent être connus à Bordeaux. Sa qualité de Français lui fit obtenir facilement des sauvages qui habitent cette partie, et qui sont les Savanogués, des terres où il planta des vignes ; mais le vin qu'il récolte, et dont j'ai goûté, ne vaut guères mieux que le plus mauvais vin de France.

En me promenant sur les derrières des Etats-Unis, je visitai Tougoulou, Franklin et autres lieux habités par des Anglo-Américains d'une espèce particulière, nommés Gaugeurs ; je les trouvai tous borgnes, j'en dirai la raison dans la seconde partie. J'ai parcouru ensuite les treize provinces des Etats-Unis, qui sont maintenant

au nombre de seize, au moyen de la réunion du Quintok et du Cumberland; je n'y ai trouvé que des sentimens de haine et d'inimitié : ces peuples étoient divisés en deux partis, constamment acharnés l'un contre l'autre; l'un de ces partis se nomme Wigth et l'autre Toris. Les crimes auxquels cet esprit de parti donnoit lieu chaque jour, me firent douter qu'il pût exister sur la terre des hommes plus méchans que ces habitans. Je leur fis part de mes doutes à cet égard, et ils me répondirent que sur les derrières des Etats-Unis, en s'enfonçant cent ou cent cinquante lieues dans les terres, on trouvoit des peuplades sauvages qui portoient la barbarie jusqu'à faire mourir à petit feu, et à manger tous les Européens qu'elles pouvoient attraper.

Le tableau qu'ils me firent de ces peuples me parut tellement outré,

qu'il fit naître en moi l'idée de pénétrer parmi eux, au risque d'être rôti et mangé. La répugnance que j'éprouvois à vivre au milieu de ces Anglo-Américains, diminuoit beaucoup à mes yeux les dangers d'un pareil voyage ; joint à cela le desir de voir des sauvages et des pays qui paroissoient absolument inconnus, me déterminèrent sur-le-champ. Pour me mettre en état de parvenir chez ces peuples mangeurs d'hommes ou antropophages, dont on étoit bien loin de connoître le véritable caractère, et dont on m'indiquoit à peine la position géographique, j'achetai un compas de voyage, pour être certain de suivre toujours la direction qui me conviendroit. Je fis également l'acquisition de trois chevaux, dont un pour me porter, le second étoit pour mon domestique, et le troisième portoit les équipages et les provisions.

Départ des Etats-Unis.

Je me mis donc en route, en partant des environs de Tougoulou, et je m'enfonçai dans une immense forêt, où il n'y avoit aucune route tracée. Au bout de deux jours de marche, mon domestique, qui étoit un allemand, me prévint qu'il n'étoit pas disposé à me suivre plus loin, et me demanda la permission de s'en retourner; je lui donnai quelques provisions, et je continuai ma route seul. J'avoue que le voyage me parut alors beaucoup plus pénible, mais je n'en restai pas moins disposé à le continuer. Je suivis donc la même direction, espérant toujours rencontrer quelques peuplades; je marchai ainsi pendant l'espace de quinze jours, couchant dans les forêts et vivant sur mes provisions; mais au bout de ce temps elles se trouvèrent totalement épuisées. Je n'en

ressentis pas beaucoup d'inquiétude, parce que dans les immenses forêts que j'étois obligé de traverser, je rencontrois beaucoup d'arbres à fruits. J'avoue cependant que lorsque je me vis réduit à manger de ces fruits sauvages et du gland, je commençai à éprouver quelques regrets de m'être ainsi aventuré sans destination et sans aucune counoissance du pays que je parcourois. Je me croyois néanmoins trop avancé pour pouvoir retourner sur mes pas, et chaque jour me mettoit ainsi de plus en plus dans l'impossibilité de rétrograder. Résolu à tout ce qui pouvoit m'arriver, je marchai encore quinze jours, qui furent très-pénibles, parce que je fus obligé de traverser à la nage, sur mes chevaux, plusieurs rivières, telles que le grand et le petit Oconi, la rivière Holtomao et quelques autres moins considérables. Au bout de ce temps,

j'arrivai au bord d'une rivière appelée par les Anglais *Flint-Riviere*, ou rivière des pierres à fusil. Épuisé de besoin autant que de fatigues, et ne sachant si j'étois encore éloigné ou proche de quelques habitations, je m'y arrêtai quelques heures pour me reposer. Après avoir pris un peu de ma mauvaise nourriture, je me remis en route, et je marchai encore l'espace de quarante lieues; je m'arrêtai auprès d'une belle fontaine, et je me livrai là à des réflexions qui n'avoient rien de gai ni de rassurant. Mon estomac, qui depuis quinze jours ne digéroit que des fruits sauvages et du gland, me causoit des douleurs très-cuisantes, et me fesoit sentir la nécessité de prendre une nourriture plus substantielle. Il n'y avoit que la chasse qui pût m'en procurer; mais je ne pouvois profiter de sa facilité, parce que je n'avois de provisions en ce

genre, que pour ma sûreté personnelle, et que d'ailleurs je ne pouvois pas quitter mes chevaux, qu'il m'auroit été impossible de retrouver. Enfin, je pense qu'il est, dans la vie humaine, peu de situation plus affreuse que celle où je me trouvois alors. Toutes mes réflexions se réduisirent à me décider de tuer un de mes chevaux pour le manger, et je m'y disposois, lorsque j'entendis quelques bruits assez près de moi. Je cherchois à m'assurer d'où il pouvoit provenir, lorsque j'apperçus deux sauvages, deux femmes, et un nègre d'environ douze ans. Si en me voyant ils n'éprouvèrent pas une satisfaction aussi grande que celle que me causa leur présence, il ne me fut pas difficile de m'appercevoir que leur étonnement égaloit le mien ; et comme j'étois armé de mon fusil, ils n'osoient pas approcher. Je le posai par terre, et leur fis des signes qui

les rassurèrent : celui qui s'avança le premier vers moi étoit un vieillard, dont la figure vénérable, et les égards que les autres lui témoignoient, me firent juger qu'il pouvoit être leur père, et il l'étoit en effet. Il me parla dans sa langue, que je n'entendois pas; mais je crus deviner, par ses gestes, qu'il me demandoit d'où je venois et qui j'étois. Je lui prononçai, dans ma réponse, le mot *français*, et je m'apperçus, avec une satisfaction qu'il me seroit difficile d'exprimer, que ce mot ne lui étoit pas inconnu, car aussitôt il s'avança vers moi d'un air riant, et me prit par la main (1).

---

(1) On ne sera pas étonné de l'accueil que me fit ce vieillard, et de la joie qu'il fit paroître au mot *français*, qu'il m'entendit prononcer, lorsque l'on saura que cet homme avoit été fait grand medaille par le gouverneur de la Louisiane, lors du séjour des Français.

Quoique je fusse loin de soupçonner ce qu'il vouloit faire de moi, la position dans laquelle je me trouvois, étoit trop fâcheuse pour me permettre aucune réflexion; car je ne connoissois pas de dangers plus grands que la faim qui me tourmentoit. Je me livrai donc entièrement à eux, décidé à faire tout ce qu'ils exigeroient. Le vieillard disoit beaucoup de choses que je n'entendois pas, mais qui me paroissoient faire grand plaisir aux deux femmes et au sauvage qui l'accompagnoient, et qui se chargèrent du soin de conduire mes chevaux et mes équipages. Nous marchions dans la direction de l'ouest, lorsque tout-à-coup, à un signal qu'il fit, le jeune nègre se mit à courir avec une vîtesse étonnante. Alors ce vieillard me demanda par signes quel usage je voulois faire de mon fusil que je tenois à la main lorsqu'il m'avoit apperçu; je lui fis en-

tendre qu'étant pressé par la faim, je me disposois à tuer un de mes chevaux pour le manger. Alors il me montra sur-le-champ le soleil avec son doigt, et traça une courte ligne, pour me faire comprendre que quand cet astre auroit parcouru cette petite distance, nous serions chez lui.

Arrivée chez les Grëcks.

Après environ une heure de marche, qui me parut un siècle, tant j'étois tourmenté par le besoin de manger, nous arrivâmes au bord d'une rivière appelée Chactas-ou-Guy, de l'autre côté de laquelle se trouve la ville de Coetas. C'étoit là qu'habitoit mon conducteur. Le jeune nègre qui étoit parti à l'avance, avoit reçu l'ordre d'apprêter des canots pour notre passage ; aussi le trouvâmes-nous qui nous attendoit avec plusieurs de ses camarades. Lorsque nous fûmes arri-

vés dans l'habitation du vieillard, il me fit asseoir, et me présenta une pipe de tabac et du feu. Quoique ce ne fût pas l'exercice qui me parut le plus pressé dans la position où j'étois, je pris cependant la pipe que je fumai, et qui me fit beaucoup de bien. Lorsque j'eus fini, il me présenta une tranche de melon d'eau dont il mangea la pareille, et ne voulut pas que j'en prisse davantage, jugeant, à la manière dont je l'expédiois, que s'il me laissoit le maître, je me ferois infailliblement du mal. Il fallut me contenter de cette foible portion.

Tandis que nous mangions notre melon, j'entendis battre la caisse à peu de distance de nous ; je marquai quelque surprise, et il me fit entendre que c'étoit une assemblée qui alloit se tenir, et m'offrit de m'y conduire. Comme je n'entendois rien de ce qu'il me disoit, je pris le parti d'ac-

céder à tout ce qu'il voudroit. La manière hospitalière avec laquelle il m'avoit reçu, avoit dissipé toutes mes craintes ; et, quoiqu'il portât un habillement qui me parut extraordinaire, je doutois que je fusse déjà arrivé dans une des peuplades sauvages, où je devois être rôti et mangé. C'est cependant de cette époque, c'est-à-dire au mois de mai 1776, dix-sept mois après mon départ de France, que date mon arrivée dans la nation Crëck où je suis resté vingt ans, et dont je suis devenu le grand chef de guerre, ainsi qu'on le verra par la suite ; car cet homme étoit un des vieillards de la nation Crëck.

Depuis mon départ de chez les Anglo-Américains, jusqu'au moment où j'étois arrivé à la ville de Coetas, j'avois marché pendant trente-deux jours, quoiqu'il n'y eût que cent lieues de distance. Je les avois beau-

coup augmentées par l'ignorance où j'étois du vrai chemin. J'arrivai précisément à l'époque où les chefs de la nation ont coutume de s'assembler chaque année pour tenir leur grand conseil. Lorsque l'assemblée fut formée, mon hôte fut la prévenir qu'il avoit chez lui un Français ; les travaux n'étant pas commencés, on décida de me recevoir, et le vieillard (1) fut invité à m'y conduire. Il vint en effet me prendre, et me conduisit dans cette assemblée, où il me présenta à un homme qui étoit assis au centre sur une peau d'ours, et qui me parut être le chef ; il étoit d'une couleur moins foncée que celle des autres, et il n'étoit pas beaucoup plus âgé que moi.

---

(1) Quoique mon hôte ne fût pas chef de la nation, il pouvoit pénétrer dans la grande cabane de l'assemblée, en sa qualité de vieillard.

Il m'invita, par un signe, à m'asseoir à côté de lui sur la même peau d'ours, et me serra la main en signe d'amitié. Je lui dis quelques mots en français ; mais voyant qu'il ne m'entendoit pas, je lui parlai mauvais anglais, qu'il comprit sur-le-champ, parce qu'il parloit parfaitement cette langue. Cet homme, enfin, étoit Alexandre Maguilvray, dont les papiers de l'Amérique septentrionale, et même d'Angleterre, ont tant parlé. Quoiqu'il ne fût alors qu'*estechacko*, c'est-à-dire bien-aimé (1), il s'étoit rendu dans cette ville pour y présider le grand conseil.

Mon titre d'étranger ne me permettant pas de rester dans l'assemblée, mon hôte vint me reprendre

---

(1) Maguilvray ne fut fait chef suprême que quand je fus nommé grand chef de guerre.

pour me conduire chez lui. Lorsque j'y fus, il me présenta un verre de tafia que je bus, et ensuite il fit servir un excellent repas où je fis bonne figure, parce que depuis long-temps je n'en avois eu un pareil. Comme je ne pouvois comprendre que ses gestes, il eut l'attention d'inviter à dîner avec nous Maguilvray, qui fut alors mon interprète. Je parlois assez l'anglais pour me faire entendre, et ce fut une grande satisfaction pour Maguilvray, qui lui-même parloit très-peu la langue sauvage (1). Nous eûmes, pendant notre dîner, une longue conversation, dans laquelle je lui fis connoître que mon intention étoit de rester quelque temps au moins dans la nation ; il me témoigna alors le

(1) Je dirai dans la seconde partie pourquoi il parloit peu cette langue, quoiqu'il fût estechacko.

desir de m'avoir avec lui ; il vouloit même que j'allasse sur-le-champ chez les amis où il étoit logé ; mais il craignit que le vieillard qui m'avoit donné l'hospitalité, ne s'en trouvât offensé. Nous convînmes que lorsque le conseil seroit fini, je ne resterois dans la ville de Coetas que le temps nécessaire pour me reposer, et qu'ensuite nous partirions l'un et l'autre pour nous rendre chez lui ; qu'à l'égard de mes chevaux et équipages, je pourrois les laisser chez le vieillard qui en prendroit soin, et qui me les amèneroit lorsqu'ils seroient suffisamment reposés ; qu'il seroit très-satisfait d'avoir cette occasion de rendre visite à son chef.

J'étois très-flatté de l'offre que me fesoit Maguilvray, et très-disposé à l'accepter ; mais j'étois en même-temps tourmenté, par la crainte que mon départ n'affligeât un hôte à qui j'avois

tant d'obligations. Je fis part de mes réflexions à Maguilvray; il se chargea de le faire agréer au bon vieillard, et de l'assurer de toute ma reconnoissance. Huit jours après la clôture du grand conseil, me sentant parfaitement remis de toutes mes fatigues, je prévins Maguilvray que j'étois disposé à le suivre, lorsqu'il jugeroit convenable de partir. Nous disposâmes notre voyage, et nous nous mîmes sur-le-champ en route. J'avoue que ce ne fut pas sans éprouver un grand regret de quitter une maison qui avoit été mon premier asile dans un moment où j'étois dénué de tout. Je fis mes adieux à mon hôte, et je reçus de lui la promesse qu'il viendroit peu de temps après me voir chez l'*estechacko*. Il tint sa parole; et six mois après il me rendit sa première visite, qu'il renouvela depuis chaque année. Il étoit chez

moi lors de mon départ pour la France, et me fit promettre de n'être pas longtemps absent, afin qu'il pût me serrer encore une fois contre son cœur avant de mourir.

Départ de Coetas.

Nous nous mîmes en route Maguilvray et moi; et après quatre jours de marche, nous arrivâmes à un village nommé le petit Talessy, ou village des Noyers; c'est près de ce village, et le long de la rivière Coussa, qu'est la maison qu'habitoit Maguilvray, à une demi-lieue du fort Toulouse, occupé autrefois par les Français, et où est bâti aujourd'hui le village de Taskiguy. Cette habitation me parut très-belle; Maguilvray avoit à son service une soixantaine de nègres qui habitoient chacun une cabane particulière, ce qui donnoit à son habitation l'air d'un petit village.



Je me fixe dans la nation Crëck.

Pendant notre voyage, Maguilvray fit tout ce qu'il put pour me déterminer à me fixer dans la nation des Crëcks; il me peignit la douceur des mœurs et la réputation que s'étoit acquise cette nation, et détruisit totalement la mauvaise idée que m'en avoient donné les Anglo-Américains. Il me dit que si je m'y déterminois, il espéroit que je voudrois bien ne le pas quitter, et que pour cet effet il me donneroit chez lui une habitation dont je serois absolument le maître. Un accueil aussi obligeant m'ôtoit tous les moyens de refus; nous avions d'ailleurs conçu l'un pour l'autre une estime assez forte, pour qu'il nous fût déjà pénible à tous deux de nous séparer.

On ne sera pas étonné d'une liaison aussi prompte, lorsque l'on saura que

Maguilvray, quoique né au milieu d'une nation sauvage, l'étoit fort peu lui-même, et avoit beaucoup de connoissances et d'esprit. Son père qui étoit Ecossais, ne lui avoit appris que la langue anglaise; en sorte qu'il parloit très-peu celle du peuple au milieu duquel il habitoit, et dont il étoit devenu un des chefs. Ce qui lui rendoit la connoissance de la langue crëck difficile, c'est que cette nation est composée de la réunion de dix à douze nations différentes qui sont venues se joindre à elle, ainsi que je le dirai dans ma seconde partie, et qui ont toutes conservé leurs langues particulières. Il résultoit de là que Maguilvray éprouvoit une satisfaction réelle, en s'associant un homme avec lequel il pourroit faire société, et s'entretenir des mœurs et des habitudes des peuples de l'Europe, dont il n'avoit qu'une foible connoissance. De mon côté, la reconnoissance me fesoit un

devoir de répondre au desir d'un homme qui m'offroit, avec une franchise et un désintéressement aussi rares, une partie de ce qu'il possédoit. Je trouvois d'ailleurs une différence si sensible entre la manière de vivre de ces peuples que l'on appelle Sauvages, et celle des Anglo-Américains qui se disent civilisés, que j'étois entraîné, malgré moi, à accepter les offres de Maguilvray. Je m'établis donc, le 15 de mai 1776, dans sa maison, que son amitié me fit bientôt regarder comme la mienne. Il y avoit peu de temps que j'étois ainsi fixé, lorsqu'il se présenta une occasion de donner à Maquilvray, ainsi qu'à toute la nation crëck, une preuve de ma reconnoissance et de mon entier dévouement à ses intérêts.

Je sers comme soldat.

Je fus prévenu qu'il se préparoit secrètement une expédition militaire;

je demandai à en faire partie comme simple soldat. Ma demande, quoique flattant beaucoup Maguilvray, fut cependant rejetée : l'on me dit qu'il y avoit trop peu de temps que j'étois parmi la nation, pour que je pusse être admis à l'honneur de défendre la patrie ; qu'il pourroit se présenter d'autres circonstances où mes services seroient acceptés. Je sentis toute la prudence de ce refus, et il augmenta le desir que j'avois de faire disparoître toute espèce de doute sur mes dispositions. Je réitérai ma demande, et ce ne fut pas sans peine que j'obtins la faveur que je sollicitois. J'ai su même depuis, que si je n'avois pas été Français, je n'aurois pas été admis dans l'armée. L'amitié de Maguilvray et mes instances réitérées, me firent donc accorder le titre de soldat. L'armée se mit en marche, et je m'apperçus aisément que plusieurs sous-chefs, sous

le prétexte de l'amitié, étoient chargés de me surveiller. Quand nous fûmes près de l'ennemi, ils me gardèrent à vue. Les chefs ayant assemblé le conseil de guerre pour décider un plan de campagne, ma qualité d'Européen leur fit naître le desir de connoître mes idées à cet égard. Ils me firent appeler dans le conseil, et me demandèrent mon avis; je m'y refusai d'abord, alléguant que j'ignorois leurs habitudes et leur manière de faire la guerre, ainsi que celles de l'ennemi que nous allions combattre. Ils me firent tant d'instances, que je me rendis à leurs vœux. Comme, à cette époque, ils ne fesoient la guerre que par surprise et la nuit, et jamais en bataille rangée, à moins qu'ils n'y fussent contraints par l'ennemi, je leur proposai un plan beaucoup plus rapproché de la tactique européenne, et qui étant absolument inconnu à l'en-

nemi, eut les résultats les plus heureux. Cette guerre me fournit l'occasion de signaler mon zèle et mon courage dans plusieurs affaires. La certitude que j'avois d'être surveillé, le titre de Français pour lequel je voyois que ces peuples avoient une grande vénération, la réputation de courage que les Français s'étoient acquise, lorsqu'ils avoient des possessions dans cette partie du continent, furent pour moi de puissans motifs d'encouragement; et je déclare sans vanité que je soutins la haute idée qu'ils avoient conçue à cet égard. Je dois cependant avouer ici avec la même franchise, que la première fois que je fus au combat avec ces sauvages, leur manière de se peindre le corps et de se battre, m'a paru horrible, et que j'avois besoin d'un stimulant aussi fort que celui du titre de Français, pour ne pas être effrayé. Je puis assurer que

les différentes couleurs dont ils se peignent la peau par tout leur corps, qui est absolument nu, les rendent plus affreux que les diables qui figurent dans les ballets de l'opéra. Lorsque la campagne fut finie, quoiqu'elle eut été peu importante, mes compagnons d'armes, ainsi que les chefs, me donnèrent beaucoup d'éloges, et me marquèrent un grand intérêt. Je reconnus même par l'empressement qu'avoient les chefs à me rappeler les avis que j'avois donnés dans le conseil de guerre, que j'avois déjà fait un grand pas pour mériter leur confiance. Les louanges qu'ils me donnèrent lorsque nous fûmes de retour, furent extrêmement agréables à Maquilvray, qui me reçut comme un des sauveurs de la patrie (1). Il me prévint que

---

(1) J'ai parcouru une grande partie de l'Europe, et je n'ai trouvé nulle part des

j'aurois souvent occasion de donner de nouvelles preuves de mon courage et de mon zèle à servir la nation, parce que les Anglo-Américains et certaines peuplades de sauvages fesoient de fréquentes incursions sur les terres des Crëcks.

Je ne fus pas long-temps, en effet, sans trouver une nouvelle occasion d'accroître mon crédit et ma réputation. Il se fit une seconde expédition, où je fus reçu sans difficulté comme volontaire. Je fus assez heureux pour rendre un très-grand service à l'armée qui s'étoit engagée imprudemment, et qui avoit pris une position dont l'ennemi avoit su tirer un grand avantage. Ce ne fut pas sans m'exposer à de très-grands dangers moi-même, que je parvins à changer ces mauvaises

---

hommes aussi reconnoissans et aussi généreux que le sont généralement les sauvages.

dispositions, et à sauver une partie de l'armée, qui étoit infailliblement perdue.

Je suis nommé petit Chef de guerre.

Au retour de cette expédition, les chefs de guerre ne pouvant plus douter de la pureté de mes intentions, rendirent compte au conseil des anciens, des services que j'avois rendus à l'armée, et qu'ils exagérèrent ainsi que les dangers que j'avois courus. Ils proposèrent en même-temps de me faire petit Chef de guerre sans troupe. Ce titre qui flattoit autant l'amour-propre de Maguilvray, qui s'étoit déclaré mon protecteur, que le mien, me fut accordé unanimement au bout de deux ans de mon séjour dans la nation. J'avois par-là un rang distingué parmi les guerriers, et je ne desirois qu'une occasion de justifier aux yeux des chefs la confiance dont ils

me donnoient un témoignage aussi flatteur. L'année suivante me fournit cette occasion : on assembla les jeunes guerriers pour une expédition importante ; je me présentai avec le titre qui m'avoit été accordé au retour de la dernière campagne, et je partis avec l'armée. Lorsque nous fûmes à l'approche de l'ennemi, les chefs assemblèrent leur conseil pour arrêter le plan de campagne (1). Ma qualité de petit chef me donnoit le droit d'y assister. J'y donnai des avis qui furent goûtés ; et les chefs de partis auxquels je présentai une nouvelle tactique, arrêtèrent que pour l'exécution des plans que je proposois, je prendrois le commandement de l'armée pour

(1) Il est à remarquer que les plans de campagne se font lorsqu'on est près de l'ennemi, et que c'est le premier chef qui en est le maître absolu.

cette campagne seulement. C'étoit la troisième année que j'étois dans la nation, et j'avois donné tant de preuves de mon attachement à ses intérêts, que j'étois regardé comme un indigène susceptible de remplir toute espèce de places. J'acceptai d'autant plus volontiers celle qui m'étoit offerte, que j'avois reconnu le caractère guerrier de ce peuple, et que je savois de quoi il étoit capable, lorsqu'il étoit commandé par un chef qui avoit su mériter sa confiance (1). J'avois déjà eu l'occasion d'en faire l'épreuve. Je fus d'autant plus heureux dans mes opérations, que, comme je l'ai dit plus haut, je fesois une guerre inconnue à l'ennemi. Aussi terminai-je la campagne promptement et de la

---

(1) Je donnerai dans ma seconde partie, une idée du caractère et des mœurs de ce peuple.

manière la plus glorieuse pour la nation. Lorsqu'il n'y eut plus d'ennemis à combattre, je ramenai l'armée, et les guerriers se retirèrent chacun chez eux; car il n'existe en temps de paix aucun corps armé dans la nation. Je passai l'hiver fort tranquillement, m'occupant à chasser et à parcourir différens cantons, pour m'assurer que tout y étoit tranquille. J'étois autorisé par les différens chefs et le conseil des vieillards, à parcourir ainsi toute la nation. Le bruit des services que j'avois rendus à la patrie s'étoit répandu jusque dans les endroits les plus éloignés; et par-tout où je passois, je recevois les félicitations les plus flatteuses. Les chefs qui s'assemblent tous les ans pour tenir le conseil-général de la nation, ainsi que je l'ai dit plus haut, décidèrent entr'eux de me donner un nouveau témoignage de la reconnoissance que la nation croyoit me

devoir pour les services que je lui avoit rendus ; c'est ce qu'ils firent, ainsi que l'on va le voir.

Je suis nommé grand Chef de guerre, ou Tastanégy.

Le 5 mai 1780, tous les chefs de la nation s'assemblèrent dans la ville de Theuketbatchet pour y tenir un grand conseil; lorsqu'ils eurent traité des affaires générales, un des chefs particuliers exposa à l'assemblée que les fréquentes guerres que la nation étoit forcée de soutenir, soit contre les Anglais, soit contre les Américains, la mettoit dans la nécessité de se choisir un grand chef, chargé particulièrement de tout ce qui pourroit avoir rapport à l'armée, et qui la commanderoit en présence de l'ennemi. La réputation dont jouissoit Maguilvray, la grande confiance que toute la nation avoit dans ses talens, détermi-

nèrent l'assemblée à lui offrir cette place. Comme il étoit d'une mauvaise santé, et que d'ailleurs il n'étoit pas très-guerrier, il fit ses remercîmens à l'assemblée, et lui exposa que la foiblesse de sa santé ne lui permettroit pas de pouvoir soutenir les fatigues inséparables de la guerre ; et que s'il étoit forcé d'accepter une place qui lui convenoit aussi peu, l'armée se trouveroit exposée à manquer souvent de chef, ce qui pourroit avoir des conséquences fâcheuses. Il exposa en même-temps, que si j'avois su mériter l'estime et la confiance de tous les chefs, soit par mes conseils, soit par ma conduite dans les campagnes précédentes, il pensoit que l'assemblée ne trouveroit pas mauvais qu'il me proposât pour la place de tastanégy, ou grand chef de guerre. Alors, tous les chefs, par égard pour Maguilvray, et par attachement pour moi,

acceptèrent la proposition. Comme je n'étois encore que petit chef, je n'étois pas forcé d'être présent aux délibérations de l'assemblée; ne m'attendant pas d'ailleurs à ce qui se passoit en ma faveur, j'étois absent pour quelques affaires de la nation, lorsqu'il fût décidé que je serois tastanégy. Maguilvray m'envoya un exprès pour me faire part de cette nouvelle faveur, et m'inviter à venir au milieu de l'assemblée recevoir le nouveau témoignage qu'elle me donnoit d'une confiance sans bornes. Je m'y rendis aussitôt, et je la remerciai, avec le sentiment de la plus vive reconnoissance, de ce qu'elle venoit de faire pour moi, en la priant de vouloir bien diriger son choix sur un chef plus expérimenté; lui exposant que je n'avois pas une connoissance assez profonde des habitudes de la nation pour accepter une place de cette impor-

tance ; que si j'avois été assez heureux pour obtenir des succès dans les guerres passées, je les devois à la sagesse et à la valeur des chefs particuliers, ainsi qu'à la bravoure des guerriers ; qu'il me convenoit plus d'obéir que de commander ; que la nation pouvoit compter sur mon dévouement le plus absolu.

L'assemblée délibérant sur mes observations, arrêta que ma nomination seroit confirmée, et que je serois revêtu du titre et de l'autorité de tastanégy, ou grand chef de guerre. Me voyant donc forcé d'accepter une place qui me donnoit la plus grande autorité, et qui me mettoit au-dessus du grand chef intérieur, lorsque j'étois en fonctions (1), je représentai à l'as-

(1) Cette autorité n'est soumise à aucune autre en temps de guerre ; mais elle ne dure qu'autant que la guerre, ainsi que je l'expliquerai dans ma seconde partie.

semblée que j'étois disposé à faire tout ce qu'elle exigeroit de moi ; que je sentois tout le prix de la faveur dont elle m'honoroit; mais que la reconnoissance que je devois à Maguilvray; que les talens qui l'avoient fait distinguer dans la nation avant que j'y fusse, la confiance dont elle lui avoit donné un grand témoignage, en le nommant son estechacko, me fesoient un devoir de ne pas accepter une place qui me mît au-dessus de son autorité; que je n'accepterois le titre honorable qui m'étoit offert, qu'autant que Maguilvray seroit fait chef-suprême de la nation (1); qu'autrement, j'exercerois les droits de cette place au nom de Maguilvray. Mes observations furent goûtées par l'assemblée, qui arrêta sur-le-champ de donner à Maguilvray le titre de chef-

(1) Il n'étoit alors qu'estechacko.

suprême. Il se trouvoit par-là, chargé de toutes les affaires politiques et administratives de la nation, et moi de toutes les affaires militaires.

Avant que l'assemblée se séparât, il fallut procéder à ma réception de grand chef. Les cérémonies qui se pratiquent alors, sont extrêmement multipliées; et comme elles sont très-curieuses, j'en donnerai le détail dans ma seconde partie. Il servira à faire connoître l'influence que j'ai sur l'esprit des Sauvages de l'Amérique septentrionale, et quel avantage cette influence pourroit avoir contre les entreprises des Anglo-Américains ou des Anglais.

A l'époque où je fus fait grand chef de guerre, les Sauvages s'étoient alliés avec les Anglais pour faire la guerre aux Anglo-Américains. J'étois informé du secours que les Français donnoient à ceux-ci, et je ne pouvois

me résoudre à combattre en faveur des ennemis de ma première patrie. J'engageai donc les Sauvages à garder la neutralité ; je leur représentai que si la paix se fesoit entre les Anglais et les Anglo-Américains, ceux-ci pour se venger des secours que les Crëcks auroient donnés contr'eux aux Anglais, pourroient bien, sous quelques prétextes, leur faire un mauvais parti ; qu'ils ne pouvoient pas trop conserver leurs troupes, pour être en état de repousser toute attaque qui seroit dirigée contr'eux. Ils sentirent toute la force et la justice de mes observations ; mais ne voulant pas rompre ouvertement avec les Anglais, et s'en faire un ennemi, il fut décidé que l'on n'enverroit qu'un foible secours. Quoique ma place de grand chef ne m'obligeât pas à prendre part en personne à cette guerre, où la nation n'étoit qu'auxiliaire, cependant la crainte où

j'étois que quelques circonstances ne m'y forçassent, me détermina à entreprendre un voyage assez long, dont je vais donner ici le détail.

Depuis mon arrivée chez les Crëcks, les chefs des vieillards m'avoient souvent parlé de leurs ancêtres, et m'avoient montré des banderoles, ou espèces de chapelets, qui contenoient leur histoire. Ces chapelets étoient leurs archives ; ce sont de petites graines semblables à celles que l'on appelle perles de Cayenne ; elles sont de différentes couleurs, et enfilées les unes à la suite des autres ; et c'est de leur arrangement et de leur figure, que dépend leur signification. Comme il n'y a que les principaux évènemens qui soient rapportés sur ces banderoles, et sans aucuns détails, il en résulte qu'un même chapelet présente quelquefois l'histoire de vingt et vingt-cinq ans. Ces perles sont pla-

cées de manière à conserver exactement les époques ; et chaque année s'y distingue aisément par ceux qui en connoissent l'arrangement. Comme je l'ignorois absolument, et que j'étois très-desireux de connoître l'histoire d'un peuple qui m'avoit adopté, et dont les intérêts m'étoient aussi chers que ceux de ma première patrie, je priai les vieillards de m'en faire le récit de vive voix. Le plus ancien d'entr'eux, et qui avoit les connoissances les plus exactes des évènemens arrivés aux fondateurs, s'offrit de me raconter l'histoire des Crëcks depuis son origine, telle qu'elle étoit conservée par les chapelets, qu'il l'avoit apprise de ses ancêtres, et qu'il en avoit été lui-même témoin. J'acceptai volontiers un offre qui flattoit aussi agréablement ma curiosité. Je témoignai au vieillard autant de reconnoissance que de confiance dans le récit

qu'il se proposoit de faire ; et c'est ce récit, tel qu'il m'a été fait par ce respectable vieillard, que je rapporterai dans la seconde partie de cet ouvrage. Je le ferai avec d'autant plus de confiance, que j'ai été moi-même à portée de vérifier sur les lieux, la plupart des choses contenues dans ce récit. C'est le desir d'acquérir quelque certitude à cet égard, qui m'a en partie déterminé à faire le voyage que je viens d'annoncer, et dont je vais faire le récit.

Je voyage dans la nation.

Ce voyage m'ayant mis à portée de connoître particulièrement le caractère de la nation Crëck, et des différentes nations qui la composent, je vais le donner au lecteur dans toute son étendue, ainsi que les motifs qui me déterminèrent à l'entreprendre sur-le-champ, à l'époque où je le fis.

Les Sauvages, comme je l'ai dit plus haut, ayant fait alliance avec les Anglais contre les Américains, et se trouvant par-là forcés de leur donner quelques secours, je profitai de cette circonstance pour voyager, afin de me dispenser de prendre aucune part à cette guerre, que je savois intéresser les Français.

J'assemblai pour cet effet deux cents jeunes guerriers, auxquels je fis la proposition d'aller visiter les souterrains qu'avoient habité leurs ancêtres sur les bords et près la source de la rivière Rouge; ils me répondirent que si je voulois les y conduire, qu'ils étoient prêts à m'y accompagner. Je fis alors tous les préparatifs nécessaires à notre voyage, et nous nous mîmes en route le 1er. février 1781, partant du petit Talessy, où je demeurois avec Maguilvray, à une demi-lieue au-dessus de l'ancien fort Toulouse. Je dirigeai

ma marche au nord, dans la partie habitée par les Tchactas-du-Haut, dont je connoissois le chef, nommé Mastabé, comme je me nommois Tastanégy, pour empêcher qu'il n'envoyât des guerriers au secours des Anglais, que je savois avoir gagné les Tchactas-du-Bas. Je lui dis que les Français avoient pris le parti des Anglo-Américains, et que s'il conduisoit à la guerre quelques guerriers, il devoit favoriser ceux-ci : il suivit mon avis.

Je quittai les Tchactas pour me rendre à la Mobile, où étant arrivé, je gardai avec moi cinq sauvages seulement, et donnai ordre au surplus de s'avancer sur les derrières du lac *Pont-Chartrain*, de traverser le fleuve du Mississipi, et de m'attendre sur l'autre rive de ce fleuve, en face la rivière Hyberville.

Je restai quelques jours à la Mobile. Il y a dans cette ville un fort

bâti en briques ; le fort et la ville étoient alors commandés par un créole français nommé Favrot, au service du roi d'Espagne ; je fus lui rendre visite, et lorsqu'il eut appris que j'étois Français, il me combla d'amitié, et me fit promettre de le revoir pendant mon séjour ; je lui en fis la promesse, et je la tins avec infiniment de plaisir.

Un jour que nous nous promenions, et que nous allions ensemble visiter le fort, nous eûmes occasion de passer sur une espèce de pont fait d'une seule planche d'environ quinze pieds de long, sur trois de large, jetée sur un ravin ; lorsque nous fûmes passés, il me fit observer ce pont, et me dit que c'étoit le gouvernement français qui en avoit fait les frais. Il me demanda combien je pensois qu'il pouvoit avoir coûté ; me voyant embarrassé de répondre à cette question, il me dit :

« Ce pont a coûté à la France trente mille francs, et depuis que je commande ici, je l'ai déjà fait renouveler deux fois, sans qu'il ait rien coûté au roi d'Espagne. Le fort que nous allons visiter a été payé par la France des sommes énormes, et il n'est bon à rien, car une pièce de quatre le raseroit en deux heures de temps. »

La ville de la Mobile est agréablement située sur une rivière du même nom; mais l'eau de cette rivière est saumâtre et désagréable à boire. Les habitans et la garnison sont obligés d'aller chercher l'eau dont ils font usage, à un ruisseau qui est à environ une lieue de la ville, et dont l'eau est excellente. C'est un grand désagrément auquel il seroit facile de remédier, en fesant passer ce même ruisseau devant le fort, au moyen d'un canal qui coûteroit peu de frais à établir.

Cette ville ne compte guère plus de quarante habitans-propriétaires, et chacun d'eux a sa plantation en remontant la rivière; c'est ce qu'ils appellent leurs déserts.

Aujourd'hui, au moyen de l'arrangement qu'a fait l'Espagne avec les Anglo-Américains, toutes les habitations appartenant aux habitans de la Mobile, sont sous la dépendance des Américains. C'est sur ces mêmes terres que se trouvent une grande quantité de chênes verts, de cèdres et autres bois propres à la construction des vaisseaux, et dont la France auroit pu tirer le plus grand parti pour sa marine.

Les habitans de la Mobile font un commerce considérable de goudron: en hiver, ils occupent leurs nègres à ramasser du bois gras ou pin résineux; ils en forment de piles à-peu-près semblables à celles que les char-

bonniers construisent dans les bois en Europe pour faire du charbon. Lorsque la pile est assez considérable, ils l'entourent d'un petit fossé qui aboutit en pente douce à un bassin dont on proportionne la grandeur à la quantité de bois qui compose la pile. Aussitôt que le feu est mis à ce bois, il en découle une grande quantité de goudron, que les nègres retirent et mettent dans des barriques. J'ai vu de ces piles donner jusqu'à deux cents barriques de goudron, qui se vend très-bon marché à la Mobile au printemps. Avant d'employer ainsi le pin à faire du goudron, ces habitans en tirent d'abord la térébenthine. Voici comment ils y parviennent. Ils font un trou en pente dans le corps de l'arbre à environ un pied au-dessus de la terre; ils mettent un vase au-dessous pour recevoir la sève qui s'échappe par ce trou, et tous les matins les

nègres vont ramasser ce qui a coulé dans le vase, et le mettent dans des barriques ; cette sève est la térébenthine. Cette récolte ne se fait que pendant que la sève monte à l'arbre que cette opération fait ordinairement mourir, et qui en mourant s'engraisse d'une manière étonnante, et forme le bois gras qui sert ensuite à faire le goudron.

La Mobile est un petit paradis terrestre, ce qui m'engagea à y venir souvent. Les habitans, sans être riches, y sont parfaitement heureux ; la chasse et la pêche y sont très-abondantes ; les fruits et les légumes y sont aussi bons qu'en Europe. Les Mobiliens sont tous bons chasseurs ; ils tirent très-adroitement au vol ; ils ont toujours un ou plusieurs fusils chargés derrière la porte de leur maison ; et, comme il passe souvent et en très-grande quantité au-dessus de la

ville, des oiseaux aquatiques, tels que des oies, des outardes, des bec-roches et autres, aussitôt qu'ils les apperçoivent, ils sortent avec leurs fusils et tirent dessus. Ils en tuent, de cette manière, en assez grande quantité pour leur usage, sans être obligés d'aller à la chasse au loin.

En quittant la Mobile, je me rendis à Paskagola. Les habitans de ce village sont très-paresseux; mais, comme ils ont peu d'ambition, ils sont heureux, et vivent parfaitement tranquilles. Ce sont pour la plupart des Bohémiens qui se sont mariés avec des Indiennes; il y a quelques créoles français parmi eux. Ils sont tous charpentiers, et construisent des goëlettes avec lesquelles ils font le cabotage dans la baie de la Mobile, à la Nouvelle-Orléans et à Pantsakole.

Je me rendis ensuite dans le fond de la baie St.-Louis, en remontant

la rivière aux Perles, le long de laquelle j'ai trouvé de très-belles habitations appartenant à des créoles français qui descendent des Bordelais. Ils sont très-heureux, et ne paroissent pas desirer de passer en Europe; ils sont hospitaliers, ils traitent bien les étrangers, leur font faire bonne chère; et ce n'est qu'avec regret qu'ils les voient repartir. Je restai quelques jours parmi ces créoles, et j'en reçus l'accueil le plus amical. Je les quittai pour me rendre à la Nouvelle-Orléans par le lac Pont-Chartrain et le Bayou-St.-Jean, à l'entrée duquel se trouve un fort élevé en bois par les Français, qui s'est très-bien conservé, et qui peut durer encore long-temps. Il est aujourd'hui garni des mêmes canons que les Français y ont laissés; ils ne valent rien, ils sont faits de mauvais fer, et je crois qu'il seroit dangereux de s'en servir. Il y a, du

fort à la ville de la Nouvelle-Orléans, environ deux lieues.

Le gouverneur de cette ville se nommoit Mireaux, et l'intendant Navarre; je vais donner une idée de la manière dont ces deux hommes gouvernoient les finances du roi d'Espagne dans ce pays.

Manière d'administrer des gouverneurs espagnols.

Le gouvernement espagnol envoyoit tous les ans à la Nouvelle-Orléans cinq cent mille piastres pour les frais de la colonie; ces piastres venoient de la Havane tous les six mois, à raison de deux cent cinquante mille. Dans l'intervalle de l'arrivée des gallions, l'argent étoit assez rare; le gouverneur et l'intendant pour y suppléer, avoient obtenu du roi d'Espagne la permission de créer du papier-monnoie; la circulation de ce

papier fesoit disparoître celle de l'argent, et il en résultoit toujours un discrédit considérable. J'ai vu ce papier à 75 et 80 liv. pour cent de perte, et je puis assurer qu'en 1783 il étoit à 85 liv. de perte. Lorsque le papier étoit ainsi discrédité, le gouverneur et l'intendant le fesoient acheter pour leur compte; et aussitôt l'arrivée du gallion, dont ils étoient prévenus à l'avance, attendu que l'époque n'étoit pas toujours la même, il remontoit à sa valeur nominale ou perdoit très-peu. Alors ils le remettoient en circulation, et fesoient de cette manière des gains énormes. Les habitans se voyant ainsi dépouillés du fruit de leurs travaux, négligeoient la culture et le commerce, qui se trouvoient presque anéantis par cet agiotage. Il y eut des plaintes portées à la cour d'Espagne; et le roi en ayant été informé, rappela l'intendant et le gou-

verneur, et les remplaça l'un et l'autre par le baron de Carondellet, qui eut le titre de capitaine-général, protecteur et intendant de la Louisiane et des deux Florides.

Je ne terminerai pas cet article, sans donner une idée de l'administration de cet homme vertueux, dont j'ai souvent éprouvé personnellement la franchise et la loyauté.

Administration du baron de Carondellet.

Ce nouveau gouverneur ne fut pas plutôt arrivé, qu'il s'apperçut de l'effet pernicieux que causoit le papier-monnoie qui paralysoit tout. Il le supprima, et força, par cette suppression, la circulation de l'argent. Le commerce reprit aussitôt sa vigueur; les habitans firent des plantations, et se livrèrent à tous les genres de spéculations qui leur étoient possibles.

Ils vécurent tranquilles et heureux, sous la sage et douce administration du baron de Carondellet, jusqu'en 1793, date de la déclaration de guerre entre la France et l'Espagne. A cette époque, les créoles français ayant eu connoissance des mouvemens révolutionnaires qui avoient eu lieu en France, sans en connoître ni le but, ni le résultat, cherchèrent à exciter des troubles dans la colonie, et forcèrent par-là le gouverneur à user de rigueur envers ceux qu'il ne put ramener à l'ordre par la douceur et la persuasion. Il y en eut plusieurs qui abandonnèrent la colonie, et se retirèrent dans les États-Unis.

Avant de quitter la Nouvelle-Orléans, capitale de la Louisiane, je vais donner au lecteur une idée de l'importance de ce pays, et de l'avantage que peut tirer la France de sa possession. Pour mettre le gouverne-

ment à portée d'apprécier pleinement cet avantage, j'entrerai dans des détails qui ne peuvent être donnés que par un homme qui connoisse parfaitement le pays; c'est-à-dire, non-seulement la Louisiane, mais encore toutes les peuplades qui l'avoisinent; et je puis assurer le gouvernement qu'il n'y a personne en France qui puisse lui donner ces détails d'une manière plus exacte, et qu'il doit se défier des personnes qui se disent très-instruites à cet égard, et qui, pour couvrir leurs faux avis, ont eu soin de me calomnier, et de me représenter comme un aventurier qui cherche à en imposer et à surprendre la bonne foi du premier consul. Je ne demande à mes calomniateurs que d'user d'autant de franchise que moi, et de se montrer à découvert, comme je le fais ici. Si leurs avis sont bons, ils ne doivent point craindre ma censure; s'ils sont mau-

vais, il est de mon devoir d'en prévenir le gouvernement: c'est ensuite à lui à décider, dans sa sagesse, ce qu'il doit faire. Je reprends donc mon récit.

Pour donner au gouvernement français une idée de l'importance que mettent les Américains à gagner l'affection et l'appui des Sauvages de l'Amérique septentrionale, dont ils connoissent tout le prix, je rapporterai ici un article inséré dans la *Gazette de France*, du 4 floréal an 10, où il est dit :

« Le gouvernement des États-Unis » paroît avoir déjà réussi, jusqu'à un » certain point, dans l'entreprise » qu'il a formée, de civiliser les nations indiennes, connues sous le » nom de Crëcks, qui se trouvent » répandues sur le territoire situé au » sud de l'Ohio. Il a déterminé les » naturels de ces contrées à choisir,

» dans chacune de leurs tribus, six
» députés qui se réuniront tous les
» ans au mois de mai pour tenir une
» assemblée nationale, dans laquelle
» il sera fait, par les délégués de
» chaque peuplade, un exposé de leur
» situation respective, et aviser au
» moyen de l'améliorer. On y discu-
» tera également les motifs qui pour-
» roient donner lieu à des réclama-
» tions, de la part des Indiens, pour
» toute espèce d'infractions faites à
» leurs traités avec les États-Unis, et
» dont ils croiroient avoir à se plain-
» dre. L'assemblée se nommera un ora-
» teur; et, depuis l'ouverture, jus-
» qu'à la fin de sa session, elle se
» tiendra en permanence, de manière
» que ses discussions ne puissent éprou-
» ver aucune interruption, ni pen-
» dant le jour, ni pendant la nuit.
» Les députés Indiens mangeront et
» coucheront dans le lieu de leurs

» séances ; et il leur sera fourni, aux
» frais du gouvernement américain,
» du bœuf, du maïs, des fèves et du
» sel. On a déjà calculé que leur dé-
» pense de bouche n'excédera pas,
» pendant toute la durée de leurs
» sessions annuelles, la somme de
» 400 dollars.

» L'éducation du bétail paroît être
» la partie du plan de civilisation
» proposé aux Crëcks, dont l'exécution
» n'éprouvera pas le moins d'obstacle.
» Comme le territoire qu'ils habitent
» offre, dans toutes les saisons de
» l'année, tant aux chevaux qu'aux
» bêtes à laine et à cornes, une nour-
» riture abondante et des pâturages
» excellens, ils ne trouvent aucun in-
» convénient à cultiver cette branche
» de l'économie rurale ; et les Indiens,
» naturellement paresseux, adoptent
» volontiers les idées faciles à réaliser.
» Les habitans de plusieurs grands

» villages, qui avoient épuisé, par
» la consommation, les productions
» du sol voisin, ne se sont qu'avec
» peine déterminés à s'en retirer, pour
» aller s'établir dans des hameaux
» épars et situés sur un territoire plus
» fertile ; et, au commencement du
» printemps dernier, on leur a pro-
» curé soixante-dix charrues qui ont
» été distribuées entre eux ; cinq mille
» jeunes pêchers leur ont également
» été procurés, et ils se sont empres-
» sés de les planter.

» L'introduction des manufactures
» avoit d'abord éprouvé une forte op-
» position de la part des chefs de ces
» tribus, sous prétexte que les fem-
» mes, en acquérant la facilité de
» pourvoir par elles-mêmes à leur en-
» tretien et à leur habillement, pour-
» roient songer à s'affranchir de l'au-
» torité des hommes, et à secouer le
» joug humiliant sous lequel ceux-ci

» se plaisent à les retenir. Mais ces
» inquiétudes se sont dissipées d'au-
» tant plus facilement, qu'on s'est
» convaincu par l'expérience, que les
» liens se sont resserrés et les affec-
» tions fortifiées dans les familles, à
» mesure que les femmes s'y sont ren-
» dues plus utiles, et qu'elles se sont
» plus assiduement occupées du soin
» de leurs ménages. En filant pendant
» l'espace de deux années, plusieurs
» Indiennes ont trouvé le moyen de
» se vêtir avec le produit de leur tra-
» vail, et même d'acheter des cochons
» et quelques bêtes à cornes. Ces
» exemples ont excité parmi les autres
» femmes une émulation si grande,
» qu'elles se sont adressées le prin-
» temps dernier aux facteurs des comp-
» toirs anglais, pour leur demander
» cent paires de cardes à coton et
» quatre-vingts rouets, qui leur ont de
» suite été délivrés. Déjà même on a

» vu, non sans surprise, un chef de
» famille indienne, faire de sa main
» un métier à tisser et deux rouets.

» Pour prévenir les désordres et les
» crimes, chaque bande de chasseurs
» qui, dans l'automne, voudra se
» mettre en campagne, sera tenu d'al-
» ler se présenter au chef de la tribu,
» qui chargera l'un d'entr'eux de sur-
» veiller la conduite des autres, et
» qui répondra de la conduite de ses
» compagnons. Au retour des chas-
» seurs, il sera fait par chacun des
» chefs en personne, un rapport dans
» lequel il rendra compte à l'agent
» du gouvernement américain de tout
» ce qu'ils auront fait ou remarqué
» pendant leurs excursions.

» Deux forges de maréchal se sont
» déjà établies aux frais des Etats-
» Unis d'Amérique, sur le territoire
» habité par la nation des Crëcks;
» et, quoique tout cela n'annonce pas

» de grands progrès dans la civilisa-
» tion, c'est toujours un achemine-
» ment qui tend à y conduire. Les
» arts ne sont sans doute arrivés que
» de cette manière en Europe, au
» dégré de perfection où ils s'y trou-
» vent aujourd'hui portés.

» L'agent nommé par le gouverne-
» ment des Etats-Unis pour assister à
» l'assemblée nationale des Crëcks, y
» remplira les fonctions de ministre
» de la justice. On ne peut, en cela,
» qu'applaudir à la sage politique qui
» paroît avoir dicté cette mesure.

» Le temps n'est peut-être pas éloi-
» gné, où les États-Unis formeront
» une puissance colossale, qui con-
» centrera dans ses mains toute la
» force, tout le commerce et toute la
» gloire du Nouveau-Monde. »

Si je ne connoîssois pas parfaitement la nation crëck, j'avoue que, d'après l'article que je viens de rapporter, je

la regarderois comme absolument soumise au joug des Américains ; mais je connois trop bien l'esprit d'indépendance des Indiens, et leur haîne contre les Anglo-Américains, pour ne pas apprécier cet article à sa juste valeur. Pour mettre le lecteur à portée de juger de la vérité de son contenu, je vais lui en donner l'analyse, ainsi que les raisons que l'on avoit de le présenter ainsi.

Les Anglo-Américains annoncent avoir commencé la civilisation des Sauvages situés au sud de l'Ohio. La seule réfutation que je ferai de cet article, c'est qu'il n'existe aucun sauvage au sud de cette rivière, et que toutes les peuplades sont à l'est et à l'ouest.

A l'égard des six députés par tribu qui doivent tenir une assemblée nationale au mois de mai de chaque année, on se rappelle que j'ai déjà annoncé que c'étoit l'époque de leur

assemblée générale ; aussi l'auteur de l'article a-t-il conservé religieusement leur habitude, qui est de ne sortir de l'assemblée ni jour ni nuit, avant que toutes les affaires soient terminées.

Les Américains disent que les Crëcks ont consenti à se charger de l'éducation de leur bétail, parce que les terres où habitent ces sauvages sont très-abondantes en excellens pâturages.

On jugera facilement de la vérité de cette assertion, lorsque l'on saura qu'il n'y a pas de peuples qui aient une aussi grande quantité de bétail de toute espèce, que les Crëcks. Il ne paroîtra pas naturel de supposer qu'ils veuillent bien se défaire de leur bétail, pour avoir l'avantage d'élever celui des Américains.

Ils annoncent avoir donné des charrues et des métiers à tisser. Ce fait est possible ; mais, à l'égard des cinq mille

pêchers qu'ils annoncent avoir fait distribuer, l'auteur a sans doute oublié, ou n'a jamais su, qu'il existe chez les Crëcks une si grande quantité de pêchers, que l'on en rencontre à chaque pas.

On peut juger, d'après cela, de l'importance du cadeau.

Pour prévenir les désordres et les crimes qui se commettent à la chasse, ils ont obligé chaque bande de chasseurs de se présenter au chef de sa tribu, qui chargera l'un d'entr'eux de surveiller les autres, et qui répondra de la conduite de ses compagnons.

Je connois assez combien les Crëcks seroient révoltés d'une telle proposition, pour assurer que si un Américain, fusse même le président, osoit la faire dans l'assemblée des chefs de la nation, il n'en sortiroit pas sans être assassiné.

La police de a chasse est confiée à

chaque chef de famille, qui répond de ce qui se fait dans la sienne ; et le grand chef de la nation n'a pas le droit lui-même de s'immiscer dans cette police, qui d'ailleurs n'a rien de difficile, parce qu'il ne s'y commet jamais aucun crime.

Il n'y a donc rien, ou presque rien de vrai dans cet article, qui n'a été fait que pour chercher à persuader au gouvernement français, que celui des Etats-Unis avoit déjà fait de grands progrès dans la confiance de ces peuples, qu'il convoite à la vérité depuis long-temps, et qu'il seroit dangereux de lui laisser conquérir, mais dont il est facile de lui enlever l'appui.

A l'égard de l'autorité que l'article donne déjà aux Anglo-Américains sur la nation crëck, si elle étoit telle qu'il l'annonce, je ne conseillerois pas aux Français de s'exposer à prendre possession de la Louisiane, car ils n'en

resteroient pas les maîtres long-temps; les insinuations perfides des Américains rappelleroient bientôt contre eux les évènemens de la rivière aux massacres, où tout ce qu'il y avoit de Français a été égorgé par les Natchés.

Quelle que soit la jactance des Américains, qui se croient déjà très-puissans, je sais qu'il est encore facile d'opposer une digue à leur ambition, et que la France est peut-être la seule puissance capable de l'entreprendre et de réussir dans cette entreprise, dont le succès dépand beaucoup de la sagesse et des connoissances des hommes qu'elle y emploiera. L'établissement des Français dans cette partie du continent, auroit un avantage qu'il est difficile d'apprécier; il sauveroit du joug des Américains, toutes les peuplades éparses sur l'immense étendue du continent, et préviendroit leur entreprise contre la tranquillité de l'Europe, qu'ils

ont déjà l'indiscrétion de menacer de leur autorité future.

Pour faire particulièrement connoître au gouvernement français combien il est de son intérêt de former dans cette partie du continent un établissement solide, je vais faire ensorte de lui donner des descriptions locales, et de lui prouver que quelle que soit la puissance qui se rende maîtresse de la Louisiane et du beau fleuve du Mississipi, elle pourra aisément dicter des lois à toutes celles qui auroient quelques possessions sur ce continent. Je commence par le fleuve du Mississipi.

Description du Mississipi.

Le Mississipi est un très-grand fleuve, situé dans la Basse-Louisiane; il s'est fait un lit en forme de boyau, dans lequel il porte ses eaux à la mer, et qui est d'une longueur de soixante-

dix lieues. Ce lit s'est formé par la grande quantité d'arbres que tous les ans le fleuve charie lors de la fonte des neiges qui se trouvent à sa source. Il est impossible d'arrêter ces arbres, qui chaque année forment de nouvelles îles, et refoulent les eaux de la mer, en les éloignant de la Nouvelle-Orléans. Ils sont ordinairement accompagnés d'une si grande quantité de boue et de sables, qu'ils forment promptement une terre habitable. Il y en a beaucoup sur lesquelles on trouve déjà de belles habitations; mais elles ont peu de profondeur, parce que d'un côté du fleuve se trouve la mer, et de l'autre le lac Pont-Chartrain ; ce qui fait que la Louisiane ainsi resserrée, n'a pas dans cet endroit plus d'une demi-lieue de profondeur de terres à cultiver : le surplus est impraticable et mouvant.

J'ai remarqué sur les bords de ce fleuve, des arbres d'une grosseur prodigieuse ; mais ils sont d'une mauvaise qualité, et ne peuvent être employés à la construction, attendu que les vers s'y mettent aussitôt qu'ils sont coupés, et qu'un vaisseau construit avec ce bois ne dureroit pas six ans. Il se trouve cependant dans ce pays une très-grande quantité de bois de construction, mais ils sont dans une autre partie.

Le fleuve du Mississipi a, dans sa plus grande largeur, environ un tiers de lieue, et quatre-vingts brasses de profondeur ; mais le fond est couvert partout d'arbres tellement enchaînés les uns dans les autres, que quand un vaisseau veut mouiller, s'il jette l'ancre, il ne peut plus la retirer, et est obligé de couper son cable ; il ne lui reste d'autre moyen que de s'amar-

rer aux arbres qui bordent le rivage.

Il y a cinquante ans, ce fleuve n'étoit pas plus large que la Seine ; mais sa rapidité est telle, qu'elle a miné ses bords, et s'est fait un lit d'une très-grande largeur. J'ai vu quelquefois s'engloutir et entièrement disparoître en un instant, une profondeur de vingt à trente toises, et de plus d'une lieue en longueur. Cela arrive quand le fleuve est bas, après la fonte des neiges ; c'est cet écroulement qui rend le fleuve dangereux pour les vaisseaux qui le remontent ; ils ne peuvent se dispenser de longer ses bords ; et, quand le vent n'est pas favorable, ils sont forcés de touer et même de s'amarrer aux arbres sur les bords. Il y avoit une balise où se tenoient des pilotes ; mais elle a été plusieurs fois détruite et réformée par le fleuve, et il ne reste plus aujourd'hui qu'une

mauvaise maison habitée par quelques pilotes. Le petit fort est absolument détruit, et les Espagnols en ont fait construire un autre à quinze lieues plus haut, qu'ils appellent aujourd'hui fort Plaquemine : c'est le seul qui défende le fleuve pour arriver à la Nouvelle-Orléans.

L'entrée de ce fleuve, par la mer, est devenue très-difficile, et les passes changeantes. Il seroit si difficile, que je regarde comme impossible, d'y remédier, attendu les changemens qui existent dans le cours du fleuve. Tantôt une passe est libre, tantôt une autre; ensorte que les travaux que l'on feroit pour en régler le cours, pourroient, en un instant, devenir inutiles. La passe, qui portoit autrefois le nom de grande passe, n'est presque plus praticable aujourd'hui, à cause de la quantité prodigieuse de

petites îles que ce fleuve a formées, et des terres et sables qui sont descendus, et qui ne laissent plus qu'une profondeur d'environ douze pieds. De cinq passes qui existoient autrefois, il n'en reste plus que deux, qui sont celle du sud et celle du sud-ouest. Elles ont environ quatorze pieds de profondeur sur la barre. On y rencontre un sable dur, amoncelé par le courant du fleuve et le refoulement de la marée, ce qui présente des dangers pour un bâtiment qui seroit dans le cas de le toucher. Si un vaisseau se trouvoit dans un calme, il seroit exposé à être emporté par le courant, dans la baie St.-Bernard, d'où il est très-difficile de sortir. Il faut beaucoup d'expérience dans cette navigation, pour éviter cet écueil.

Si la France permettoit que les Anglo-Américains se rendissent maîtres de ce beau fleuve, avant cinquante

ans ils dicteroient des lois à l'Europe. Toutes les Antilles, qu'ils regardent comme fesant partie de leur continent, seroient sous leur domination, ainsi que le Mexique et le Pérou qu'ils enlèveroient très-facilement aux Espagnols. C'est sans doute pour faire un grand pas vers l'exécution de ce projet, que l'on a voulu insinuer au gouvernement français que la partie de la Louisiane, située sur la rive gauche du Mississipi, est une langue de terre marécageuse, formée de sables mouvans, dont la possession est de peu d'importance pour la France, mais présenteroit quelques avantages aux États-Unis, sous le rapport militaire.

La note suivante des marchandises apportées du Cumberland et du Quintock, par le Mississipi, fera connoître la richesse de ces deux nouvelles provinces, prises par les Américains sur

les Sauvages (1), et l'importance de la libre circulation du fleuve.

---

(1) Extrait de l'*Intelligence*, feuille américaine imprimée à Washington, le 4 novembre 1801.

État des marchandises exportées par le Missisipi, depuis le 1er. janvier 1801 jusqu'au 30 juillet suivant, par quatre cent dix bateaux plats, vingt-six bateaux à quille, et sept gros canots; conforme aux registres de la douane.

62,033	Barils de farine.	71	Barils de beurre.
882	Bouc. de tabac.	1,770	*Id.* de fer en barre.
43	Balles de pelleter.	112	Barils de poudre.
1,990	*Idem; dito.*	94	Bariques (bierre.)
557	Peaux d'ours.	14	*Idem.* (bierre.)
5,347	*Idem* de daims.	4,154	Balles de coton, pesant l'une dans l'autre 300 liv.
25,000	*Idem; dito.*		
30	Balles de chanvre.		
22,746	*Idem; dito.*	2,240	Barils de pommes.
57,692	pesant de jambon.	22	Caisses de verres à vitrer.
680	Barils de porc.		
43	*Idem* de bœuf.	30	Barils d'oignons.
129,600	*Id.* de cordages.	16	Caisses de savon.
77,042	*Id.* de cordag. bl.	10	Paires de meules à moulins.
565	Barils d'eau-de-vie de grain.	3	Goëlettes et un brique, construits sur l'Ohio.
29	Barils d'eau-de-vie de pêche.		
30	*Idem* de cidre.		

J'ai mis à découvert la perfidie de cette insinuation, en rappelant au gouvernement que c'est sur cette terre de peu d'importance qu'est bâtie la Nouvelle-Orléans, et une grande quantité d'excellentes habitations qui se trouvent en remontant jusqu'à la rivière Hyberville ; et de-là au Bâton-Rouge, où il y a un fort qui défend le fleuve; et, enfin, jusqu'aux limites des États-Unis, formées par le Bayou-chaudepisse, ce qui présente une étendue de cent vingt lieues, et les terres les plus fertiles de la colonie. J'ai donné une description détaillée de ce prétendu *petit morceau de terre*, dans la *Gazette de France*, du jeudi 10 thermidor an 10, et j'ai prouvé au gouvernement, que l'arrangement que vouloit proposer le président des États-Unis, ne tendoit à rien moins qu'à rendre les Anglo-Américains les maîtres de tous les ports et ancrages où

pourroient arriver les vaisseaux français ; ensorte qu'on ne pourroit remonter même le fleuve du Mississipi, sans en obtenir la permission des États-Unis.

Le traité que l'Espagne a fait avec eux, il y a trois ans, par lequel elle a cédé la ville et le fort des Natchés, ainsi que tous les villages, forts et autres postes militaires qu'elle tenoit des Français, jusqu'aux Illinois, et dont une partie des habitans est créole français, leur donne déjà un très-grand avantage. Je ne doute pas que la religion du prince de la paix, qui a conclu le traité en 1798, n'ait été surprise ; et c'est aujourd'hui la France qui en supporte le désavantage ; puisqu'au lieu de reprendre tout ce qu'elle avoit cédé à l'Espagne, elle se trouve privée du plus beau pays du monde, et qui lui auroit offert les ressources les plus précieuses. Je connois parfai-

tement ce pays, que j'ai parcouru pendant l'espace de vingt ans; je sais de quel avantage il peut être; j'en ai donné la description au gouvernement; c'est ce qui me dispense d'entrer aujourd'hui dans de plus grands détails. Je me borne donc ici à observer que si les choses restoient dans cet état, il pourroit, par la suite, en résulter de fâcheuses conséquences pour l'Espagne (1).

Continuation de mon voyage dans les nations Crëcks.

Je quittai donc la Nouvelle-Orléans et son papier-monnoie, pour rejoindre mon détachement sur la rive droite du Mississipi, vis-à-vis la rivère Hyberville, où j'avois assigné le rendez-vous. Je continuai ensuite ma

(1) J'en dirai la raison dans un ouvrage plus étendu.

course dans la direction du sud, et je ne tardai pas à me trouver dans la baie St.-Bernard, située, par la latitude nord, de vingt-neuf degrés cinq minutes, méridien de Paris. On trouve dans cette baie une belle rivière, qui coule de l'est à l'ouest environ trente lieues, et prend ensuite une direction sud, sud-ouest. Je crois qu'elle a sa source dans le Mexique; et il est probable que c'est en suivant le cours de cette rivière, que les Atakapas sont venus habiter le fond de la baie St.-Bernard, quand ils furent obligés de fuir le Mexique, leur patrie.

Nous partîmes de la baie St.-Bernard, sans avoir vu aucuns Sauvages, et nous dirigeâmes notre course à l'ouest. Le cinquième jour de marche, une heure après le soleil levé, mes éclaireurs vinrent me rendre compte qu'il y avoit à un quart de lieue devant nous, dans une petite prairie au bord

d'un étang, une troupe de Sauvages, hommes et femmes, qu'ils croyoient être occupés à faire boucaner des viandes.

Arrivée chez les Atakapas.

La forêt où nous étions alors, étoit assez épaisse pour qu'aucun de mes gens n'eût été vu ; je les formai en trois détachemens, et je les disposai de manière à cerner ces Sauvages, et à ne leur laisser d'autre retraite que le côté de l'étang. Je fis ensuite avancer le tout, et je détachai en avant un petit chef, pour reconnoître de quelle nation étoient ces Sauvages, et quelles intentions ils manifesteroient à notre égard. Nous fûmes bientôt assurés que c'étoient des Atakapas, qui, aussitôt qu'ils nous virent, loin de chercher à se défendre, nous firent des signes de paix et d'amitié ; ils étoient au nombre de cent quatre-vingts de tous

sexes, occupés, comme on l'avoit soupçonné, à boucaner des viandes. Aussitôt que mes trois détachemens eurent débouché la forêt, je vis un de ces Sauvages venir directement à moi: au premier aspect, je reconnus qu'il n'étoit pas de la nation Atakapas; il m'aborda avec politesse et un air facile, peu ordinaire parmi ces Sauvages. Il m'offrit pour ma troupe des rafraîchissemens que j'acceptai, en lui en témoignant ma reconnoissance. On servit des viandes à tout mon détachement; et, pendant l'espace d'environ six heures que je restai avec cet homme, j'appris qu'il étoit Européen; qu'il avoit été Jésuite; et, qu'étant passé au Mexique, ces peuples l'avoient choisi pour leur chef. Il parloit assez bien français. Il me dit qu'il s'appeloit Joseph; mais je n'ai pas su de quelle partie de l'Europe il étoit.

Il m'apprit que le nom d'Atakapas, qui signifie mangeurs d'hommes, avoit été donné à cette nation par les Espagnols, parce que toutes les fois qu'ils en attrappoient un, ils le fesoient rôtir, mais qu'ils ne les mangeoient pas ; qu'ils en agissoient ainsi envers cette nation, pour venger leurs aïeux des tourmens que ceux-ci leur avoient fait endurer, lorsqu'ils étoient venus prendre possession du Mexique; que s'il se trouvoit quelques Anglais ou Français perdus dans cette baie, les Atakapas les recevoient avec bonté, leur donnoient l'hospitalité; et, s'ils ne vouloient pas rester avec eux, ils les fesoient conduire chez les Akancas, d'où ils pouvoient facilement se rendre à la Nouvelle-Orléans.

Il me dit : « Vous voyez ici à-peu-près la moitié de la nation des Atakapas; l'autre moitié est en avant. Nous avons l'habitude de nous partager en

deux ou trois divisions pour suivre les bizons, qui, au printemps, remontent dans l'ouest, et en automne descendent dans ces parages; il y a des bandes de ces bizons, qui vont quelquefois jusqu'au Missouri; nous les tuons avec des flèches; nos jeunes chasseurs sont très-adroits à cette chasse. Vous voyez d'ailleurs que ces animaux sont en très-grande quantité, et aussi apprivoisés que s'ils étoient élevés dans une ferme; aussi avons-nous grand soin de ne les jamais épouvanter. Quand ils séjournent dans une prairie ou dans une forêt, nous campons près d'eux pour les habituer à nous voir, et nous suivons tous leurs mouvemens, de manière qu'ils ne peuvent nous échapper. Leur chair nous sert de nourriture, et leur peau de vêtement. Voici environ onze ans que je vis avec ce peuple; j'y suis heureux et tranquille, et n'ai pas le moindre

desir de retourner en Europe. J'ai six enfans que j'aime beaucoup, auprès desquels je veux finir mes jours. »

Lorsque ma troupe fut reposée et rafraîchie, je pris congé de Joseph et des Atakapas, en leur protestant le desir que j'avois de pouvoir reconnoître leur bon accueil, et je continuai ma route.

Les derrières de cet immense terrain, sur la rive droite du Mississipi, sont remplis d'une quantité prodigieuse de bizons ou bœufs sauvages, et de chevaux de race andalouse échappés du Mexique, où ils avoient été amenés par les Espagnols. Ceux qui se trouvent sur les bords du Missouri, sont d'une autre espèce, d'une taille et d'une grosseur extraordinaires. Les plus petits sont aussi gros que nos plus forts chevaux en Europe. La manière dont les Sauvages les prennent est très-adroite ; ils les abattent d'un

coup de carabine dirigé au col du cheval ; et à une distance de cent pas, ils sont sûrs de lui couper la crinière en effleurant le col. Le cheval étourdi de ce coup, tombe, et les Sauvages se précipitent aussitôt dessus, le garottent et l'emmènent ; ils l'apprivoisent ensuite fort aisément. Pour y parvenir, ils le font marcher dans un marais jusqu'à ce qu'il soit très-fatigué, ou ils lui font éprouver la même fatigue dans une rivière ; et lorsqu'il est ainsi réduit, il devient extrêmement doux : il y en a peu qui soient indomptables.

Arrivée chez les Nakitoches et les Akancas.

J'avançois toujours à l'ouest-nord-ouest ; après avoir traversé d'immenses forêts et de très-grandes prairies, où l'on trouve fréquemment des étangs, j'arrivai chez les Nakitoches, qui ha-

bitent un peu avant la rivière Rouge à l'est, près du Mississipi. C'est une nation peu considérable, dont les mœurs sont très-douces; ils sont hospitaliers et aiment beaucoup les Français; ils possèdent les meilleurs terres de la Louisiane, tellement fertiles qu'elles produisent sans culture toutes les graines que l'on veut y semer.

Nous arrivâmes de-là à la rivière Blanche, où nous rencontrâmes une petite peuplade d'Akancas réunie avec des créoles français. Nous revînmes ensuite à la rivière Rouge; et, comme cette rivière étoit le but de notre voyage, qui n'avoit pour motif que la curiosité des jeunes guerriers crëcks, qui m'avoient demandé de les conduire à la source de cette rivière pour visiter les souterrains qu'avoient autrefois habités leurs pères, après leur fuite du Mexique, nous prîmes le parti de la remonter, sans nous éloigner de ses bords.

Arrivée à la rivière Rouge.

La rivière Rouge jette ses eaux dans le fleuve du Mississipi, par les 32 degrés de latitude nord, et par les 90 de longitude ouest, méridien de Paris. Sa source se trouve sur les terres du Mexique par les 36 degrés latitude nord ; ce qui fait que son cours se porte du sud au nord. En remontant cette rivière, je rencontrai une partie de la nation des Tchactas, qui, vingt-cinq ans auparavant, s'étoit mise en course pour trouver des terres où le gibier fût abondant. Ces Tchactas sont quelquefois en guerre avec les Cados, nation belliqueuse et méchante, avec laquelle il est dangereux de faire le commerce, à cause de sa mauvaise foi. Il arrive souvent que les Cados vendent leurs pelleteries à des marchands étrangers, et qu'ensuite ils tuent ces mêmes marchands pour

les leur reprendre. Ce sont eux qui passent le mieux les peaux de bizons et de castors, dont ils prennent une grande quantité à la chasse.

Lorsque nous eûmes remonté la rivière Rouge, environ cent cinquante lieues plus haut que l'endroit où elle se jette dans le Mississipi, nous trouvâmes une belle forêt, à la sortie de laquelle nous rencontrâmes les cavernes dont les vieillards m'avoient souvent parlé. Je les reconnus aisément à la description qu'ils m'en avoient faite; elles étoient situées du côté de la rivière Rouge, dans un terrain élevé, que les Anglais appellent Bloff. J'en ai visité assez pour loger quinze à vingt mille familles; elles sont peu éloignées les unes des autres. J'ai fait tirer plusieurs coups de fusil en les parcourant; il en est sorti une grande quantité de bizons, de bœufs sauvages et même des che-

vaux. Nous prîmes au moins cinq cents de ces derniers. L'épouvante que nous causions aux bizons m'a fourni l'occasion de remarquer que quand cet animal est poursuivi par la crainte, les plus grands précipices n'arrêtent pas sa course. J'en ai vu plus de quatre mille se précipiter des cavernes dans la rivière Rouge, quoiqu'il y eut plus de quatre-vingts pieds de hauteur. Le bœuf sauvage n'a pas cette témérité; il évite un précipice, lorsqu'il sent ne pas avoir assez de force ou de légèreté pour le franchir. Ces bœufs sortent du Mexique; ils se répandent dans les forêts et dans les prairies, et s'y multiplient si considérablement, qu'il n'est pas extraordinaire d'en rencontrer plus de dix mille dans une journée de marche.

Arrivée aux cavernes.

Nous arrivâmes aux cavernes vers

le temps de Noël 1781, c'est-à-dire, au commencement de l'hiver. Comme le pays est assez froid, que nous avions beaucoup de rivières à traverver, et que les chemins devenoient très-mauvais, je proposai à mes guerriers de séjourner dans ces cavernes, pour y attendre la belle saison; ils y cousentirent; nous choisîmes les plus commodes, et nous y restâmes soixante et quinze jours, pendant lesquels nous vécûmes très-agréablement et en abondance. Mes guerriers n'étoient occupés qu'à la chasse, à la pêche et à la danse.

Départ des cavernes pour retourner dans la nation.

Lorsque la belle saison fut revenue, nous nous disposâmes à nous mettre de nouveau en route pour rejoindre la nation. Je m'apperçus que mes jeunes guerriers quittoient avec regret cette

belle solitude, que leurs pères avoient habitée long-temps, et qui leur rappeloit des souvenirs chers à leurs cœurs.

Nous nous mîmes en route vers la fin de mars 1782, et nous dirigeâmes au sud-sud-ouest quart d'ouest. Nous fîmes plus de deux cents lieues dans cette direction, sans rencontrer une seule forêt; nous ne trouvions que des prairies et des terres qui m'ont paru très-fertiles, et qui étoient couvertes de toutes sortes d'animaux sauvages, qui, n'étant jamais pressés par le besoin, vivoient en paix. Nous ne rencontrâmes ni ruisseaux, ni rivières, mais seulement des étangs et de petits lacs, dont les eaux, pour la plupart, étoient saumâtres. Nous campions ordinairement, et autant que possible, sur les bords de ceux qui avoient les eaux douces. Nous y trouvions une grande quantité de joncs séchés, que

nous employions pour faire cuire nos viandes. Lorsque cette ressource nous manquoit, nous étions obligés d'avoir recours à la bouse de vache, également desséchée. Nous trouvâmes cependant dans cette immense étendue une assez belle source, que je crois être celle de la rivière Blancle, qui perd ses eaux dans le Mississipi par le 34e. degré 40 minutes latit. nord, et 90 degrés 32 minutes long., méridien de Paris. Sur cette même rivière, habite la petite nation des Panis, et à son embouchure à l'est, est celle des Akancas, dont nous avions trouvé une partie à la rivière Blanche. Nous passâmes sans nous arrêter; et, après avoir marché encore quelques jours, nous nous trouvâmes sur les bords de la rivière du Missouri, que je cherchois. Nous suivîmes son cours à travers des prairies immenses, et semblables à celles que nous avions déjà parcou-

rues. Nous traversâmes de temps à autre d'assez belles forêts, dans lesquelles nous ne trouvâmes aucunes traces d'hommes. Après en avoir passé plusieurs, nous entrâmes dans une forêt que je crus reconnoître pour être celle où les Alibamons avoient été surpris et défaits par les Crëcks, parce que nous remarquâmes sur les bords du fleuve d'assez belles cavernes.

Nous passâmes sur la rive gauche du Missouri, dans la partie de l'ouest; nous avions fait peu de chemin, lorsque nous rencontrâmes et surprîmes quinze Sauvages qui étoient couchés et endormis au bord d'un étang. Ils furent fort étonnés de nous voir, et nous firent beaucoup de caresses, en nous montrant une forêt qui pouvoit être à trois lieues de distance de nous, et où ils nous firent entendre qu'étoient leurs habitations. Ils avoient près d'eux des peaux de bizons, de

daims, et une assez grande quantité de peaux de castors. Je leur en fis faire des paquets qu'ils chargèrent sur leurs épaules; et, comme ils avoient des fusils, je les fis prendre par mes jeunes guerriers. Je fis ensuite marcher ces Sauvages entre deux pelotons; je détachai un d'entr'eux, auquel je remis son fusil, son cornet à poudre et ses balles, et lui fis signe d'aller à son habitation, pour prévenir de notre arrivée. Il partit aussitôt avec beaucoup de promptitude, se retournant cependant de temps à autre pour voir si nous le suivions avec ses quatorze camarades. Nous le perdîmes bientôt de vue; et, quand nous fûmes à une demi-lieue de la forêt où habitent ces Sauvages, que l'on nomme Osages, nous en vîmes sortir une centaine de tout sexe qui vinrent à notre rencontre. Ils nous reçurent avec des marques d'une grande satisfaction, et nous firent

donner, aussitôt notre arrivée, des viandes cuites et de la sagamité (1). Mes gens qui n'avoient pas bu de sagamité depuis près d'un an, furent très-satisfaits de cette réception, à laquelle ils firent grand honneur par la quantité de cette liqueur qu'ils consommèrent.

Ces Sauvages me firent beaucoup d'instances, pour m'engager à passer la nuit dans leur village; ils me dirent qu'il y avoit, à peu de distance de leur demeure, quatre hommes blancs qui venoient leur vendre des étoffes, des couverttures, et autres marchandises qu'ils me firent voir. Je me doutai que ces hommes blancs étoient des Anglais du Canada; et j'appris, par la suite, que je ne m'étois pas trompé; car je ne les vis pas, n'ayant point

(1) La sagamité est une espèce de boisson faite avec la farine de maïs.

accepté la proposition qui m'étoit faite, de rester dans le village. Je témoignai toute ma reconnoissance à ces Sauvages, leur fis remettre leurs armes, et continuai ma route vers la rivière du Missouri. Je trouvai, sur les bords de cette rivière, une assez grande quantité de canots pour passer tous mes gens sur la rive droite; où nous rencontrâmes une belle prairie, où il y avoit une plate-forme élevée, sur laquelle nous passâmes la nuit; nous en partîmes le lendemain, avant le jour.

Après avoir traversé une forêt, que nous laissâmes à l'ouest, à environ cinq lieues derrière nous, nous repassâmes le fleuve du Missouri, et reprîmes sa rive gauche. Nous continuâmes notre route; et, après avoir marché environ cinquante lieues le long du fleuve, nous rencontrâmes une forêt, dans laquelle mes éclai-

reurs trouvèrent deux femmes blanches qu'ils m'amenèrent ; ce qui me surprit beaucoup. Elles portoient une figure assez douce, qui me fit d'abord croire qu'elles étoient étrangères. Je leur demandai où étoit leur habitation; elles m'en montrèrent la direction ; je leur ordonnai de marcher devant, et de nous y conduire. Lorsque nous fûmes dans la forêt, nous trouvâmes une petite rivière qui remontoit au nord-ouest; et, en suivant son cours, nous arrivâmes, après une heure de marche, à un assez joli village, habité par des Sauvages blancs. Lorsqu'ils me parlèrent, je crus entendre le langage dur des Bas-Bretons. Ils me présentèrent des espèces de livres écrits à la main, dans leur langue ; je leur en demandai un, et leur donnai, en échange, une petite hache, dont ils parurent fort contens. J'ai depuis fait voir ce livre à des

Européens, qui ont reconnu qu'il étoit écrit en langue Welche. Un savant Anglais m'a dit qu'on trouvoit effectivement dans l'histoire d'Angleterre, qu'un prince Welche étoit parti avec sept à huit cents familles, et s'étoit réfugié dans ce pays. Il est probable que ce sont les descendans de ces Welches. Comme je n'entendois rien de leur langage, je n'ai pu savoir le nom de leur colonie. Je la quittai le même jour, et repassai le fleuve du Missouri, pour la troisième ou quatrième fois, et je me dirigeai au nord-est. Je trouvai, après quelques jours de marche, le fleuve du Mississipi, à l'endroit où habite la petite nation des Kakias, ce qui me fit connoître que j'étois trop descendu à l'est. Je fus obligé de remonter à l'ouest, et je rencontrai une peuplade, appelée les Ançalagresses, qui existoient alors, et qui ne sont plus rien

aujourd'hui. Je trouvai aussi une partie des Missouriens qui étoient venus habiter les bords du fleuve, ainsi que plusieurs autres tribus d'Indiens, dont je me dispenserai de parler, parce que depuis l'arrivée des Acadiens dans cette partie de l'Amérique, ils se sont joints à eux, pour ne plus former qu'une peuplade. Ils sont établis à la Nouvelle-Madrid, qui leur a été donnée par le gouvernement espagnol. Ces Acadiens, long-temps malheureux, et relégués en France, après la prise du Canada par les Anglais, arrivèrent à la Nouvelle-Orléans en 1785. La cour de France avoit obtenu pour eux, du roi d'Espagne, un terrain sur la rive droite du Missisipi, à l'endroit appelé la Fourche, à peu de distance de l'Ohio, où ils vivent parfaitement heureux. Ils sont industrieux; mais ils manquent d'encouragement, parce qu'ils ont tout en

abondance, et qu'ils sont sous la domination des Espagnols, qui ne font rien pour les faire sortir de leur engourdissement ; mais, s'ils redevenoient Français, ils s'adonneroient au commerce, et tireroient le plus grand parti de la position heureuse dans laquelle ils se trouvent. L'hiver est, chez eux, très-rigoureux; mais ils savent se procurer tout ce qui leur est nécessaire pour cette saison, pendant laquelle ils ne peuvent ni chasser, ni pêcher; et ils la passent ordinairement en fêtes.

Le roi d'Espagne a envoyé à la Nouvelle-Madrid, des ingénieurs, pour lever le plan d'une nouvelle ville, qui deviendroit la plus belle ville de l'univers, si elle s'exécutoit d'après ce plan.

Après que nous eûmes marché pendant six jours, nous rencontrâmes une petite rivière, appelée St.-Fran-

çois ; nous couchâmes sur ses bords, mais il nous fut impossible de dormir, attendu la grande quantité d'oiseaux aquatiques de toute espèce qui sont sur cette rivière, et qui y font un bruit insupportable. Nous continuâmes notre route, et après un jour et demi de marche, nous rencontrâmes le Missouri, et bientôt après le fort bâti par les Espagnols, à la jonction du Missouri et du Mississipi : cette jonction se fait par les 38 dégrés 36 minutes latitude nord.

Ce fleuve ne roule que de la boue ; son cours, que j'ai suivi environ sept cents lieues, vient de l'ouest-nord-ouest, et coule avec une rapidité étonnante. Les Missouriens sont aujourd'hui peu nombreux ; ils habitent une petite forêt à trente lieues au-dessus de la jonction de ce fleuve avec le Mississipi. Ce sont les Anglais qui font le commerce avec toutes les nations

que j'ai rencontrées sur le Missouri ; ils remontent chez eux par les lacs, en partant de Québec ou des Trois-Rivières, d'où ils tirent leurs marchandises pour échanger contre des pelleteries. Les Espagnols, jaloux de ce commerce, avoient fait bâtir le fort dont je viens de parler, pour empêcher les Anglais de passer; mais ceux-ci, lorsqu'ils étoient chez les Indiens, fesoient construire des espèces de radeaux ou bateaux très-plats ; ils déposoient dessus et dans le milieu, leurs pelleteries les plus précieuses, mettoient sur les côtés celles de moindre valeur, pour servir de bastinguages, et passoient ainsi devant le fort espagnol ; ils essuyoient quelques coups de canons, dont ils étoient rarement atteints, attendu l'extrême rapidité du fleuve. Ils avoient, sur la rive opposée, un comptoir où ils déposoient leurs marchandises, et où ils

étoient à l'abri des Espagnols, qui n'osoient pas faire le commerce avec toutes ces nations sauvages. Ce comptoir est aujourd'hui un joli village, à une demi-lieue au-dessous du confluent des deux fleuves.

Nous traversâmes le Mississipi, et le lendemain, dans l'après-midi, nous trouvâmes l'Ohio, ou la belle rivière. Nous nous rendîmes ensuite dans la partie de nos terres, appelée l'Yazau, où sont nos chasses ; delà chez les Sikasaos et les Scherokys. Nous descendîmes ensuite la rivière Cousa, et arrivâmes chez nous dix-huit mois après notre départ ; ayant parcouru deux mille six cents lieues sans avoir perdu un seul homme, sans aucune espèce d'accident, ni maladie, ramenant avec nous environ quinze cents chevaux chargés de pelleteries les plus précieuses. Chacun de mes guerriers avoit indépendamment de cela, une petite

pacotille de peaux de castors et de loutres ; tous étoient très-satisfaits de leur voyage, et leurs parens très-enchantés de les revoir.

Comme j'avois envoyé à l'avance dans la nation, pour prévenir de notre prochaine arrivée, l'on venoit au-devant de nous de tous les villages où nous devions passer, et on nous y recevoit au milieu des fêtes. Dans chaque village, il se trouvoit quelques parens ou amis de mes guerriers ; ils se joignoient aussitôt à nous pour nous accompagner : de sorte qu'à mon arrivée dans mon habitation, que j'avois nommée le *petit Paris*, ma troupe se trouva augmentée de plus de deux mille personnes, qui restèrent avec nous pendant trois jours que nous employâmes à prendre la médecine de guerre.

Il est d'usage chez les Crëcks, qu'un Sauvage, en arrivant d'un long voyage,

quel qu'il soit, ne peut rentrer chez lui sans s'être purifié par une médecine de guerre (1).

Lorsque nous eûmes satisfait à cet usage, je renvoyai mes guerriers chez leurs parens pour se reposer, en les invitant à se tenir prêts s'ils étoient disposés à faire de nouvelles courses, et je me reposai moi-même pendant trois semaines. Comme la guerre entre les Anglo-Américains et les Anglais duroit toujours, je me décidai à assembler de nouveaux guerriers, dans l'intention de faire une incursion chez les Géorgiens. Arrivés sur leurs frontières, j'ordonnai à mes guerriers de se dispenser de toute espèce d'agression hostile, et de ne s'occuper que de chasse jusqu'à mon retour auprès d'eux. J'avois conçu le

(1) Je parlerai de cette médecine dans la seconde partie de cet ouvrage.

projet d'aller secrètement et seul, visiter les armées française, anglaise et américaine qui se trouvoient alors dans la Virginie. Je me mis en route, et reconnus la position des trois armées; je fus même jusqu'à Philadelphie, dans l'intention d'y chercher un négociant français qui fût en état de se charger de tout le commerce de la nation. Mes recherches ayant été infructueuses, je revins trouver mes compagnons d'armes, et nous rentrâmes dans la nation. Ce ne fut que deux ans après, et pendant une autre course, que je rencontrai une compagnie anglaise, connue sous le nom de Williams Panton, Jean Forbès et Laislet, qui fut, par un traité, chargée du commerce de la nation. Ces trois hommes, remplis de vertu, d'honneur et de probité, n'ont jamais abusé de la confiance dont la nation les avoit honorés; ils lui ont, au contraire, cons-

tamment rendu les plus grands services. Cette maison subsiste encore aujourd'hui, et jouit de la plus grande réputation parmi les Sauvages, et notamment dans la nation crëck. Williams Panton étoit mon ami particulier ; il est mort, il y a peu de temps, par suite des chagrins que lui a causé un scélérat nommé Bowls, qui se qualifie aujourd'hui de général des Indiens, suivant *le Publiciste* du 9 vendémiaire an 11, article New-Yorck. Le rôle que paroît jouer aujourd'hui ce misérable, pourroit devenir trop funeste aux Français, pour que je ne me fasse pas un devoir de le montrer dans toute sa difformité, et que je ne découvre pas toute la perfidie des Anglo-Américains, dont il est la créature.

Ce que c'est que le général Bowls.

Bowls est américain ; sa famille habite Baltimore. Au commencement de

la révolution d'Amérique, il étoit dans un régiment anglais en qualité d'enseigne; il fut en garnison à Pantsakola quelque temps avant que les Espagnols en reprissent possession, sous les ordres du général Galvès. Bowls ayant commis plusieurs vols au régiment, les Anglais l'en chassèrent; il fut à New-Yorck, où il fit tous ses efforts pour entrer dans un autre régiment anglais (le Royal-Américain), qui étoit en garnison à la longue île, dont New-Yorck est la capitale; mais, comme il étoit connu, on ne voulut pas de lui. Ne sachant que faire, il s'engagea avec des comédiens, et fut à l'île de la Providence, où nous le laisserons un moment sur les tréteaux, pour rapporter une anecdote arrivée à lord Danemours, par lequel il fut ensuite employé.

Lord Danemours étoit gouverneur de la Providence; Williams Panton, dont j'ai parlé plus haut, qui fesoit

un très-grand commerce de pelleterie, avoit envoyé à son associé Forbès, qui demeuroit à la Providence, une goëlette avec six mille piastres. Le gouverneur en ayant été informé, fit saisir les piastres, sous prétexte que cet argent étoit de contrebande. Panton dressa une plainte qu'il fit passer en Angleterre, où lord Danemours fut condamné à la restitution des six mille piastres. Irrité de ce jugement, lord Danemours chercha toutes les occasions de se venger de la maison de commerce de Panton. Pour arriver à cette fin, voici comment il s'y prit. Il se trouvoit à la Providence un homme fort riche, nommé Miler, fesant les fonctions de lieutenant de gouverneur. Le lord lui fit proposer d'établir chez les Simonolays-Crëcks, une maison de commerce qui pût rivaliser avec celle de Panton. Etant d'accord sur les moyens de l'établir, ils je-

tèrent les yeux sur le comédien Bowls, dont ils connoissoient toute l'effronterie, et l'envoyèrent prendre les premiers arrangemens sur les lieux. Il s'embarqua sur un bateau de pêcheur qui le mit à terre au bord de la rivière Apalachicola, d'où il remonta chez les Simonolays, et de-là chez les bas Crëcks, dans la ville de Kacistas, d'où il envoya un chef de parti pour porter une lettre et un petit sabre monté en argent, de la part de lord Danemours à Maguilvray. Bowls n'ayant point fait connoître ses intentions, celui-ci crut que les Anglais se disposoient à faire la guerre aux Anglo-Américains en faveur des Crëcks, et auroit accédé dans cette vue aux demandes de Bowls, lorsque, pour son malheur, j'arrivai d'une expédition qui m'avoit tenu absent quelque temps.

Maguilvray lui avoit écrit plusieurs fois de venir le trouver, pour lui faire

connoître plus particulièrement ses intentions ; mais il avoit toujours, sous différens prétextes, refusé de se rendre à cette invitation. Maguilvray m'ayant informé de ce qui se passoit, je partis aussitôt pour me rendre à Kacistas, où je trouvai cet homme. Je restai huit jours avec lui, pendant lesquels il m'informa de ses projets. Il ne me fut pas difficile de reconnoître que j'avois à faire à un homme sans honneur et sans probité ; mais, comme il prenoit le titre d'envoyé du lord Danemours, je respectai son caractère, et me contentai de lui donner l'ordre formel de sortir de la nation sous trois jours. J'ordonnai également aux chefs de Kacistas, que si cet homme n'étoit pas parti le quatrième jour, ils lui fissent couper les oreilles, et les envoyassent à Maguilvray. Cet ordre ayant été notifié à Bowls, il repartit aussitôt pour la Providence ;

et se fit accompagner par deux Simonolays et trois Chérokys (1). Aussitôt son retour, lord Danemours le fit partir pour le Canada. Arrivé à Québec, il trouva un bâtiment prêt à faire voile pour l'Angleterre ; il s'y embarqua avec les cinq Sauvages de sa suite. Lorsqu'il fut arrivé à Londres, il se fit présenter au ministre comme chef des Crëcks et des Chérokys (2).

Le ministre anglais qui savoit combien il étoit intéressant pour sa nation de vivre en bonne intelligence avec ces Sauvages, lui fit donner une maison, et assigner une somme annuelle pour sa dépense. Bowls s'habilloit à

---

(1) Les Simonolays forment un peuple particulier, sous la protection des Crëcks ; ils sont presque tous voleurs.

(2) Je ne sais s'il avoit conservé le même nom ; mais l'histoire est trop récente pour ne pas être connue.

la manière sauvage, pour donner une apparence de réalité à la fable qu'il avoit débitée. Une dame d'une famille distinguée en étoit devenue amoureuse, et étoit sur le point de l'épouser, lorsque probablement elle fut informée de quelques hauts-faits de cet intrigant, et le chassa de chez elle. Il avoit inventé à Londres une fricassée à laquelle il avoit donné le nom de fricassée des Chérokys, qui fit beaucoup de bruit alors, et qui étoit servie sur les meilleures tables. Je ne rapporte ces détails que pour faire connoître plus particulièrement la vérité de ce que j'avance. Bowls avoit sans doute un penchant particulier pour les coulisses; car, quoiqu'il fût traité avec distinction par le ministre, cela ne l'empêcha pas de faire un acte avec les directeurs de spectacles, par lequel ils lui donnoient une rétribution toutes les fois qu'il

conduisoit ses Sauvages aux représentations ; il les menoit aussi au Waux-Hall, où il les fesoit danser. Cette conduite déplut au ministre anglais, qui le fit partir, en lui donnant de vieux sabres et de vieux pistolets, pour distribuer aux Crëcks et aux Chérokys. Il s'embarqua sur un bâtiment appartenant à ce même Miler dont j'ai parlé plus haut.

De retour à la Providence, lord Danemours le renvoya de nouveau chez les Simonolays ; mais cette fois il le fit accompagner d'une vingtaine de malfaiteurs qui, depuis long-temps, attendoient leur jugement dans les prisons, et dont un a été depuis pendu à Londres. A son arrivée chez les Simonolays, Bowls s'occupa du soin de se procurer des pelleteries, de quelque manière que ce pût être. Il savoit que l'honnête Panton avoit un magasin considérable, tant en pelle-

teries qu'en autres marchandises, à St.-Marc d'Apalaches; il forma le projet de le piller. Pour y parvenir, il assembla plusieurs Sauvages simonolays, auxquels il donna différentes marchandises de peu de valeur qu'il avoit apportées avec lui, aux conditions qu'ils l'aideroient à enlever les marchandises qui étoient dans le magasin de Panton.

Pour diminuer à leurs yeux l'horreur qu'auroit pu leur causer une telle proposition, non qu'ils soient fort délicats, mais à cause de la bonne réputation de Panton, il leur dit qu'il étoit venu de la part du roi d'Angleterre pour faire payer à la maison Panton et compagnie, des effets qui avoient été cédés à cette maison à St.-Augustin, pour être distribués aux Sauvages; mais que cette compagnie n'avoit pas rempli les intentions du roi, et s'étoit appropriée ces

mêmes effets, sans les avoir payés ni avoir rien donné d'équivalent; qu'il venoit pour en prévenir les Sauvages; que, s'ils vouloient le suivre à Saint-Marc d'Apàlaches, toutes les marchandises qui se trouveroient dans le magasin de Panton seroient pour eux, à l'exception des pelleteries qu'il se contenteroit de garder pour lui.

Persuadés par cet astucieux raisonnement, les Simonolays le suivirent, et mirent promptement ses ordres à exécution; et en un instant, les pelleteries furent emportées à trois lieues plus loin pour être embarquées sur la rivière Oklocnay. Aussitôt que je fus prévenu de ce qui ce passoit, je me rendis chez les Simonolays, où je pris cent cinquante hommes pour aller à la poursuite de ce voleur, et faire rentrer tous ceux de cette nation qui étoient avec lui. Il fut averti que je lui donnois la chasse; sachant le dan-

ger qu'il courroit (car je l'aurois fait pendre), il prit le parti d'écrire au capitaine espagnol Viegaz, qui commandoit le fort des Apalaches, pour lui demander sa protection. Le capitaine l'invita à se rendre au fort, pour l'informer des motifs qui le forçoient à réclamer son secours. Il s'y rendit ; et, pendant qu'il y étoit, le capitaine reçut le procès-verbal du vol qu'il venoit de commettre : celui-ci ne croyant pas pouvoir prononcer sur cette affaire, il le fit aussitôt embarquer dans la goëlette du roi, et conduire à la Nouvelle-Orléans. Le baron de Carondellet, qui en étoit gouverneur, le fit passer au capitaine-général à la Havane, et celui-ci le fit passer à Madrid pour y être jugé. Il y resta huit ans dans les prisons, et ce n'est que depuis mon retour en France que lord Danemours, son protecteur, a obtenu du gouvernement espagnol son élargissement.

En sortant de prison, il retourna à Londres, où il s'embarqua pour la Providence ; delà il se rendit de nouveau chez les Simonolays ; et j'ai su depuis qu'il avoit volé une seconde fois le magasin de Panton, et que le capitaine espagnol qui commandoit le fort des Apalaches ayant voulu s'y opposer, celui-ci l'avoit blôqué et forcé de lui rendre le fort par capitulation. Tout ce qu'il y avoit de bagages et d'effets appartenans au roi d'Espagne, fut volé par Bowls et les Sauvages qu'il commandoit. Il s'est rendu ensuite à Ste.-Jaune, sur la rivière Ste-Marie, dix lieues au nord de St.-Augustin, dans la Floride orientale, où le roi d'Espagne avoit une vacherie, Panton une maison de commerce, et plusieurs habitans des chevaux et des nègres ; il fit tout enlever par les sauvages Simonolays, chez lesquels il est encore aujourd'hui. Panton vit sa

fortune anéantie par les ravages de ce brigand, et ne put survivre au chagrin qu'il en ressentit.

Tel est ce Bowls, qualifié général des Indiens par nos journaux, et que j'aurois fait pendre à la suite de son vol, s'il étoit tombé entre les mains de mes Sauvages.

Je dois prévenir ici le lecteur que l'avis inséré dans *le Publiciste* du 9 vendémiaire an 11, article New-Yorck, 7 août (19 thermidor) n'est pas exact; d'abord, parce qu'il y est dit que Bowls a donné l'ordre de brûler ou couler les bâtimens américains, et ensuite parce qu'il y est également dit que le gouverneur de la Nouvelle-Providence fit donner la chasse à ce corsaire indien.

Je demande s'il est vraisemblable que ce Bowls, protégé par les Américains, et Américain lui-même, puisse se permettre une telle extravagance; et, si lord Danemours, gouverneur de la Nouvelle-Providence, qui s'est

constamment servi de lui, et l'a ouvertement protégé dans ses brigandages, enverroit à sa poursuite.

Cet article est fait à Paris, dans l'intention de persuader au gouvernement français que cet homme est parvenu à se faire nommer chef des Sauvages de l'Amérique septentrionale, et que je n'ai plus aucun droit à cette place. J'aurai occasion, à la suite de cet ouvrage, de faire connoître au gouvernement quel intérêt ont les Anglo-Américains de me détruire ainsi dans la bonne opinion qu'il pourroit avoir de moi, et combien ils craignent qu'il ne m'emploie et ne me mette à portée d'opposer à leur ambition démesurée, la puissance de nations sauvages qui leur ont souvent causé de grandes inquiétudes, ainsi que l'on va le voir.

Maguilvray est fait commissaire du roi d'Espagne.

En 1784, Maguilvray et les chefs

de guerre de la nation des Crëcks, descendirent à la Mobile, pour faire un traité avec le gouverneur de la Louisiane, M. Mirau, et l'intendant, M. Navarre, dont j'ai parlé plus haut, et qui se rendirent également tous deux à cet effet à la Mobile. Il y fut stipulé que le gouvernement espagnol fourniroit à la nation crëck des armes et des munitions, toutes les fois qu'elle en auroit besoin pour faire la guerre à ses ennemis. Les deux commissaires espagnols proposèrent ensuite à Maguilvray le titre de commissaire-général pour le service du roi d'Espagne près les Indiens; ce qu'il accepta, dans l'intention de cimenter plus étroitement l'amitié qui s'établissoit, par le traité, entre les deux nations. Ils me proposèrent en même-temps la place de commissaire en second, que je refusai, et que je n'acceptai que lorsque le baron de Carondellet vint prendre,

au nom du roi, la place de gouverneur-général de la Louisiane et des Florides. J'ai rempli cette place avec honneur, et à la satisfaction des Crëcks et du gouvernement espagnol. Je dirai plus loin les raisons qui me l'ont fait quitter.

Mauvaise foi des Géorgiens.

Lorsque la paix fut faite avec l'Espagne, et le traité conclu, nous rentrâmes dans la nation; mais nous n'y fûmes pas long-temps sans être forcés de déclarer la guerre aux Anglo-Américains. Voici les raisons qui donnèrent lieu à cette guerre. Deux anciens chefs de parti que l'on avoit fait Mékos (1), dont l'un s'appeloit *Tan-*

(1) Les Crëcks appellent Mékos des vieillards chargés, en temps de paix, de la police intérieure : ce mot veut dire roi. J'en parlerai plus au long dans ma seconde partie.

quim, et l'autre *Falquim*, ce qui veut dire le roi apprivoisé et le roi gras, se trouvant en Géorgie, des hommes riches du pays les reçurent chez eux, et les y firent boire de manière à les enivrer, et cela à dessein de tirer parti de leur ivresse, les croyant puissans rois parmi les Sauvages.

Ils tracèrent par écrit une donation de terres considérables; et, lorsque l'ivresse des deux Mékos fut passée, les Géorgiens leur présentèrent cet écrit, en leur persuadant qu'il avoit été dicté par eux. Ceux-ci se récrièrent contre une pareille assertion, disant qu'ils n'avoient aucun droit de donner, ni même de vendre ces terres; que si les Géorgiens vouloient en avoir, ils devoient s'adresser à tous les chefs de la nation assemblés; que tout ce qu'ils pourroient faire eux seuls étoit de nulle valeur, et refusèrent de ratifier cette donation, en y apposant leur marque accoutumée.

Les Américains voyant qu'ils ne pouvoient rien obtenir par promesses, résolurent de l'avoir par la force ; ils firent entrer plusieurs hommes armés, qui menaçèrent les deux Mékos de les tuer, s'ils ne satisfesoient sur-le-champ à la demande qui leur étoit faite. Ceux-ci se voyant maltraités et exposés à perdre la vie s'ils offroient de la résistance, firent ce que l'on exigeoit d'eux ; et, aussitôt qu'ils furent libres, ils vinrent rendre compte aux chefs de la nation crëck des mauvais traitemens et des violences que leur avoient fait éprouver en Géorgie les Anglo-Américains.

Ce fut pour empêcher qu'ils ne prissent possession de ces terres, que la nation leur déclara une guerre qui leur coûta cher, et qui leur causa les plus vives inquiétudes.

Ces terres sont situées entre la rivière Aukichet et celle Aukony, et ont une étendue de vingt lieues de

l'est à l'ouest, et de quatre-vingts du nord au sud.

J'assemblai mes guerriers, et marchai sur-le-champ vers leurs frontières. Toutes mes entreprises contre eux furent heureuses, et ils n'osoient plus venir à notre rencontre. Comme Maguilvray étoit connu pour chef suprême, les Américains croyoient que c'étoit lui qui conduisoit les opérations militaires, ce qui lui fit une grande réputation; son nom étoit sur toutes les gazettes des Etats-Unis : on le flagornoit sur ses hauts faits, de manière à nous faire rire beaucoup l'un et l'autre. Je me rappelle un passage d'une gazette de ce temps, où il est dit :

« Avec quelle adresse il conduit
» cette malheureuse guerre contre
» nous; s'il étoit possible de le gagner
» et de le mettre dans nos intérêts,
» nous serions heureux, parce que

» les autres Indiens n'oseroient plus » nous faire la guerre ; tâchons donc » de faire la paix avec lui. »

Les Anglo-Américains étoient loin de croire que c'étoit un Français qui conduisoit l'armée crëck, et que Maguilvray, qui se reposoit entièrement sur mon dévouement et mon amitié, étoit fort tranquille chez lui : ils l'ont appris par la suite. Je vais rapporter une petite anecdote qui fera connoître combien cet homme estimable étoit peu militaire ; je n'en parlerai que parce qu'il la racontoit lui-même à tous ses amis, et qu'il en riroit s'il vivoit encore.

Je le décidai un jour à se rendre à mon camp, pour être témoin des opérations de l'armée ; pendant qu'il y étoit, nous eûmes une affaire assez chaude contre les Anglo-Américains, devant la ville d'Augusta. J'étois avec le colonel Brown, qui y commandoit

un parti anglais, auquel se joignirent les Sauvages que j'avois sous mes ordres. C'est ce même Brown qui quelque temps avant avoit été maltraité par les Américains, qui, après l'avoir déshabillé et mis nu, le trempèrent des pieds à la tête dans une barrique de goudron, et le roulèrent ensuite dans la plume; ils le renvoyèrent dans cet état, dans lequel il fut obligé de rester plusieurs jours, craignant de compromettre la sûreté de ses amis, s'il se retiroit chez eux. Cet évènement faillit lui coûter la vie, et ce fut pour se venger de ce traitement, qu'il se mit à la tête des royalistes. Dès le commencement du combat, Maguilvray fut se cacher dans les broussailles, où il resta jusqu'à la nuit. C'étoit à l'approche de l'hiver, et il commençoit à faire froid: comme nous nous battions assez ordinairement le corps nu et peint de différentes couleurs, il fut obligé,

en venant au camp, de prendre ce costume, ensorte qu'il éprouva un grand froid, dont il ne put se préserver que lorsque l'affaire fut finie; car alors il sortit de sa retraite, et fut courageusement sur le champ de bataille dépouiller un Anglo-Américain parmi les morts, et se couvrit de sa casaque. Il me rejoignit trois jours après, et me dit qu'il n'aimoit pas être témoin de pareilles affaires, qu'il ne s'y retrouveroit de la vie; effectivement il s'en retourna de suite. Nous avons souvent depuis ri ensemble de sa terreur et de la casaque de l'Anglo-Américain.

Lorsque l'on a autant de connoissance administrative et d'aussi belles qualités de cœur qu'en avoit Alexandre Maguilvray, on n'a pas besoin des vertus guerrières pour être un grand homme.

Si j'avois encore la douce satisfac-

tion de le compter au nombre de mes amis, je trouverois en lui un zèlé protecteur auprès du gouvernement français, et toutes les absurdités qui se débitent sur mon compte pour me perdre auprès de lui, disparoîtroient devant le langage de la vérité.

Confédération générale des Sauvages de l'Amérique septentrionale.

Lorsque j'arrivai dans la nation Crëck, les Sauvages avoient l'habitude de se faire souvent la guerre entr'eux, et facilitoient par-là toutes les entreprises que leurs ennemis vouloient tenter contr'eux. Je proposai, dans un grand conseil de guerre de la nation, de couper racine à ce mal, et d'établir une alliance générale entre les différentes nations Sauvages de cette partie du continent. Pour cet effet, je représentai à tous les chefs assemblés l'ambition demesurée des

Anglo-Américains, qui empiétoient chaque jour sur les terres des Crëcks, et qui seroient bientôt en état de les écraser, si, de leur côté, les Sauvages continuoient à se faire la guerre entr'eux. Je leur dis que tous les hommes rouges devoient s'unir, comme des frères, contre les hommes blancs, leur ennemi commun. L'assemblée sentit la vérité de mes observations, et envoya sur-le-champ, dans toutes les peuplades voisines, l'ordre aux chefs de se réunir trois mois après à un endroit indiqué sur la frontière de la nation Crëck, pour y tenir un grand conseil. Ce fut en 1785 que cette réunion eut lieu : il y fut arrêté que chaque grand chef feroit part aux chefs particuliers des nations qui l'avoisinoient, de la ligue qui venoit d'être consentie, en les invitant à y prendre part. Dans le cours de la même année, toutes les peuplades

Sauvages de l'Amérique septentrionale furent liguées entr'elles ; et, l'année suivante, elles envoyèrent des chefs au grand conseil des Crëcks, qui étoit le centre de la ligue, pour prendre des instructions sur la conduite à tenir pendant l'année.

Cette union fit souvent trembler les Américains, qui avoient plus d'une fois éprouvé combien l'inimitié de la nation Crëck pouvoit leur être funeste ; car ils avoient été souvent battus par ces Sauvages. On peut se rappeler, qu'il y a douze ou quinze ans, les Américains mettoient dans leurs journaux, qu'ils ne pouvoient plus tenir contre les Sauvages, qui fesoient de continuelles incursions sur leur territoire. A cette époque, le nom seul de Maguilvray les fesoient trembler ; aussi mirent-ils plusieurs fois sa tête à prix ; mais il n'étoit pas facile d'aller l'enlever. Ils savoient que l'estime et la

considération dont il jouissoit parmi les Sauvages, étoient fondées sur la confiance qu'ils avoient en lui. Ils résolurent de la lui faire perdre; et voici les moyens qu'ils employèrent pour y parvenir :

Départ de Malguilvray pour New-Yorck ; il est fait général pour le service des Etats-Unis.

En 1790, Washington, président des États-Unis, envoya deux colonels américains auprès de Maguilvray, pour l'inviter à se rendre à New-Yorck. J'étois absent au moment où ces ambassadeurs arrivèrent ; Maguilvray m'envoya sur-le-champ un Sauvage, pour me prévenir qu'il se disposoit à se rendre aux desirs du général Washington. J'étois à Pantsakola, occupé à faire distribuer aux Sauvages les présens que le roi d'Espagne a coutume de leur donner tous les ans. Je répon-

dis, par le même courrier, à Maguilvray, en l'invitant à ne point partir avant mon retour, lui donnant à entendre qu'il étoit nécessaire que je m'entretinsse avec lui sur les motifs de son voyage. Il sentit la justice de ma demande, et étoit résolu de m'attendre, lorsqu'un nommé Yocornel, Américain de naissance, et son interprète pour la langue sauvage, prévint les deux envoyés, que s'ils attendoient le retour du Tastanégy, beau-frère de Maguilvray, leur voyage seroit inutile; que ce dernier ne le laisseroit pas partir. Ils profitèrent de cet avis, et pressèrent tant Maguilvray, sous différens prétextes, qu'ils le déterminèrent à partir; ce qu'il fit, avec vingt-huit chefs de partis, trois jours avant mon arrivée.

Je me défiois de sa foiblesse, et j'avois assemblé quatre mille guerriers pour aller attendre son retour sur la

frontière ; mais je n'exécutai pas ce projet. Mes craintes étoient bien fondées ; Maguilvray avoit fait, avec Washington, un traité, par lequel il cédoit à ce dernier une partie des terres à l'est de la rivière Aukony, précisément les mêmes terres que les Géorgiens avoient voulu se faire donner de vive force par les deux Mékos dont j'ai parlé précédemment, et pour lesquelles nous fîmes à ces Anglo-Américains une guerre terrible.

Ce traité déplut beaucoup aux chefs Sauvages, qui refusèrent d'y donner leur adhésion ; ce qui empêcha les Américains d'en prendre possession. Ce n'est que depuis mon retour en France qu'ils ont osé s'en emparer ; ce qui ne leur fut pas difficile, parce que j'avois défendu à mes Sauvages d'avoir guerre avec eux pendant mon absence, que je ne croyois pas devoir être aussi longue.

Il avoit, en outre, accepté le grade de général, au service des Américains, que le président lui avoit donné par reconnoissance. Quoiqu'il m'aimât beaucoup, il me craignoit encore plus, lorsqu'il savoit avoir fait un acte de foiblesse; ensorte, qu'à son retour, qui n'eut lieu qu'au bout de six mois, il étoit très-embarrassé pour m'annoncer ce qu'il avoit fait avec le président des États-Unis. Il étoit alors accompagné d'un officier américain, nommé Souanne, qui, je crois, est dans ce moment à Paris, et dont je vais dire un mot tout-à-l'heure. Il commença par me montrer les présens que le président m'envoyoit, avec l'ordre de me donner une commission de général, si ce titre pouvoit m'être agréable. Je renvoyai le tout, en remerciant le général Washington de l'offre qu'il vouloit bien me faire; et lui observant que je ne pouvois être au service des

Américains, à celui des Espagnols et des Indiens en même-temps, et que je me contentois de ce dernier, et du titre de commissaire du roi d'Espagne.

Perfidie des Anglo-Américains.

Quelque temps après, il vint un officier, envoyé par le général Washington, et chargé de remettre à Maguilvray les appointemens attachés à son grade de général; et, de plus, mille piastres à moi, quoique je n'eusse point accepté le titre qu'il m'avoit offert. Le tout étoit en piastres, chargées sur des chevaux, et arrangées de manière qu'en traversant la ville d'Okfoski, un des sacs creva tout justement au milieu de la ville, à l'endroit où étoient les Sauvages, auxquels l'officier ne manqua pas de dire que tout cet argent étoit pour Maguil-

vray, sachant bien l'effet que cela produiroit sur eux.

Cette perfidie, bien digne des Anglo-Américains, faillit coûter la vie à Maguilvray; car les Sauvages, que son traité fait avec Washington, et le titre qu'il avoit accepté, avoient beaucoup indisposés contre lui, entrèrent en très-grande fureur, et répandirent, dans toute la nation, que leur chef suprême étoit un traître; et plusieurs chefs s'assemblèrent pour aller le tuer. J'en fus averti assez à temps pour lui sauver la vie, en promettant aux chefs que j'allois prendre connoissance de l'affaire. Je lui fis renvoyer sa commission à Washington, comme j'avois renvoyé la mienne; mais les Sauvages n'en étoient pas moins irrités contre lui, à cause du traité; et, dans une seconde assemblée qu'ils tinrent, ils l'auroient infailliblement tué, si je ne l'avois fait passer dans une habita-

tion qu'il avoit à la Mobile, jusqu'à ce que les esprits fussent plus calmes. Quelque temps après, il se rendit à Pantsakola, où il est mort chez Panton, comme je l'ai dit plus haut, et sans avoir pu faire ratifier son traité par les chefs des Sauvages.

Le général Washington, en nommant Maguilvray général, au service des États-Unis, lui avoit, en même-temps, fait présent d'une paire d'épaulettes très-riches, qu'il dit lui avoir été envoyées par la cour de France, et remises par le marquis de la Fayette.

Maguilvray me les donna quelque temps avant sa mort; ce sont celles que j'ai apportées en France, et qui m'ont servi long-temps à Paris. Comme elles étoient très-longues, et d'une forme différente de celles que l'on portoit, je les ai changées pour

en avoir de plus modernes, et telles que l'on les porte aujourd'hui.

J'ai dit qu'à son retour de New-Yorck, Maguilvray étoit accompagné d'un capitaine américain, nommé Souanne; le lecteur ne sera pas fâché que j'entre dans quelques détails sur cet homme, et sur le motif qui avoit déterminé Washington à l'envoyer dans la nation.

Le général Washington savoit bien que le traité qu'il venoit de faire avec Malguilvray, ne pouvoit avoir d'effets avantageux pour lui, qu'autant que les chefs de la nation et les vieillards l'auroient ratifié. Il envoya le capitaine Souanne pour attendre cette ratification, et faire tout ce qu'il pourroit pour engager les chefs à la donner. Il resta six mois sans rien obtenir; il venoit très-souvent chez moi; nous allions ensemble à la chasse, où nous restions quelquefois huit jours

entiers. J'eus souvent occasion de remarquer combien ce M. Souanne desiroit posséder de bonnes terres : toutes les fois que nous en traversions, qui pouvoient lui convenir, il me prioit de les lui donner. Ses observations, à cet égard, nous prêtoient souvent à rire l'un et l'autre. Il auroit beaucoup plus compté sur la donation que je lui aurois faite, que sur celle de Maguilvray; car, comme il ne manquoit pas d'esprit, il s'étoit aisément apperçu de l'autorité que j'avois sur les Sauvages, et de la confiance que ceux-ci avoient en moi. Il s'en retourna, au bout de six mois, sans avoir obtenu ni les terres qu'il me demandoit, ni la ratification qu'il attendoit. Les Américains, voyant qu'ils ne pouvoient pas se mettre en possession de ces terres, prirent le parti de chercher à les vendre; et, voici comment ils firent pour y parvenir.

Formation de la compagnie du Yazau ou Sciotot.

Il se forma à Philadelphie et en Virginie une compagnie sous le nom de compagnie du Yazau, qui mit en vente toutes les terres de ce nom, qu'elle changea en celui de terres du Sciotot. Elle fit paroître une brochure dans laquelle elle offroit des avantages considérables aux acquéreurs de ces terres; et, pour se donner une apparence de vérité, elle avoit eu soin d'annoncer que Maguilvray étoit intéressé dans cette vente comme sociétaire; ce qui lui déplut beaucoup. Il trouva fort mauvais que les Américains se fussent permis de se servir de son nom pour tromper ainsi le public. Ce fut une des raisons qui le déterminèrent à renvoyer sa commission de général au président Washington, auquel il se plaignit très-amèrement

de la prétendue association dans laquelle se trouvoit son nom. Je dois à la mémoire de Maguilvray, de déclarer qu'il n'a jamais pris aucune part à tout ce qui s'est débité sur les terres du Sciotot, et encore moins dans une association aussi absurde, puisqu'il auroit pu vendre au profit de la nation des Crëcks toutes ces terres, sans que les Américains eussent aucune part à cette vente (1).

Je sais qu'il y a dans ce moment-ci à Paris un M. Souane, fort bien reçu des ambassadeurs Anglo-Américains. Comme je n'ai pas eu occasion de me trouver avec lui, je ne sais si c'est de lui que je parle; il me suffiroit de le voir un moment pour le recon-

(1) Tout le monde sait combien la vente des terres du Sciotot fit de bruit à Paris et dans plusieurs autres villes de France, à différentes époques.

noître ; et , si c'est réellement lui , il doit se rappeler les circonstances dont je viens de parler.

Différentes courses que je fais dans la nation.

Lorsque la nation étoit en paix, j'en profitois pour satisfaire le desir que j'avois de connoître les nations qui nous avoisinoient, ainsi que les différens pays du continent de l'Amérique septentrionale. Je prenois pour cet effet quelques guerriers avec moi, tant pour me guider dans mes courses, que pour ma sûreté personnelle. Voici une course que je fis peu de temps avant de revenir en France.

Je fus visiter les Iroquois, les Hurons, le lac Erié, le lac Ontario, les chûtes de la rivière Niagara ; ce qui fait une distance de 500 lieues. Je remontai jusqu'au lac supérieur, éloigné de Niagara de deux cents

lieues; je revins par le lac des Bois aux Illinois; la distance est de trois cent cinquante lieues. Des Illinois, je suivis la rive droite du Mississipi pour revenir à la Nouvelle-Orléans; ce qui présente une distance de cinq cents lieues, et de la Nouvelle-Orléans à la nation crëck, deux cents lieues; ce qui formoit en total une route de dix-sept cent cinquante lieues. Je visitai ensuite le poste Vincennes, qui appartient aujourd'hui aux Américains, qui ont changé son nom en celui de Vincent; il est situé à la rivière Owabache, qui porte ses eaux dans l'Ohio, qui se jette elle-même dans le fleuve du Mississipi, près la Nouvelle-Madrid, où sont maintenant les Acadiens, ainsi que je l'ai dit plus haut. Les habitans sont des Créoles français, qui se sont mariés avec des femmes sauvages *Owabaches et Miamès*; ils ont fait des plantations de vignes dont le vin

ne vaut rien. Je fus de même chez les Ozages, et je revins à travers de belles prairies, aux Ecors-à-Margot, près la rivière aux Loups, sur les bords de laquelle habite une partie de la nation des Chats ou *Owabenaki.*

Il y a douze ans je fis pendre un de ces derniers Sauvages, pour avoir assassiné un colonel américain et son fils.

Lorsque j'étois ainsi en course avec mes guerriers, nous vivions le plus souvent de chasse. Quand nous avions besoin de renouveler nos provisions, je fesois camper mon détachement, dont une partie alloit à la chasse, et l'autre apprêtoit les feux nécessaires pour cuire les viandes. Je ne sais pourquoi l'on s'est persuadé que ces Sauvagent mangent la viande crue ; je puis assurer qu'ils la mangent plus cuite qu'en aucun pays de l'Europe. La seule différence qu'il y ait à cet

égard, c'est que souvent ils la mangent sans pain; mais c'est plutôt l'effet des circonstances que leur goût naturel. Ils aiment beaucoup à tremper dans la graisse ou huile d'ours, leur viande, lorsqu'elle est cuite; ils ont souvent de cette graisse avec eux; ils la mettent dans des bambous qu'ils préparent pour la recevoir.

J'ai trouvé sur les bords de l'Ohio, ou belle Rivière, une espèce de légume, dont la racine et les feuilles sont semblables à celles de la carotte; c'est un poison assez subtile. Je rencontrai un jour sept de ces hommes que l'on appelle dans le pays Coureurs de bois, parce qu'ils n'ont pas d'habitation, et qu'ils sont continuellement dans les forêts; il y en avoit six qui venoient de mourir pour avoir mangé de cette carotte, et le septième, qui étoit encore vivant, souffroit des tourmens affreux, quoiqu'il m'ait as-

suré en avoir à peine goûté. Je le fis emporter par mes gens, jusqu'à l'endroit où nous étions campés, et là, je voulus lui faire prendre de l'huile d'ours, mais il ne put pas en avaler; il étoit prêt de la mort, lorsque je m'avisai d'extraire du jus de plantin et de le lui faire prendre. Il n'eut pas plutôt bu cette liqueur, qu'il se sentit soulagé; je lui en fis prendre plusieurs fois, et en très-peu de jours il fut totalement guéri. Il s'en retourna ensuite au poste Vincennes, annoncer la mort de ses compagnons.

On trouve dans l'Ohio une tortue sans écaille, dont la peau est aussi molle que du linge; la chair en est très-délicate et excellente au goût. Il y a aussi une grande quantité d'excellens poissons dans cette rivière. J'ai découvert dans ses environs des mines de charbon de terre et des mines de plomb assez considérables; les Sau-

vages font usage de ces dernières.

J'ai souvent renouvelé ces courses, pendant l'espace de vingt ans que j'ai habité parmi les Sauvages; et, quoique je ne les fisse que pour ma satisfaction personnelle, et non dans l'intention d'en donner la relation au public, je n'en ai pas moins été à portée de connoître le caractère des nations que j'ai visitées, les productions de leurs pays, la manière de vivre en commerce avec elles, et celle de gagner leur confiance, chose qui n'est pas très-facile.

Je donne ma démission du titre de commissaire du roi d'Espagne, pour passer en France.

Il y avoit à-peu-près vingt ans que j'étois dans la nation Crëck, lorsqu'au commencement de la révolution française l'Espagne déclara la guerre à la France. J'eus connoissance

de cette révolution, par les gazettes des États-Unis ; mais les relations qu'elles en fesoient, étoient tellement variées, et en contradiction avec elles-mêmes, que je ne pouvois être assuré de rien. Lorsque je fus informé de la déclaration de guerre de l'Espagne, je craignis que si la guerre s'étendoit jusques dans les colonies, je ne fusse obligé, en ma qualité de commissaire du roi d'Espagne, de lui prêter des secours contre les Français. Pour ne pas être réduit à cette extrêmité, et ne pas trahir la confiance du roi d'Espagne, je présentai ma démission au gouvernement espagnol, en lui exposant que ma qualité de Français ne me permettoit pas de rester à son service. Je le priai, en même-temps, de me faire expédier un passeport pour me rendre en Angleterre, dans la crainte d'éprouver un refus, si je l'avois demandé pour la France.

Je demandai également un certificat, qui constatât la loyauté de ma conduite envers le gouvernement espagnol. J'attendis ces pièces pendant dix-huit mois; elles me furent enfin envoyées par le gouverneur de la Louisiane, le baron de Carondelet. Voici copie de la lettre qu'il m'écrivit à cet effet.

Nouvelle-Orléans, ce 14 janvier 1795.

« J'ai reçu, monsieur, les diffé-
» rentes lettres que vous m'avez adres-
» sées, etc........ en conséquence, je
» vous envoie le passe-port que vous
» me demandez, ainsi qu'un certifi-
» cat circonstancié de vos services,
» dont j'espère que vous serez con-
» tent. Quoiqu'il ne me soit plus
» aussi facile que ci-devant de récom-
» penser et obliger les personnes qui
» sont utiles à sa majesté, j'ai fait
» ensorte de vous faire toucher trois
» cents piastres de gratification pour

» votre voyage, que je vous souhaite
» des plus heureux. Prenez garde
» d'être rencontré par quelque cor-
» saire, qui vous prenant pour un
» émigré, vous fasse un mauvais
» parti.

» J'ai l'honneur d'être très-sincère-
» ment, monsieur, votre très-humble
» et très-obéissant serviteur,

Le baron de Carondelet.

P. S. Si je n'ai pas répondu à vos précédentes, c'est que je vous savois absent de Pantsakola.

Mon passe-port, ma commission de chef des Sauvages, et le certificat, sont déposés, à Paris, dans les bureaux du ministre des relations extérieurs.

Dans l'intervalle qui s'étoit écoulé, entre le temps où j'avois fait la demande de mon passe-port, et celui où je l'ai obtenu, j'avois dressé un plan,

en forme de mémoire, des avantages qui pourroient résulter pour la France, de se faire céder la Louisiane par les Espagnols, qui en tiroient peu de profit, parce qu'ils ne sont pas aimés des Indiens. J'offrois l'alliance des Crëcks, la plus puissante nation Sauvage de l'Amérique septentrionale, et qui, par cette raison, entraînoit avec elle celle de toutes les autres peuplades. Je ne demandois à la France que peu d'hommes et point d'argent, et je répondois du succès.

Mon arrivée à Philadelphie, et mon départ pour la France.

Lorsque j'eus terminé mon plan, je fis fréter, à mes frais, un navire, sur lequel, moyennant une somme de 18,500 francs, je me rendis à Philadelphie auprès de l'ambassadeur français, le citoyen Fauchet, aujourd'hui préfet du Var. Je lui fis part du motif

de mon voyage; il goûta mes plans, et me donna l'assurance qu'ils seroient agréables au gouvernement français. Il m'engagea fortement à me rendre en France, me donna un passe-port, et m'offrit mon passage aux frais du gouvernement sur un vaisseau qui étoit prêt à faire voile pour Bordeaux. J'acceptai la place qu'il m'offrit; mais je ne voulus pas qu'elle fût à la charge du gouvernement; je payai mon passage : je regardois comme fort léger un tel sacrifice, s'il devoit tourner à l'avantage de ma patrie. Il l'étoit effectivement, en comparaison de ceux que je venois de faire, au desir que j'avois de la servir; puisque je quittois volontairement une place de commissaire du roi d'Espagne, qui me valoit 3,500 piastres par an, que je n'avois pas même le temps de dépenser; et la place de grand chef de guerre d'une nation dont j'avois su mériter l'estime et la confiance, et

qui étoit disposée à tout faire pour moi. A la vérité, je ne la quittai point, sans lui faire connoître mes projets, et sans l'assurer que je reviendrois au milieu d'elle, quand j'aurois obtenu en sa faveur l'alliance des Français.

Mon arrivée en France.

J'arrivai donc à Paris avec les recommandations de l'ambassadeur Fauchet, le 9 thermidor an 3. Je me présentai chez le citoyen Cambacérès, aujourd'hui l'un des consuls, et alors président du comité de salut public. Il me reçut avec bienveillance, et me renvoya au cit. Treilhard, alors secrétaire, qui me prévint qu'on ne pouvoit faire droit à ma demande, parce que dans ce même temps on traitoit de la paix avec l'Espagne, et que je devois attendre que ce traité fût fait, pour que le gouvernement pût savoir lui-même quel parti il auroit à prendre. En l'an 4, c'est-à-dire

environ six mois après, le citoyen Charles Lacroix, alors ministre des affaires étrangères, me présenta au Directoire qui agréa mes plans, et ordonna aux ministres de la marine et des affaires étrangères, de s'occuper de suite des moyens d'obtenir de la cour d'Espagne la rétrocession de la Louisiane. Lorsque je fus assuré du succès de mon projet, je témoignai au gouvernement le desir de m'en retourner, parce que je n'avois en France aucun moyen d'existence. Le directoire me répondit qu'il étoit nécessaire que je restasse en France jusqu'au moment où le gouvernement pourroit mettre à exécution les plans que j'avois proposés; et, pour me mettre en état d'y rester, il prit le 6 germinal an 4 un arrêté, par lequel il me conféroit le grade de général de brigade, et me donnoit la solde attachée à ce grade, pour en jouir tant en France que dans les co-

lonies. J'ai cet arrêté entre les mains ; j'ai joui du bénéfice de ses dispositions jusqu'au 1er. vendémiaire an 9.

J'attends depuis sept ans, avec toute la confiance que doit inspirer le gouvernement français, l'exécution des promesses qui m'ont été faites en son nom. Tant que je l'ai su dans l'impossibilité de les réaliser, je n'ai fait auprès de lui aucune réclamation ; mais aujourd'hui qu'il se dispose à prendre possession de la Louisiane, qu'il met à exécution le plan que je lui ai soumis, et pour lequel seul je suis venu en France, je croirois manquer à l'intérêt de ma patrie, à celui des Sauvages au nom desquels je suis venu, à mon honneur même, si je ne rappelois ici au gouvernement l'engagement qu'il a pris à mon égard. J'ai trop de confiance dans sa loyauté, pour ne pas être persuadé qu'il voudra bien écarter un moment mes ennemis, qui sont encore plus les siens, pour

permettre à mes réclamations d'arriver jusqu'à lui.

J'avoue, dans toute la franchise de mon ame, que si l'oubli dans lequel je parois être dans ce moment, ne blessoit que mes intérêts personnels, j'y ferois peu d'attention; mais je connois trop la nature de mes ennemis, pour ne pas savoir jusqu'où ils portent leurs vues. J'ai dit, dans le cours de cet ouvrage, combien les Anglo-Américains craignoient la nation crëck; j'ai également dit que leur ambition démesurée ne tendoit à rien moins qu'à s'emparer de la domination de tout le continent de l'Amérique, et à en chasser toutes les puissances de l'Europe qui y ont des colonies. C'est ici le lieu de remarquer combien ils ont influé sur l'état de guerre de St.-Domingue et de la Guadeloupe, puisque, pendant que leurs bâtimens de guerre croisoient dans les mers d'A-

mérique avec plus d'acharnement que les Anglais, le président, M. Adam, entretenoit au Cap un consul, que Toussaint n'eût certainement pas souffert, s'il n'y avoit eu entre ce général et le président des États-Unis, un plan d'indépendance pour cette colonie. Il ne peut pas rester de doute que leur ambition ne les porte à considérer les Antilles comme une dépendance de leur continent. Les secours que, dans un cas de guerre, ces colonies sont obligées de leur demander, les confirment dans cette idée ; en effet, dans la dernière guerre, St.-Domingue et les autres îles françaises ont tiré des Etats-Unis leur subsistance et autres secours dont elles avoient besoin, et qu'elles ne pouvoient recevoir de la métropole. Il est donc nécessaire, comme je l'ai déjà dit, qu'une puissance européenne y établisse une force militaire, imposante, plus par sa situation

naturelle et ses rapports avec les diverses nations de l'Amérique, que par le nombre de ses soldats. La cession de la Louisiane peut donner cette position à la France. Les Anglo-Américains en connoissent tellement l'importance, qu'il n'est pas de sacrifices qu'ils ne soient disposés à faire, pour la prévenir; et, s'ils ne peuvent l'empêcher, ils cherchent à en diminuer au moins l'avantage, en empêchant qu'un homme déjà connu et aimé des Sauvages, et qui pourroit en procurer sur-le-champ l'appui à la France, ne paroisse au milieu de ces nations. Les Américains savent parfaitement bien que si le gouvernement français me mettoit à même de réaliser les plans que je lui ai présentés, leurs projets d'agrandissement s'évanouiroient sur-le-champ, et la nation des Crëcks, qu'ils se chargent de civiliser, deviendroit pour eux la tête de Méduse. Aussi

mettent-ils tout en usage pour me perdre dans l'esprit du gouvernement; ils me représentent comme un homme nul et sans moyens ; ils annoncent que je n'ai aucun crédit sur l'esprit des Sauvages; que je ne suis point leur chef; qu'ils sont, dans ce moment, sous l'autorité du général Bowls, qui, comme je l'ai dit, a grand soin de ne pas quitter la nation des Simonolays, et qui est le général des Crëcks, comme Mandrin pouvoit se dire général des Français, lorsqu'il étoit sur la frontière de la Savoie. Au reste, quelque acharnement qu'ils mettent à me décrier, je ne leur en rendrai pas moins justice, en avouant que par-là ils cherchent à servir leur pays : c'est au gouvernement français à s'en défier. Je m'en rapporte, à cet égard, entièrement à sa prévoyance et à sa justice.

Fin de la première Partie.

MÉMOIRE

OU

COUP-D'ŒIL RAPIDE

Sur mes différens voyages et mon séjour dans la nation Crëck.

SECONDE PARTIE.

Description des mœurs de la nation des Crëcks, et des différentes nations qni la composent.

J'ai traité, dans ma première partie, de mon départ de France, de mon arrivée dans les Etats-Unis d'Amérique, de-là dans la nation Crëck, et de mes

voyages chez les différens peuples qui composent cette nation. Je traiterai, dans cette seconde partie, du caractère des peuples que j'ai visités, des anecdotes qui feront connoître leurs mœurs et leur manière de vivre, des rivières, des terres et de leurs différentes productions.

Arrivée à la Nouvelle-Londres.

J'ai dit dans ma première partie, que j'étois sorti de France dans le courant de janvier 1775, et que j'étois débarqué à la Nouvelle-Londres au mois d'avril de la même année. Cette ville ne m'offrit rien d'intéressant; ses habitans sont peu instruits, mais ils sont assez laborieux; ils cultivent en jardinage, les terres qui sont dans le voisinage de la ville. Il y a une grande quantité de pommiers et de poiriers, avec le fruit desquels ils font d'assez bon cidre, qu'ils vont

vendre, ainsi que leurs légumes, dans la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie, les îles Bahama, et même jusqu'à St.-Domingue. Je restai peu de temps dans cette ville ; et, comme j'aurai peu d'occasion d'en parler ailleurs, je vais rapporter ici une anecdote qui eut lieu en 1786, et qui prouve l'ignorance et la simplicité de ses habitans.

Une grande partie des habitans de la Nouvelle-Londres suit la religion des illuminés. Un capitaine de marine se trouvant sans emploi, se fit instruire dans cette secte. Les prédicans qui étoient chargés de le catéchiser, lui avoient annoncé, dans les instructions qu'ils lui donnèrent pour le faire parvenir à l'oraison sublime, que si la force de sa foi lui acquéroit cette perfection, les portes de la nouvelle Jérusalem lui seroient ouvertes, et qu'ayant acquis dans ce monde la per-

fection des saints, il ne seroit plus sujet à la résurrection et au jugement dernier, mais qu'il jouiroit aussitôt de la béatitude céleste.

Cet homme, qui ne connoissoit probablement point les sens allégoriques, s'imagina que tout ce qui lui avoit été dépeint étoit matériel, et résolut d'entrer sur-le-champ dans la nouvelle Jérusalem. Il proposa pour cet effet, à plusieurs illuminés aussi crédules et aussi peu instruits que lui, de faire faire un vaisseau bon voilier, et qu'il les conduiroit à la nouvelle Jérusalem; que, par ce moyen, il leur éviteroit le désagrément de mourir et d'attendre la résurrection. Chacun d'eux crut à ce qu'il annonçoit, et ils se cotisèrent pour avoir la somme nécessaire à la construction du vaisseau. Les femmes donnèrent leurs bagues, leurs pendans d'oreilles et autres bijoux; les hommes donnèrent de l'argent, et

ceux qui n'en avoient pas, furent dans les forêts couper les bois nécessaires à la construction, et les apportèrent. Le vaisseau fini et prêt à faire voile, le capitaine se trouva fort embarrassé pour prendre une direction. Pour se tirer de ce mauvais pas, il imagina de dire aux voyageurs que la route qu'ils avoient à faire étant très-longue, il étoit prudent, et même indispensable pour leur sûreté, d'essayer préalablement le bâtiment. Tous les associés, cédant à la justesse de ce raisonnement, se décidèrent à faire une cargaison de choux, carottes, oignons, cidre, et autres productions du pays, que le capitaine conduisit au Cap-Français, et dont il tira très-bon parti. Ce voyage dura trois mois, au bout desquels il rapporta en échange de la cargaison, du tafia et de la mélasse, ce qui flatta infiniment les armateurs, qui aiment beaucoup l'un et l'autre.

Le capitaine, à son retour, leur annonça que pendant son voyage, il avoit appris que la nouvelle Jérusalem étoit imaginaire et chimérique, et qu'il ne pouvoit, par cette raison, entreprendre de les y conduire. Il leur présenta en même-temps sa cargaison nouvelle, qui, en flattant beaucoup leur goût, les consola facilement de se voir ainsi frustrés dans leurs espérances. Ils convinrent de laisser le vaisseau au capitaine, à la charge par lui d'aller quelquefois leur chercher de la mélasse.

Je n'ai pas été témoin de ce fait, parce que j'étois alors dans la nation Crëck, mais je l'ai lu dans une gazette des États-Unis, qui paroissoit à cette époque.

Note sur l'américain Arnel, et mort du major André.

Je quittai la Nouvelle-Orléans, pour

me rendre à Noraige , patrie d'un Américain, nommé Arnel, qui, au commencement des guerres de l'Amérique, fit quelque bruit. Je ne passerai pas cet article, sans donner quelques détails sur sa conduite, qui fut cause de la mort du major André.

Lorsque la révolution de l'Amérique commença, Arnel étoit marchand de chevaux aux États-Unis; il étoit, en même-temps, capitaine de milice. Il fit plusieurs belles actions au commencement de la guerre de la liberté, qui lui acquirent une réputation, à la faveur de laquelle il espéroit se faire nommer général en chef. Lorsqu'il vit que Washington lui étoit préféré, il en conçut une telle jalousie, qu'il forma sur-le-champ le projet de s'en venger. Pour parvenir à son but, il lia correspondance avec le général anglais Clintown, et promit de lui livrer le fort qui défendoit

l'entrée de la province de la Nouvelle-Jersey. Lorsqu'il eut fait cette promesse, le général anglais lui envoya le major André pour reconnoître les lieux, et prendre avec lui les mesures convenables à la réussite du projet.

Le major croyant qu'Arnel avoit pris toutes les précautions nécessaires pour cacher ses desseins, se rendit chez lui avec sécurité; mais il fut arrêté en sortant. Arnel prit aussitôt la fuite, et parvint à une rivière où des matelots l'attendoient, et se fit conduire à New-Yorck auprès du général anglais, qui, pour récompenser sa trahison, et tirer parti des connoissances qu'avoit Arnel, des moyens de défense des Américains, lui donna une commission de général au service du roi d'Angleterre, tandis que le major André paya de sa tête la confiance qu'il avoit eu dans Arnel.

Je traverse les différentes provinces des Etats-Unis.

En quittant Noraige, je passai à la Providence, à Newport, et de là à Boston. J'ai dit, dans ma première partie, qu'il existe une grande antipathie entre les peuples qui habitent le nord et ceux qui habitent le midi de ces contrées. Il y a en effet, entre eux, une jalousie remarquable; et je pense qu'elle a pour principe la religion des Quakers, qui leur défend d'employer des nègres à la culture de leurs terres; ce qui diminue beaucoup l'avantage qu'ils pourroient en retirer. Comme ils sont très-avares, ils ressentent une grande jalousie contre ceux de leur nation qui augmentent leurs richesses par le travail des noirs. Les Quakers ont une espèce de cochons d'une grosseur étonnante ; elle est égale à celle de nos ânes d'Europe. Ils en élèvent une très-grande quan-

tité, ainsi que des bœufs qu'ils salent, et vont ensuite les vendre dans les Antilles.

Je me rendis de-là à la longue île, dont New-Yorck est la capitale. Les habitans de cette île, qui descendent presque tous des Hollandais, sont très-affables et hospitaliers. Ils reçoivent bien les étrangers ; mais les Européens les ayant souvent trompés pendant la guerre d'Amérique, leur ont fait naître l'idée d'être eux-mêmes trompeurs; ensorte qu'il faut aujourd'hui se défier de leur commerce.

J'ai remarqué que presque toutes les terres de l'Amérique septentrionale, situées sur les bords de la mer, sont promptement épuisées. Dans l'ouest, cette facilité d'épuisement s'étend jusqu'à cinquante ou soixante lieues en profondeur. C'est par cette raison que les Américains n'ont jamais assez de terres, et que les habitans qui se trouvent dans cette vaste

étendue, abandonnent leurs terres, et vont dans l'ouest chasser les Sauvages pour prendre les leurs. A mon arrivée dans ce pays, le Quintock ne possédoit encore que quatre habitans, qui étoient logés dans des cabanes semblables à celles de nos charbonniers; mais ils se sont tellement multipliés par l'émigration dont je viens de parler, qu'aujourd'hui ils sont en état de mettre sur pied une armée de soixante mille hommes. Le Quintock se joint au Cumberland, qui s'est peuplé de la même manière, et presque dans la même proportion. Ces deux nouvelles provinces des États-Unis supportent avec peine leur union avec les Anglo-Américains; et, comme elles ont de la consistance par elles-mêmes, elles n'attendent qu'un moment favorable pour se séparer entièrement du congrès. Elles choisissent déjà leurs gouverneurs, sans l'intervention du congrès, ni du sénat. Elles

possèdent d'excellentes terres, qui leur présentent des ressources inépuisables. Je ne restai que peu de jours à New-Yorck, d'où je me rendis à Baltimore, en passant par Philadelphie, et en traversant des terrains immenses couverts de froment.

Je m'embarquai à Baltimore, pour Yorkton, en Virginie (1), où je restai peu de temps, et d'où je passai dans les Deux-Carolines. Celle du nord est très-sabloneuse; l'on y recueille du riz, du maïs, et beaucoup de patates, dont les habitans font une espèce de tafia, qu'ils appellent woisky. Cette liqueur, qu'ils distillent mal, porte ordinairement un goût de fumée très-désagréable. On y trouve aussi une grande quantité de pêchers, avec le fruit desquels ils font une eau-de-vie

---

(1) J'ai remarqué que le tabac exige, dans ce pays, d'être changé de terre tous les ans, pour ne pas dégénérer; et les Virginiens n'ont pas cette attention, ce qui ôte beaucoup de prix à ce tabac.

assez bonne. Quand elle est faite avec soin, et qu'elle a vieilli en cave l'espace de quatre ou cinq ans, elle est aussi bonne et aussi délicate que la meilleure eau-de-vie de France. On y récolte aussi de l'indigo, mais d'une mauvaise qualité. Les productions de la Caroline du sud, dont Charlestown est la capitale, et où je ne demeurai que peu de jours, sont à-peu-près les mêmes, et d'une qualité un peu supérieure.

Cause de la prompte population de la Géorgie.

De Charlestown, je passai à Savanha, en Géorgie. En remontant la rivière de ce nom, environ dix lieues, l'on trouve de très-grandes plantations de riz. A mon arrivée dans cette province, je ne la trouvai pas peuplée; mais elle l'est beaucoup aujourd'hui.

Voici comment sa population s'est

promptement et considérablement augmentée.

En 1784, époque de la paix d'Amérique, et de l'indépendance des Américains, il s'est trouvé dans les États-Unis, un très-grand nombre de gens sans aveu, comme sans probité, suite indispensable d'une révolution qui les fait naître, et avec laquelle il faut les faire disparoître. La paix leur ôtant les moyens d'existence qu'ils trouvoient dans la dévastation et les abus inséparables de la guerre, il en résultoit que les hommes paisibles et les propriétaires étoient journellement exposés, soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens. Pour se délivrer de ce fléau, ils se liguèrent entr'eux, et déclarèrent une guerre à mort à tous ces vagabonds, qui ne pouvoient perdre l'habitude du pillage. Se sentant ainsi vivement poursuivis, ils se virent dans la nécessité de chercher

un autre asile. Ils se retirèrent dans la Géorgie, où ils sont restés en paix ; mais, comme ils se rappellent encore leur ancienne habitude de voler, ils se rendent souvent sur les derrières des deux Carolines et de la Virginie, et enlèvent aux malheureux habitans tous les chevaux qu'ils peuvent surprendre.

Telles sont les causes de la pompte population de la Géorgie, qui, comme on le voit, n'offre pas un voisinage très-agréable.

J'ai remonté la rivière de Savanha, jusqu'à Augusta, qui n'étoit alors qu'un très-petit village, et qui aujourd'hui est une ville assez considérable. J'ai traversé cette rivière pour me rendre à Orangebourg, située sur les derrières de la Caroline du sud, et delà j'ai suivi la direction de l'ouest, jusqu'à Tougoulou, dont j'ai parlé dans ma première partie.

Note sur les Américains nommés Crakeurs ou Gaugeurs.

J'ai également dit dans la première partie, qu'en visitant Tougoulou, Franklin, et autres lieux situés sur les derrières des Etats-Unis, j'avois trouvé des Anglo-Américains d'une espèce particulière, nommés Crakeurs ou Gaugeurs, qui sont presque tous borgnes; j'ai voulu en connoître la raison. Le lecteur ne sera peut-être pas fâché que je lui rapporte ici ce que j'ai appris à cet égard, sur les lieux mêmes.

On se rappelle que j'ai dit plus haut, que les habitans de la Caroline du nord récoltoient une grande quantité de patates, dont ils fesoient une espèce de tafia qu'ils appellent owisky. Ces Crakeurs aiment beaucoup cette liqueur; lorsqu'ils en boivent, comme ils sont naturellement querelleurs et méchans,

ils se disputent entr'eux, et conviennent de se battre au jour qu'ils indiquent. Leurs combats ont beaucoup de ressemblance avec le pugilat ou boxe anglais, si ce n'est qu'ils sont plus meurtriers. Lorsque les Crakeurs sont convenus du jour et de l'heure où ils doivent se battre, ils assemblent le plus de spectateurs qu'ils peuvent; ils les forment en rond, et se mettent au milieu, et à un signal donné par le plus ancien de ces spectateurs, le combat commence.

Il est bon d'observer que ces hommes ont grand soin, dès leur enfance, de laisser croître leurs ongles, qu'ils ne coupent jamais. Pour leur donner une très-grande dureté, ils les enduisent souvent avec du suif, ensuite ils les présentent au feu; ce suif, dans sa fusion, pénètre les pores de l'ongle, et le rend excessivement dur lorsqu'il est séché. J'en ai vus qui étoient aussi

durs et aussi dangereux que la griffe d'un lion. Non-contens de cette arme, ils portent encore aux talons des éperons, qu'ils ne quittent jamais, pas même pour coucher, et dont la rosette est un fort clou très-pointu. C'est avec de telles armes qu'ils se présentent au combat ; il est facile de juger combien elles sont meurtrières.

Lorsque l'ancien a donné le signal du combat, en disant : *Tout est de bon jeu* ; alors les deux antagonistes s'attaquent à coups de dents, d'éperons et d'ongles, dont ils se servent très-adroitement. Lorsque l'un des deux succombe, l'autre profite de tout son avantage, et le déchire inhumainement de tous côtés, et parvient facilement à lui arracher un œil. Jusques-là l'assemblée regarde le combat dans la plus grande inaction ; ce n'est qu'à ce moment qu'elle met fin au combat ; et, si elle ne le fait prompte-

ment, il arrive quelquefois que les deux yeux sont arrachés. Alors le vainqueur monte sur le tronc d'un arbre, dont un grand nombre sont coupés à environ trois pieds de terre; et là, tout couvert de sang, il chante sa victoire; il insulte à l'assemblée, défie tous les spectateurs les uns après les autres, en leur disant qu'il n'y a pas parmi eux un homme semblable à lui. La colère lui monte tellement l'imagination, que lorsqu'il ne se présente personne pour demander vengeance de ses injures, il défie l'auteur du souffle de descendre des cieux pour se mesurer avec lui. Lorsqu'il a fini toutes ses provocations, il descend de son tronc d'arbre, et chacun applaudit et le proclame vainqueur. Comme ces combats ont lieu souvent, il en résulte que l'on rencontre dans cette nation peu d'hommes qui ne soient pas éborgnés de cette manière.

Ces hommes sont très-méchans, et ne veulent se soumettre à aucun gouvernement; ils ne vivent, le plus souvent, que de chasse. Ils plantent un peu de tabac, qu'ils portent, pendant l'hiver, dans les villes maritimes, et qu'ils échangent contre du owisky, des armes à feu et de la poudre à tirer. Quoique je ne sois resté que peu de jours parmi eux, j'ai eu cependant occasion d'être invité à un repas, qui par sa singularité m'amusa beaucoup; quoique la cuisine fut ~~cependant~~ fort mauvaise. Voici comment :

Un de ces hommes m'ayant reconnu pour étranger, m'engagea à dîner chez lui avec plusieurs convives de sa nation; sa femme, qui avoit ouï-dire qu'en bonne compagnie on prenoit du thé, pria son mari de lui en échanger pour du tabac; celui-ci lui en apporta un demi-boisseau. Elle le mit en entier dans une marmite, et y joignit un

fort jambon ; elle fit bouillir le tout jusqu'à ce que le jambon fût cuit. Les convives étant arrivés, elle tira son jambon sur un plat de terre, jeta le bouillon, et mit les feuilles de thé sur un autre plat, et servit le tout sur la table. Je voyois toutes les figures s'épanouir, à la vue d'un ragoût dont ils se fesoient une grande idée, et chacun s'apprêtoit à se bien régaler. J'observois, sans dire mot, n'étant pas pressé d'être le premier à donner mon avis sur un mets que je savois ne pas être mangeable ; et j'examinois chacun mâcher de toutes ses forces ces feuilles de thé, qui n'avoient plus aucun goût agréable, lorsque tout-à-coup la femme se mit dans une grande colère contre son mari, à la tête duquel elle jeta son assiette, en lui reprochant d'avoir apporté du thé de rebut, et d'avoir employé l'argent qu'auroit coûté le bon, à boire du owisky. Cette scène

comique me fit beaucoup rire ; mais ce ne fut pas sans peine que je parvins à faire entendre raison à la femme, et à lui faire comprendre que ce n'étoit pas la feuille de thé qui se prenoit, mais bien son infusion, mêlée d'un peu de sucre.

Comme je n'avois rien mangé, et que j'avois grand appétit, je me décidai à goûter du jambon, que je trouvai assez bon, et auquel le thé avoit donné un excellent goût. J'en mangeai beaucoup, attendu que c'étoit tout ce qui composoit le dîner.

Ces hommes vont presque nus. Ils sont tellement adonnés à la paresse et à l'ivrognerie, que ce sont les femmes qui sont obligés de tout faire. Elles sont un peu mieux vêtues que les hommes. En hiver, elles filent du coton et du lin qu'elles mêlent ensemble ; elles en font une étoffe qui sert pour tous leurs vêtemens, même

pour faire des chemises. Ces femmes sont aussi laborieuses que les hommes sont paresseux.

Plus on avance sur les derrières des États - Unis d'Amérique, qui sont presque tous habités par la même espèce d'hommes, plus on les trouve méchans et dangereux. Ils assassinent souvent les voyageurs pour les dévaliser. Leurs plus proches voisins ne sont guère plus en sûreté; ils vont chez ceux qu'ils croient un peu riches; et, lorsqu'ils sont parvenus à pénétrer dans une maison, ils tuent tout ce qu'ils y trouvent, emmènent les bestiaux, et emportent tous les effets, qu'ils vendent ensuite dans une autre province. Ces hommes voleurs portent leurs cheveux coupés très-près de la tête, et se peignent le corps et la figure de différentes couleurs, à la manière des Sauvages; ensorte que leur abord est vraiment effroyable.

Il y a dans chaque province des États-Unis un gouverneur, qui, une fois en place, se regarde comme un souverain absolu. Il emploie tous les moyens qui sont en son pouvoir pour s'assurer le dévouement des administrés; l'impunité est un de ceux qu'il emploie avec le plus de succès. Aussi, est-ce avec beaucoup de peine que l'on obtient des voleurs dont je viens de parler, et qui se sont mis sous la protection d'un de ces gouverneurs, la restitution des effets volés. La demande s'en fait souvent sans succès.

Mauvaise foi des Américains.

J'ai parcouru les seize provinces des Etats-Unis d'Amérique, et j'ai rencontré par-tout des hommes faux et hypocrites, ne disant jamais ce qu'ils pensent, fiers et hautains dans la prospérité, vils et bas dans l'adversité. Les Américains se croient le premier peu-

ple du monde ; ils sont tellement de mauvaise foi, qu'il leur arrive de vendre à plusieurs personnes en même-temps, des terres qui ne leur appartiennent pas. J'en ai été témoin sur les derrières de la Géorgie, où j'ai vu plusieurs acquéreurs se présenter avec un titre égal pour prendre possession des mêmes terres.

J'ai dit dans ma première partie, que les Anglo-Américains se flattent d'être bientôt assez puissans pour se rendre les seuls maîtres de tout le continent de l'Amérique. Il est certain que l'agrandissement qu'ils ont acquis en très-peu de temps, doit attirer les regards de l'Europe, qui ne sauroit trop tôt mettre des bornes à leur ambition.

Je suis parti des environs de Tougoulou pour passer dans la nation des Crëcks ; j'ai traversé d'immenses forêts, et quelquefois des terres qui

me paroissoient très-fertiles. La plus grande partie de ces terres étoient couvertes d'arbres d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaire. Il y en avoit beaucoup qui portoient des fruits, mais dont je n'osois pas goûter, parce qu'ils m'étoient inconnus, et parce qu'ayant avec moi des provisions, je n'étois pas pressé par la faim, comme il m'arriva de l'être par la suite.

Mon arrivée sur les terres des Crëcks.

Au bout de quelques jours de marche, je rencontrai une rivière que j'ai su depuis porter le nom d'Oguichet; je la traversai avec mes chevaux; et, lorsque je fûs de l'autre bord, je rencontrai un terrain sabloneux et une forêt de sapins, dont quelques-uns étoient résineux, d'autres d'un bois blanc de mauvaise qualité; d'autres enfin d'un bois jaune, excellent pour des mâtures. Je continuai ma route

toujours dans la même direction du sud-ouest, à l'aide de mon compas de voyage.

Ce fut, comme je l'ai dit dans ma première partie, après avoir marché pendant environ trente-cinq jours, que j'arrivai à la ville de Coetas, précisément au moment de la grande assemblée de la nation.

Je vais donner au lecteur une idée des assemblées des Sauvages, et une courte description du lieu où ils les tiennent.

Lorsque les Sauvages s'assemblent pour quelque cause que ce soit, ils ont l'habitude, avant d'entamer aucune opération, de commencer par fumer leur pipe, et par boire une liqueur qu'ils font avec la feuille d'un arbre très-commun chez eux, et que l'on prétend être un arbre à thé sauvage. Il ressemble beaucoup à celui de la Chine, à l'exception que la

feuille en est beaucoup plus petite. Cet arbre est vert toute l'année ; on ne cueille sa feuille qu'au moment de s'en servir. Lorsque les Sauvages veulent en faire usage, ils la font brûler comme le café. Quand ils préparent cette liqueur pour être bue dans une assemblée, voici comment ils s'y prennent. Ils mettent une quantité quelconque de ces feuilles de thé dans un vase de terre qu'ils posent sur du feu ; lorsqu'elles sont desséchées au point convenable, ils y mettent de l'eau en proportion de la quantité des feuilles, et font bouillir le tout. Lorsqu'ils jugent que l'infusion est assez forte, ils la passent dans un panier en forme de tamis, et la laissent dans de grandes terrines destinées à la recevoir pour refroidir. Quand elle n'a plus que la chaleur naturelle du lait, alors un des vieillards chargé de cette cérémonie, la fait mettre dans des calebasses, au

haut desquelles il y a une ouverture d'environ deux pouces de diamètre. C'est dans ces calebasses qu'elle est présentée pour être bue ; et, pour cet effet, on les passe successivement à chacun des membres de l'assemblée.

Lorsque je fus conduit, pour la première fois, à une de ces assemblées, ma qualité d'étranger fit que l'on me présenta un des premiers une calebasse, en m'invitant à boire. Quoique j'ignorasse absolument ce que signifioit une telle cérémonie, et quel étoit le breuvage que l'on me présentoit, je n'osai pas faire paroître de la défiance, et je le goûtai ; y trouvant le goût du thé sans sucre, j'en avalai ~~une pinte~~ beaucoup. Peu de temps après que toute l'assemblée eut bu de cette liqueur, je m'apperçus que les Sauvages la vomissoient avec beaucoup de facilité et sans aucun effort. Ce spectacle, qui étoit d'ailleurs fort dé-

goûtant, me donna de l'inquiétude, et je commençai à craindre que ce ne fût une médecine, dont j'avois sans doute pris une trop forte dose. Maguilvray s'appercevant de mon étonnement, me demanda en Anglais pourquoi je n'imitois pas l'assemblée; je lui répondis que je ne sentois encore aucun symptôme de vomissement; que sans doute le remède opéreroit par une voie plus naturelle. Il fit part de mon observation à l'assemblée, qui fit un grand éclat de rire.

Cette cérémonie, qui ne paroît d'abord que ridicule, a cependant un principe très-sage, et qui ne seroit pas toujours déplacé dans les assemblées des peuples civilisés. Voici quel il est.

On a vu que les Sauvages rendoient ce breuvage avec beaucoup de facilité, par la même voie qu'ils le prenoient. Le but de cette dégoûtante

cérémonie est d'assurer le chef de l'assemblée, que chacun des membres qui la composent a l'estomac libre, et, par conséquent, la tête saine (1), et que toutes les délibérations seront prises de sang froid ; que les liqueurs fortes n'influenceront point les décisions.

Cette vérité sera clairement prouvée dans la description que je donnerai de ces assemblées.

Le lecteur doit se rappeler que lorsque je fus rencontré par le Sauvage qui m'a introduit dans la nation crëck, j'étois si fortement pressé par la faim, que j'étois sur le point de tuer un de mes chevaux pour le manger, et que ce vieillard, loin de me donner de quoi satisfaire mon appétit, s'étoit borné

(1) Les Sauvages aiment beaucoup les liqueurs fortes, et c'est pour s'assurer de leur sobriété, que l'usage de ce thé est établi.

à me présenter une tranche de melon d'eau, et m'avoit ensuite conduit dans une assemblée qui se formoit au moment où j'arrivois chez lui.

Je ne restai pas long-temps dans cette assemblée, qui n'avoit alors pour moi aucun intérêt. Mon hôte me reconduisit chez lui, et me présenta environ une once de pain, autant de viande rôtie, avec un verre d'eau, et me fit entendre que c'étoit tout ce qu'il vouloit me donner pour l'instant. On juge aisément qu'avec l'appétit que j'avois, je ne fus pas long à manger ce qu'il m'avoit donné. Comme le jour étoit sur son déclin, le bon vieillard jugea que je pouvois avoir besoin de repos; il me conduisit dans une petite maison particulière où l'on avoit déposé tous mes effets, et me montra une chambre, dans laquelle je trouvai une peau d'ours étendue; il me fit comprendre que c'étoit mon lit, et disparut.

Quoique je n'eusse pas mangé en proportion de mon appétit, cependant je me trouvois dans une situation sensiblement meilleure; et, comme j'avois autant besoin de repos que de nourriture, je ne fus pas long à m'endormir.

Il est assez ordinaire que les objets qui ont le plus occupé l'esprit pendant le jour, se retracent à l'imagination pendant le sommeil. Comme j'avois été fortement pressé par le besoin de manger, et que je m'étois couché avec un appétit qui n'étoit pas, à beaucoup près, rassasié, je ne rêvai que repas et festins, auxquels je fesois grand honneur. J'étois ainsi délicieusement occupé, lorsque mon hôte vint me trouver, pour s'informer comment j'avois passé la nuit; il apportoit avec lui fort secrètement, une bouteille de tafia, dont nous bûmes chacun un petit coup; et il la cacha ensuite dans

mes effets, dans la crainte que les autres Sauvages ne la vissent (1).

Je suis admis dans la grande assemblée.

Je me levai, et il m'invita à le suivre. Nous nous rendîmes une seconde fois à l'assemblée dans la grande cabane, où j'occupai la place qui m'avoit été désignée la veille. Toute l'assemblée se rappelant la crainte que j'avois manifestée sur la liqueur que j'avois bue, rit encore beaucoup.

Avant de passer outre, je crois nécessaire de donner ici une idée de la manière dont les Sauvages tiennent

(1) J'ai déjà dit que les Sauvages aiment passionnément les liqueurs fortes; si un de ceux qui composent une assemblée a de la liqueur, quelle qu'elle soit, il est obligé de la partager avec tous, ou de la cacher, pour qu'ils ne la lui volent pas.

leurs assemblées, et une courte description du lieu où ils les tiennent.

Description du lieu de l'assemblée de la nation.

Les assemblées de la nation se tiennent ordinairement dans la ville principale. Au centre de cette ville est tracé un carré parfait et très-étendu; dans chaque angle de ce carré, sont construites trois cabanes de différentes grandeurs, ce qui forme en tout douze cabanes. Ce carré a quatre ouvertures pour parvenir à son centre, et toutes les cabanes ont tellement de rapport entr'elles, que de l'une d'elles l'on voit dans toutes les autres. Elles peuvent contenir chacune de 40 à 60 personnes.

Celle du grand chef de la nation est en face du soleil levant, pour marquer qu'il doit toujours veiller aux intérêts de la nation. A côté de cette cabane,

et dans le même angle, est celle appelée la grande cabane, où se tiennent les assemblées générales de la nation.

Dans l'angle opposé sont trois autres cabanes; elles appartiennent aux vieillards, et sont en face le soleil couchant, pour marquer qu'ils sont sur le déclin, et qu'ils ne doivent plus marcher au combat. Dans les deux autres angles, sont les cabanes des différens chefs de la nation; elles sont plus ou moins grandes, en proportion de leurs grades et des services qu'ils ont rendus.

Toutes ces cabanes sont peintes en rouge, à l'exception des trois fesant face au soleil couchant, qui sont toujours blanches, symbole de la vertu et de la vieillesse.

Les cabanes peintes en rouge sont, en temps de guerre, garnies de plusieurs morceaux de bois en forme de décoration, et qui soutiennent une espèce de chaînon fait avec des cercles

de bois. C'est un signe de tristesse, qui fait connoître aux guerriers que la patrie a besoin d'eux, et qu'ils doivent se tenir prêts à marcher au premier signal. En temps de paix, ces chaînons sont remplacés par des guirlandes de feuilles de lierre.

Les trois cabanes des vieillards sont en tout temps ornées de ces guirlandes, entremêlées de fleurs.

Comme le carré sur lequel sont toutes ces cabanes, est très-vaste, il en résulte que le centre l'est beaucoup lui-même, et cette étendue a une destination que l'on va voir tout à l'heure.

Description de la grande assemblée.

J'ai déjà dit que les chefs de la nation devoient s'assembler tous les ans, au mois de mai, pour tenir le grand conseil, et y traiter de tout ce qui peut intéresser la nation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Lorsqu'ils sont tous

au rendez-vous, appelé la grande cabane, dont je viens de parler, l'assemblée se forme; et, lorsqu'elle est formée, aucun de ceux qui la composent ne peut sortir de son enceinte avant que toutes les affaires de la nation soient terminées. Le président seul peut s'absenter quelques instans; mais il est contraint, comme tous les autres, de passer les jours et les nuits à l'assemblée, et d'assister à toutes les délibérations.

Pendant la tenue de l'assemblée, personne ne peut approcher la grande cabane plus près qu'à une distance de vingt pas. Il n'y a que les chefs des guerriers qui y soient admis; les sous-chefs qui y assistent sont déstinés à servir les autres, mais n'y ont pas voix délibérative. Les femmes sont chargées du soin d'apprêter les vivres et les boissons nécessaires à l'assemblée; elles apportent et déposent le

tout à la distance marquée ; les sous-chefs vont prendre les provisions, et les déposent à leur tour dans la grande cabane, pour les membres de l'assemblée.

Au centre du carré formé par la cabane, on allume un feu qui brûle continuellement. Au coucher du soleil, les jeunes-gens des deux sexes s'assemblent, et viennent danser autour de ce feu jusqu'à une heure marquée ; pendant ce temps l'assemblée se sépare, et chaque membre se rend, s'il le juge à propos, à la cabane qui est destinée au rang qu'il a obtenu ; ou il reste à la grande cabane, et là, jouit de la danse et des amusemens de la jeunesse ; mais sans pouvoir sortir de l'enceinte du carré, tant que les affaires ne sont pas entièrement terminées. Lorsque les danses, qui ne doivent durer qu'un tems déterminé, sont finies, si les affaires de l'assemblée

ne sont pas trop urgentes, chacun des membres se repose dans la cabane qui appartient à sa classe; mais aussitôt que le soleil paroît sur l'horison, un tambour appelle tous les chefs à l'assemblée, qui tient jusqu'au coucher du soleil.

En entrant dans cette assemblée, où je n'avois été admis que parce que j'étois étranger et Français (je dirai plus loin pourquoi ma qualité de Français me donnoit tant de crédit dans l'esprit de ces peuples) je m'étois bien apperçu que Maguilvray en étoit président, mais je ne lui supposois pas un autre titre; ensorte que je lui demandai à plusieurs fois où étoit le roi de la nation, et s'il y assisteroit. Ma question le fesoit rire; et, pour satisfaire ma curiosité, il me montra les trois cabanes blanches dont j'ai parlé, qui étoient remplies de vieillards, et me dit : *Voilà nos rois*. Alors, me

prenant par la main, il me conduisit au milieu d'eux. Ceux-ci, qui étoient prévenus de mon arrivée dans la nation, me reçurent avec bonté, et me firent prendre place parmi eux, en me disant :

« Français, sois le bien-venu, nous » sommes contens de te voir ; étant » très-vieux, nous attendons tran- » quillement la mort. Le grand maître » du souffle n'a pas permis qu'elle ar- » rivât avant que nos vœux fussent » remplis ; car, depuis le départ des » Français de ces contrées, tu es le » seul qui soit venu parmi nous, quoi- » que nous ayons toujours eu un grand » desir de les revoir. Le grand Maî- » tre du souffle nous met, par ta pré- » sence, au comble de la joie. »

Après cette harangue, qui me fut expliquée par Maguilvray, il se fit un grand silence ; un orateur vint se placer en face de moi, et fit un dis-

cours qui dura près d'une heure. J'entendis souvent prononcer le mot *foulantché*, qui, dans la langue Crëck, signifie français; et, à chaque pose que fesoit l'orateur, toute l'assemblée disoit *ka*, qui veut dire oui. Lorsqu'il eut fini son discours, toute l'assemblée prononça *mado*, qui signifie fort bien. Ensuite, tous les vieillards se placèrent à la suite les uns des autres sur une même ligne, marchèrent processionnellement jusqu'à moi, me donnèrent la main, en témoignage d'amitié, et me présentèrent leur poche à tabac pour que j'en prisse une pincée. Ayant répété cette cérémonie avec chacun d'eux, je me trouvai une assez grande quantité de tabac, que j'avois été forcé de déposer dans mon chapeau. Lorsque la procession fut terminée, un des vieillards s'approcha de moi, et me présenta une poche à tabac, faite de

peau de cigne, et dont il me fit présent.

Il est bon de remarquer que chez ces peuples, presque tout ce qui leur sert dans de telles cérémonies, est emblématique. La poche que ce vieillard me présenta étoit blanche; il me fit entendre que c'étoit en signe de paix et d'amitié; et une preuve du desir qu'ils avoient, que les hommes rouges ne trempent point leurs mains dans le sang d'un Français qu'ils avoient autrefois choisis pour amis, ~~c'est~~ et qu'ils n'avoient pas oublié que c'étoient les premiers hommes blancs qu'ils avoient vus dans cette partie du monde. Tout ceci m'étoit répété en anglais par Maguilvray, car je n'entendois pas un mot de la langue; mais, ce qu'il y avoit de rassurant pour moi, et même d'infiniment agréable, c'est que je ne pouvois pas me méprendre aux témoignages d'in-

térêt et d'amitié que je recevois, et qui me paroissoient d'autant plus doux et plus étonnans, que j'étois loin de m'y attendre, après les avis que m'avoient donnés les Géorgiens et les Crakeurs, qui m'avoient dépeint ces hommes comme des antropophages.

Il étoit environ midi, et je vis servir aux chefs des viandes rôties, du pain, et de la sagamité, boisson dont ils font grand usage (1). Comme je n'avois rien perdu de mon appétit, ce spectacle me satisfit infiniment; je m'attendois à y être invité, après l'accueil qui m'avoit été fait, et j'étois disposé à y faire bonne contenance, lorsque je vis mon hôte venir me prendre par la main, pour m'em-

---

(1) La sagamité est une fermentation faite avec la farine de maïs, qui, après avoir été bouillie, conserve un goût de cidre assez agréable.

mener avec lui. J'avoue que ce contre-temps m'affligea beaucoup ; et je commençois à croire que cet homme avoit formé le dessein de me faire mourir de faim. Je ne pouvois cependant refuser de lui obéir. Je le suivis donc, quoiqu'à contre-cœur. Lorsque nous fûmes chez lui, il me présenta un petit verre de tafia que je bus; mais il n'en goûta pas, ce qui me fâcha : je conçus même quelques inquiétudes de ce qu'il n'avoit pas fait comme la veille. Je supportois, avec beaucoup d'impatience, les douleurs que me causoit la faim, lorsque j'apperçus chez lui une table, sur laquelle étoient servis du pain, du riz, des patates frites dans l'huile, des volailles, du daim, du bœuf, et une excellente poule-d'Inde rôtie. Une aussi grande quantité de mets, me fit croire que mon hôte attendoit une nombreuse société, et j'étois fâché de

ne voir encore personne, lorsqu'il me dit dans sa langue, et me fit comprendre, par signes, de m'asseoir, boire et manger tout si je le voulois; que je pouvois être sans crainte sur les suites. Il me fit également comprendre que le jeûne, auquel il m'avoit réduit, étoit fondé sur la crainte qu'il avoit, que, n'ayant pas mangé depuis long-temps, les premiers alimens ne me fissent du mal, s'ils n'étoient pas pris avec précaution; que maintenant toute sa maison étoit à ma disposition, autant de temps que je voudrois y rester; qu'il avoit donné des ordres à cet effet.

Je profitai des généreuses dispositions de ce bon Sauvage, et je restai chez lui huit jours pour me reposer des fatigues du long et pénible voyage que je venois de faire, et que je n'eusse pas entrepris, si j'en avois connu les difficultés. Au bout de ce

temps, nous partîmes, Maguilvray et moi, pour nous rendre, comme je l'ai dit, dans son habitation, située près l'ancien fort de Toulouse. Ce fut en chemin fesant, qu'il me détermina à me fixer dans la nation, où je suis resté constamment heureux l'espace de vingt ans. Je vais donner ici au lecteur une idée du caractère et des mœurs de la nation crëck.

La nation crëck est composée d'un grand nombre d'autres nations qui sont venues se joindre à elle, et qu'elle a adoptées, mais dont la plupart conservent leurs habitudes et leur langue particulière. Je ne parlerai ici que du corps principal de cette nation.

Détail du caractère et des habitudes des Crëcks.

Les Crëcks sont de taille moyenne, de couleur cuivre rouge; ils sont forts et robustes, et supportent aisément la

fatigue. Ils sont très-grands marcheurs, et font quelquefois des courses de trois à quatre cents lieues pour aller à la chasse. Jadis ils étoient méchants et cruels; mais aujourd'hui ils sont braves et doux, lorsqu'on ne les force pas de sortir de ce caractère. Ils n'ont pas une religion déterminée; quoiqu'ils reconnoissent le grand maître du souffle, ils n'ont aucunes cérémonies religieuses. Chaque année, au mois d'août, ils s'assemblent par habitation pour célébrer la fête des moissons; alors ils renouvellent tout ce qui leur a servi dans le courant de l'année qui vient d'expirer; les femmes cassent et brisent tout ce qui compose leur ménage, et le remontent à neuf. C'est ce même jour que l'on mange, pour la première fois, du bled nouveau, et que le prêtre ou médecin du canton allume un feu nouveau, et distribue à tous les hommes assistans

la nouvelle médecine de guerre (1). Les Sauvages sont si religieux observateurs de cette cérémonie, que celui d'entr'eux qui n'auroit pas de maïs ancien pour se nourrir jusqu'à cette époque, mangeroit des racines plutôt que de toucher au nouveau maïs. C'est également l'époque où l'on oublie et pardonne tous les motifs de querelles. Un Sauvage qui, après la fête, rappeleroit une ancienne querelle, seroit blâmé par tous les autres.

Lorsqu'ils vont à la guerre, ils observent une discipline très-rigoureuse. Au moment où ils approchent de l'ennemi, ils marchent les uns après les autres, le chef de parti en tête, et s'arrangent de manière à mettre tous le pied dans le pas marqué par le premier. Le dernier cache même quel-

---

(1) Je donnerai une description de cette médecine dans la suite de cet ouvrage.

quefois le pas avec de l'herbe. Ils dérobent par ce moyen à l'ennemi la connoissance de leur nombre. Quand ils font halte ou qu'ils campent, ils se forment en rond, et ne laissent de libre que le passage nécessaire à un homme. Ils s'assoient les jambes croisées, et chacun a son fusil à côté de soi. Le chef est en face de l'entrée du rond, d'où aucun soldat ne peut sortir sans sa permission. Au moment du coucher, il donne le signal, et alors personne ne bouge plus. Le réveil se fait également par un signal.

C'est ordinairement le grand Chef qui désigne les positions, et qui fait placer les sentinelles chargées de veiller à la sûreté de l'armée. Il a toujours une grande quantité d'éclaireurs en avant et en arrière ; en sorte qu'il est extrêmement rare que l'armée soit surprise. Les Sauvages font, au contraire, une guerre de surprise aux Eu-

ropéens, et qui est fort dangereuse pour ceux qui ne la connoissent pas.

Les Crëcks perdent l'habitude de brûler leurs prisonniers.

Lorsque j'arrivai parmi les Crëcks, ils avoient encore l'horrible coutume de brûler leurs prisonniers. Je leur fis aisément sentir qu'une telle habitude les rendoit odieux à tous les peuples civilisés, et qu'il y avoit un moyen plus humain et plus avantageux de tirer parti de ces prisonniers. Je leur proposai d'établir qu'un prisonnier équivaudroit à trois chevelures (1), et qu'il appartiendroit à celui qui l'auroit pris, jusqu'à son échange ou son rachat. Cet avis fut approuvé et consenti par tous les chefs de la nation. C'est avec de tels hom-

(1) Je dirai ailleurs ce que sont ces chevelures, et quel prix y attachent les Sauvages.

mes, et aussi faciles à conduire, quoique guerriers intrépides, que je marchois contre les ennemis de la patrie, et que j'épouvantois souvent les Anglo-Américains.

J'ai dit que c'étoit au mois de mai 1780, époque de l'assemblée générale de la nation, que les Chefs de guerre des Crëcks m'avoient proposé à cette assemblée pour remplir la place de Tastanégy ou grand Chef de guerre, refusée par Maguilvray.

Lorsque j'eus été proclamé grand Chef de guerre, l'assemblée, avant de se séparer, s'occupa de ma réception, qui fut une cérémonie fort longue et fort extraordinaire. Je vais la faire connoître au lecteur.

Cérémonie de ma réception de grand Chef de guerre.

Une partie de l'assemblée se rendit chez moi; et, lorsqu'ils y furent tous

arrivés, un des vieillards me fit monter sur une espèce de brancard, couvert d'une peau d'ours, entouré de guirlandes de feuilles de lierre, et porté par quatre chefs de partis. Lorsque je fus placé sur ce brancard, on se mit en marche pour retourner à la grande cabane. Voici l'ordre de marche qui fut observé.

Plusieurs jeunes guerriers, portant à la main chacun une queue d'aigle attachée à un bâton, marchoient en dansant, en fesant des contorsions, et en poussant des hurlemens épouvantables. Ils étoient précédés d'un maître des cérémonies, qui tenoit à sa main un coco fixé sur un bâton, et dans lequel il y avoit des graines renfermées; en sorte qu'en le secouant, il lui servoit à battre la mesure. Il avoit en outre à côté de lui un jeune Sauvage qui la marquoit avec une espèce de tambourin. Devant, derrière et de cha-

que côté de mon brancard, marchoient d'anciens chefs de partis, qui portoient aussi à la main une queue d'aigle, dont la moitié étoit peinte en rouge. Ensuite venoient six prêtres ou médecins (1), qui avoient sur les épaules deux peaux de daims en forme de chasuble, sur lesquelles le poil étoit conservé, et qui portoient dans une main une aîle de cigne, et dans l'autre la plante dont on se sert pour faire la médecine de guerre qui se prend pendant cette cérémonie.

Lorsque nous approchâmes de la grande cabane, le cortège fit halte; il vint alors à notre rencontre un prêtre, accompagné de deux jeunes guer-

(1) Les Sauvages n'ayant d'autres cérémonies religieuses que la prise de la médecine de guerre, qui est faite par une espèce de médecin, il en résulte qu'ils tiennent lieu de prêtre dans le pays.

riers, qui portoient chacun une grande calebasse ouverte par le haut, suffisamment pour y mettre la main. Ces calebasses étoient peintes en rouge, et contenoient de l'eau, dans laquelle on avoit mis du jus de la plante dont je viens de parler. Ce prêtre s'arrêta à environ vingt pas de nous, et là, trempant ses mains dans cette eau, il en fesoit une aspersion, en chantant une hymne ou invocation, au génie de la guerre. Lorsqu'il eut fini, tous les chefs qui nous attendoient dans la grande cabane, se mirent en marche sur six de front, pour venir à notre rencontre. Quand ils furent arrivés auprès de ce prêtre, ils trempèrent leurs mains dans ces mêmes calebasses, et se mouillèrent la figure; alors, les six prêtres qui étoient derrière moi s'avancèreut jusqu'à eux, et d'une main leur posèrent sur le visage l'herbe qu'ils tenoient, et de l'autre leur pas-

soient l'aîle de cigne, comme pour l'essuyer. A mesure que les Chefs avoient fait cette cérémonie, ils retournoient à la cabane ; et, lorsqu'ils y furent tous rentrés, les six prêtres ou médecins reprirent leur place derrière mon brancard, et nous nous y rendîmes tous ensemble. Le vieillard qui m'avoit placé sur le brancard, vint aussitôt me prendre pour m'en faire descendre, et me plaça sur une peau de bizon qui avoit été préparée à cet effet. Alors, toute l'assemblée but de la cassine ou espèce de thé, et pendant vingt-quatre heures, on ne prit autre chose que la médecine de guerre.

Je n'avois pas encore bu de cette médecine, quoique j'eusse été fait petit Chef de guerre, et que j'eusse commandé en qualité de grand Chef, parce que j'avois eu soin de me faire une médecine particulière ; car il est

indispensable d'en avoir une pour s'assurer la confiance des Sauvages ; mais cette fois il fallut imiter l'assemblée, et boire la médecine générale. Je ne fus pas long-temps sans éprouver de grands maux de cœur, qui me forcèrent à rendre toute la médecine que j'avois prise, et à imiter en cela l'assemblée. Cette cérémonie très-dégoûtante dura jusqu'au lever du soleil du lendemain. Alors toute l'assemblée se déshabilla entièrement, et nous entrâmes, absolument nus, dans une cabane ronde, où les prêtres étoient allés nous attendre. Ils y avoient porté chacun un chaudron de cuivre jaune, dans lesquels ils avoient fait bouillir la médecine de guerre. Peu de temps après, les sous-chefs apportèrent des cailloux, qu'ils avoient fait rougir au feu du centre ; et les prêtres, en chantant, jetèrent dessus de l'eau qui étoit renfermée dans les deux calebasses

dont j'ai déjà parlé, ce qui occasionna une chaleur et une fumée épouvantables. Toute l'assemblée étoit dans une très-forte transpiration, et elle étoit telle sur toutes les parties de mon corps, que, quoique d'une santé très-bonne, j'ai cru qu'il me seroit impossible d'y résister. Nous restâmes environ une demi-heure dans cette situation, ensuite une partie des chefs sortit de la cabane, les prêtres m'entourèrent, et nous sortîmes tous et fûmes aussitôt nous jeter dans une rivière qui étoit à peu de distance de la cabane. Ce ne fut pas sans beaucoup de crainte que je me décidai à imiter en cela toute l'assemblée; il me paroissoit fort dangereux, dans l'état de transpiration où j'étois, de me jeter sur-le-champ dans l'eau froide; mais il me fut impossible de faire autrement, et j'en fus quitte pour la peur. Je pense encore aujourd'hui que la

purgation que j'avois éprouvée en buvant la médecine de guerre, prévint les mauvais effets d'un tel bain. En sortant de l'eau, où nous restâmes peu de temps, chacun s'habilla, et nous retournâmes à la grande cabane, où un magnifique repas nous attendoit. Les jeunes gens eurent alors la permission d'entrer dans le carré de la grande cabane, pour danser autour du feu, qui brûle continuellement tout le tems de cette cérémonie qui dure trois jours, pendant lesquels aucun membre de l'assemblée ne peut sortir l'enceinte du carré, ni dormir. Je fus d'autant plus obligé d'y rester avec l'assemblée, que c'étoit uniquement pour moi que la cérémonie avoit lieu.

J'étois assis dans un lieu distingué, et j'avois des prêtres à mes côtés; lorsqu'il m'arrivoit de m'assoupir, l'un me jetoit de l'eau fraiche à la figure, et l'autre me la frottoit avec de petits

cailloux, qu'il avoit eu soin de mettre dans l'eau à côté de moi pour cet usage.

Les trois jours expirés, je fus reconduit chez moi, dans le même ordre que l'on avoit observé pour m'apporter à la grande cabane. Lorsque nous y fûmes arrivés, le plus ancien Chef proclama ma nomination, et me prévint que j'étois maintenant la première sentinelle de la nation, dont les jeunes guerriers seroient toujours prêts à marcher à ma voix ; que les épreuves par lesquelles je venois de passer, avoient pour but de me faire connoître que rien ne devoit ralentir mon zèle, et que je devois supporter, avec un égal courage, le froid, le chaud et la faim, pour défendre les intérêts de la nation. Lorsque le vieillard eut fini, l'assemblée se sépara, et chacun rentra chez soi.

J'ai observé, dans la première par-

tie de cet ouvrage, que les chefs des vieillards m'avoient souvent parlé de leurs ancêtres, des courses qu'ils avoient faites, et des combats qu'ils avoient eu à soutenir, avant que la nation pût se fixer où elle est aujourd'hui; que l'histoire de ces premiers Crëcks, qui portoient alors le nom de Moskoquis, étoit conservée par des banderoles ou chapelets; mais que ne connoissant rien à leur arrangement, j'avois prié un de ces vieillards de m'en faire un récit détaillé.

Je vais rapporter ici, le plus exactement qu'il me sera possible, le récit tel qu'il m'a été fait par le vieillard.

Histoire des Moskoquis, aujourd'hui Crëcks.

Lorsque les Espagnols firent la conquête du Mexique, tout le monde sait que cette belle contrée de l'Amé-

rique septentrionale étoit habitée par un peuple doux et paisible, qui, n'ayant aucune connoissance des armes à feu, fut facilement subjugué. Il n'avoit que le courage et le nombre à opposer aux armes meurtrières de ses ennemis; en un mot, il étoit sans défense; car, que pouvoient un arc et des flèches, contre l'artillerie d'une armée, foible en nombre, à la vérité, mais aguerrie, intrépide, et guidée par une soif insatiable de l'or que ce peuple trop confiant avoit eu le malheur d'étaler à ses yeux.

Montezume régnoit alors à Mexico; se voyant dans l'impossibilité de pouvoir arrêter les progrès des Espagnols, il appela à son secours les peuplades voisines de ses états. La nation des Moskoquis, connue aujourd'hui sous le nom de Crëcks, qui formoit une république séparée, dans le nord-ouest du Mexique, et qui étoit très-

puissante en guerriers, lui offroit un secours redoutable pour tout autre ennemi qu'une armée disciplinée, telle que l'étoit celle des Espagnols, commandée par Fernand-Cortez.

Le courage de ce peuple guerrier ne servit donc qu'à sa plus prompte destruction, et ne put sauver Montezume, qui perdit la vie, et son empire qui fut presque totalement dépeuplé. Après la mort de Montezume et de plusieurs autres chefs, les Moskoquis, considérablement affoiblis par cette guerre terrible, qu'ils n'étoient plus en état de soutenir, prirent le parti d'abandonner une patrie, qui ne leur offroit, en échange de leur félicité passée, que l'esclavage le plus affreux, pour en chercher une qui leur procurât l'abondance et la tranquillité que les Espagnols venoient de leur ravir.

Ils dirigèrent leur marche vers le

nord, et remontèrent, dans l'espace de quinze jours, jusqu'à la source de la rivière Rouge, c'est-à-dire, à une distance d'environ cent lieues. Cette rivière jette ses eaux dans le nord de l'Amérique, à travers d'immenses prairies, ce qui les décida à suivre son cours. Ils marchèrent encore huit jours dans cette direction, au milieu d'une plaine émaillée des fleurs les plus belles, et couverte d'animaux sauvages, qui leur offroient toutes les ressouces nécessaires à leur existence. Cette contrée les auroit fixés par ses richesses en tout genre; mais, craignant encore pour leur sûreté, dans un pays qui ne leur offroit aucune défense naturelle, ils continuèrent leur marche. Dans les différentes courses qu'ils firent le long de cette rivière, ils n'en rencontrèrent aucune autre, pas même un ruisseau qui se joignît à elle; mais ils trouvèrent sou-

vent des lacs et des étangs, dont plusieurs avoient des eaux salées ; ils étoient ordinairement couverts d'oiseaux aquatiques de toute espèce, notamment de ceux qui se rencontrent au bord de la mer. Les prairies étoient peuplées de perdrix, de lièvres, de lapins, dindons et autres animaux. Ce gibier est en si grande quantité dans ces contrées, que, lorsqu'il est chassé sur différens points à-la-fois, et qu'il est forcé de fuir, l'air en est obscurci, et la terre couverte.

Après avoir ainsi marché pendant plusieurs jours, ils trouvèrent quelques bouquets de bois, où ils firent halte. Les jeunes guerriers furent envoyés par les vieillards sur différens points, pour reconnoître la situation du pays. Au bout d'un mois, ils revinrent annoncer qu'ils avoient découvert une forêt, sur les bords de laquelle, et en même-temps le long de

la rivière Rouge, se trouvoient de belles habitations souterraines. Toute la nation se mit en marche ; et, lorsqu'elle fut arrivée près de ces souterrains, on reconnut qu'ils avoient été creusés par des bisons, ou bœufs sauvages, et autres animaux qui les avoient habités, parce que la terre en étoit un peu salée.

Les Moskoquis trouvèrent dans ce pays, une paix et une tranquillité dont ils avoient besoin pour réparer les pertes considérables qu'ils avoient faites dans les guerres du Mexique. Cette colonie ayant emporté avec elle un peu de maïs qui lui restoit, on le planta aussitôt, pour s'assurer un moyen de subsistance. Comme elle manquoit d'outils nécessaires pour former l'établissement, on se servit de cailloux tranchans, au lieu de haches, pour couper et aiguiser des morceaux de bois, que l'on fesoit

ensuite durcir au feu, et que l'on employoit à cultiver la terre.

Lorsque les Moskoquis eurent ainsi fait les premiers travaux de leur nouvelle habitation, ils marquèrent un champ, aussi considérable qu'il pouvoit être nécessaire au besoin général de la colonie, et l'entourèrent de vieux bois et de piquets plantés en terre, pour éviter les incursions des bisons et autres animaux sauvages, qui aiment beaucoup le bled de Turquie. Ils partagèrent ensuite par familles les terres comprises dans cette enceinte, et les ensemensèrent pour leur nourriture. Les jeunes gens des deux sexes travailloient ensemble à la terre, tandis que les anciens fumoient leurs pipes. Ils passèrent ainsi plusieurs années dans une tranquillité parfaite, vivant de chasse, de pêche et du produit de leur terre, regrettant peu le pays qu'ils avoient quitté, et où ils

avoient tant souffert. Ils s'y seroient sans doute fixés pour toujours, si le destin malheureux qui sembloit les poursuivre, ne les eût contraints à une seconde émigration.

Ils furent découverts par les Albamos, ou Alibamons, qui tuèrent plusieurs de leurs gens. Alors les vieillards, chefs naturels de la nation, assemblèrent les jeunes guerriers, et les envoyèrent sur les traces des meurtriers, mais sans succès, parce qu'il n'y avoit aucun ensemble dans leurs opérations, et qu'ils manquoient d'un chef commun; ils sentirent alors la nécessité de s'en donner un. Les anciens de la nation s'assemblèrent, et choisirent celui d'entr'eux qui avoit rendu les plus grands services à la patrie, et le nommèrent leur Tastanégy ou grand Chef de guerre. Sa mission consistoit à diriger toutes les opérations de la guerre, et à prendre toutes

les mesures nécessaires pour venger une injure faite à la nation, et défendre ses droits. Il étoit revêtu d'une autorité suffisante à cet effet ; mais cette autorité, qui le rendoit la première sentinelle de l'état, le père et le bouclier de la patrie, ne duroit qu'autant que le danger ; une fois la paix rétablie, et les troupes rentrées au sein de la nation, il redevenoit simple citoyen, et n'étoit que le premier soldat (1). S'il n'avoit donné lieu à aucune plainte pendant l'exercice de son autorité, il conservoit toujours le droit de reprendre son poste au premier besoin ; et, par cela même, il étoit

(1) Le Tastanégy ou grand Chef de guerre n'avoit d'abord aucune part dans l'administration intérieure, son autorité ne duroit qu'autant que la guerre ; mais aujourd'hui, il est le premier chef de la nation pour le civil et pour le militaire.

chargé de veiller continuellement à la sûreté publique, et prévenir les chefs de paix des injures faites à la nation, ou des raisons qui pouvoient troubler sa tranquillité. Lorsqu'il avoit fait connoître la nécessité d'assembler les guerriers, on exposoit aussitôt publiquement une massue, dont une partie étoit peinte en rouge; cela signifioit qu'une partie de la nation, c'est-à-dire, la jeunesse, devoit se tenir prête à marcher; car si la massue eût été teinte entièrement de rouge, toute la nation auroit dû se tenir prête, ce qui n'arrivoit que dans des cas extraordinaires. La manière de peindre en rouge cette massue, fait encore aujourd'hui connoître à chaque Chef particulier, combien il doit conduire d'hommes avec lui au rendez-vous donné; ensorte que le grand Chef de guerre est toujours certain de la quantité de soldats qu'il aura à sa disposition, quantité qu'il

règle d'après le besoin des circonstances, et qu'il est absolument le maître de fixer.

Lorsqu'il est ainsi nécessaire d'assembler les guerriers à un rendez-vous commun, le grand Chef dé guerre fait distribuer à chaque Chef particulier une massue teinte en partie en rouge; elle est ordinairement accompagnée d'une certaine quantité de buchettes, qui servent à faire connoître aux guerriers qui les portent dans les différens cantons de la nation, le jour où ils doivent se trouver au rendez-vous général, avec le nombre de jeunes gens requis de marcher. Chaque jour, au lever de l'aurore, ils jettent une buchette, et le jour où ils jettent la dernière, doit être celui de leur arrivée au lieu du rendez-vous; il y a peu d'exemples qu'il y ait eu du retard dans la réunion générale. Pour éviter toute espèce d'oubli, les porteurs de

la massue rouge sont obligés de rendre tous les jours à chaque Chef le mot d'ordre, qui est ordinairement la désignation du lieu et du jour du rendez-vous. Je vais donner ici un détail plus étendu de cette massue rouge, dire comment elle se donne, et quel est son usage.

Avant que les Indiens connussent les armes à feu, ils ne se servoient, dans les combats, que de flèches et de massues; ils ont aujourd'hui absolument abandonné ces armes, mais ils ont conservé la massue, comme signe de guerre seulement, et l'ont remplacée, dans les combats, par la tamaoc ou petite hache.

Lorsque la nation est forcée de prendre les armes, le grand Chef de guerre ou Tastanégy fait exposer dans les places publiques une massue, dont une partie est peinte en rouge; il en envoie également une à chaque Chef

de parti, accompagné d'un nombre de buchettes égal à celui des jours que ce Chef doit employer à se rendre au lieu du rendez-vous. Le grand Chef est absolument le maître de fixer ce jour.

Quand cette massue est arrivée, chaque Chef de parti fait battre la caisse devant la grande cabane de la ville ou village où il réside. Tous les habitans s'y rendent aussitôt; il leur fait connoître le jour et l'endroit où il doit allumer son feu; il se rend à cet endroit avant que le jour paroisse, et allume le feu en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre; il le place au milieu d'un carré formé par quatre piquets, et qui n'a que l'étendue suffisante pour contenir le nombre des guerriers qu'il veut assembler.

Aussitôt que le jour paroît, le Chef se met entre les deux piquets qui font face au lever du soleil; il tient à sa main un paquet de buchettes. Quand

un guerrier entre dans l'enceinte, qui n'est ouverte que de ce côté, il jette une buchette, et continue jusqu'à la dernière, qui égale le nombre des soldats dont il a besoin. Tous ceux qui se présentent ensuite ne peuvent plus être admis, et s'en retournent chez eux prendre leurs armes de chasse, en indiquant l'endroit où ils vont chasser, pour qu'on puisse les y trouver si l'on a besoin d'eux. Ceux qui se sont ainsi présentés trop tard sont mal reçus lorsqu'ils rentrent dans leurs familles, qui leur font des reproches du peu d'empressement qu'ils ont marqué pour défendre la patrie.

Les guerriers qui sont dans l'enceinte y prennent, pendant trois jours, une médecine de guerre, dont je parlerai par la suite; leurs femmes apportent leur armes et les choses nécessaires pour la campagne; elles déposent le tout à cent pas avant le carré; elles

y joignent un petit sac, dans lequel est de la farine de bled de Turquie ou maïs, dont une once suffit pour faire une pinte de bouillie. Il ne faut que la délayer dans l'eau froide, et en cinq ou six minutes, elle devient aussi épaisse que la bouillie cuite au feu : deux onces suffisent pour nourrir un homme pendant vingt-quatre heures. Les Sauvages ne font usage de cette bouillie que quand ils sont en présence de l'ennemi, parce qu'alors ils ne peuvent pas aller à la chasse.

Les trois jours de médecine expirés, le Chef part avec ses guerriers, pour se trouver au rendez-vous général indiqué par le grand Chef. Indépendamment de cette médecine, prise généralement, chaque Chef de parti en a une particulière, ou plutôt un talisman, qu'il porte religieusement avec lui ; c'est un petit sac, dans lequel il y a certaines pierres et quelques mor-

ceaux d'étoffes qu'il a eu du vêtement du grand Chef, au retour de la guerre. Si le chef de parti oublioit ce sac, il ne pourroit pas commander, et deviendroit simple soldat pendant toute l'expédition.

Le Tastanégy ou grand Chef de guerre se présente exactement au rendez-vous le jour indiqué, et il est sûr d'y trouver la jeunesse assemblée; alors il se met à la tête de l'armée, fait toutes les dispositions qu'il juge convenables, sans être obligé d'en rendre compte à personne; et, certain que la discipline et ses ordres seront ponctuellement exécutés, il marche avec confiance à l'ennemi.

Lorsque l'armée est ainsi prête à marcher, chaque Chef particulier doit être pourvu d'un breuvage qu'ils appellent médecine de guerre. Cette médecine consiste en une liqueur légèrement purgative, que chaque guerrier

doit prendre pendant trois jours de suite, avant de partir pour la guerre.

Médecine de guerre.

Les Indiens attachent une très-grande vertu à cette médecine de guerre (1); et ils y ont une telle confiance, qu'il seroit difficile à un grand chef de guerre de tirer parti de son armée, si elle en étoit privée. Il seroit exposé au plus grand danger, si, par surprise, il étoit forcé de la faire combattre avant d'avoir satisfait à cette obligation. S'il éprouvoit un revers, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, parce que le soldat n'auroit aucune confiance, et qu'il seroit d'avance battu par sa crainte superstitieuse, le chef seroit accusé de se l'être attiré par sa négligence à faire distribuer la

(1) L'usage de la médecine de guerre est, chez les Indiens, une coutume religieuse.

médecine de guerre, et deviendroit responsable de tous les évènemens qui en résulteroient.

Si cet usage présente au chef de l'armée de tels dangers, il lui fournit, en revanche, de grands moyens pour le succès de ses entreprises. Il y a deux médecines, la grande et la petite, et c'est au grand Chef à désigner celle qui doit être prise. La grande fanatise, pour ainsi dire, le soldat; lorsqu'il est imbu de cette médecine, il se croit invulnérable comme Achille trempé dans le Styx. La petite sert à diminuer, à ses yeux, les dangers. Plein de confiance dans son chef, il se persuade aisément que s'il ne lui offre qu'une petite médecine de guerre, c'est que la circonstance n'en exige pas une grande. C'est donc à la sagacité du chef à tirer avantage de cette superstition.

Cette médecine, dont je viens de

rapporter l'effet moral, en a deux purement physiques. Le premier, c'est que les Indiens, aimant beaucoup à s'enivrer de liqueurs fortes, il étoit nécessaire de trouver un moyen de les en priver, sans exciter leurs murmures. La médecine, grande ou petite, offre ce moyen, puisqu'avant de l'avoir prise, ils ne peuvent boire aucune liqueur, ce qu'ils observent très-religieusement; et le chef étant le maître de l'ordonner quand il le juge convenable, peut, par-là, entretenir la plus grande sobriété dans l'armée. Le second, c'est que cette médecine est réellement purgative, et que le guerrier ainsi purgé, se trouve moins exposé par les blessures qu'il reçoit, et qui sont effectivement très-promptement guéries, lorsqu'elles ne sont pas mortelles. Ces peuples ont encore un moyen de diminuer le danger de leurs blessures, c'est de combattre

presque nus. Ils ont senti qu'un vêtement de laine, dont il restoit presque toujours quelques particules dans les plaies, les rendoit beaucoup plus difficiles à guérir et plus dangereuses. C'est ainsi que la politique et la religion, étayées l'une par l'autre, se prêtent un secours mutuel, et tournent au profit de ceux qui savent en user à propos.

Les Moskoquis observent, pendant la guerre, une discipline très-rigoureuse ; ils ne peuvent ni manger, ni boire sans l'ordre de leurs chefs. J'en ai vu se dispenser de boire, même en passant une rivière à la nage, parce que des circonstances avoient obligé le chef de leur en faire la défense, sous peine de les priver de leur petite médecine de guerre, c'est-à-dire, de l'influence du talisman (1).

(1) J'ai déjà dit que la grande médecine,

Ces peuples, quoique doués d'un esprit très-guerrier, vivent très-tranquilles et ne troublent pas leurs voisins; mais, lorsqu'un ennemi les a contraints de s'assembler et de prendre les armes, ils ne rentrent pas chez eux sans l'avoir combattu, et lui avoir enlevé des chevelures; ce qui peut être comparé aux drapeaux parmi les troupes européennes. Lorsqu'un Moskoquis a tué son ennemi, il lui enlève toute sa chevelure, et c'est pour lui une marque très-honorable, lorsqu'il rentre dans la nation. Vous seriez surpris de la dextérité et de la promptitude avec laquelle ils enlèvent la peau de la tête d'un homme qu'ils ont tué. Ces chevelures ne sont pas toutes de la même valeur; elles sont classées, et c'est aux chefs, témoins des belles

---

ou médecine générale, se prenoit avant le départ.

actions, à prononcer sur le mérite de chacune d'elles. C'est en raison du nombre et du mérite de ces chevelures, que l'avancement a lieu, tant au civil qu'au militaire. Je vais donner ici au lecteur une idée du prix que les Crëcks mettoient à enlever les chevelures de leurs ennemis.

La plupart des nations sauvages de l'Amérique septentrionale ne fesoient presque pas de prisonniers à la guerre; lorsqu'ils en fesoient par hazard quelques-uns, ils les brûloient ou les fesoient mourir dans les plus cruels tourmens lorsqu'ils étoient de retour. C'étoit pour la victime et pour les bourreaux un jour de fête; les uns se réjouissoient de détruire un ennemi de leur pays, et l'autre de mourir pour le sien. Comme c'étoit un grand honneur pour un guerrier de tuer beaucoup d'ennemis de son pays, chacun se donnoit pour en avoir tué

le plus. Il a fallu nécessairement exiger quelques preuves pour prononcer sur celui qui avoit le plus fait pour sa patrie : de-là est venue la coutume d'enlever à l'ennemi mort sa chevelure, pour prouver qu'on l'avoit tué. A l'époque où je suis arrivé chez les Crëcks, il falloit, pour occuper une place quelconque, avoir enlevé au moins sept chevelures à l'ennemi. Un jeune Crëck qui, ayant été en guerre, ne rapportoit pas au moins une chevelure, portoit toujours le nom de sa mère, et il ne pouvoit trouver à se marier. Dans cette nation, les enfans appartiennent tous à la mère, qui a droit de vie et de mort sur celui qu'elle vient de mettre au monde, pendant la première lune qui suit sa couche. Ce temps expiré, si elle le tuoit, elle seroit elle-même punie de mort.

Lorsqu'un jeune guerrier rapporte, pour la première fois, une chevelure,

le chef et les guerriers du lieu où il réside, s'assemblent dans la grande cabane pour lui donner un nom, et lui faire quitter celui de sa mère. Ce sont ordinairement les chefs qui jugent de la valeur d'une chevelure, en raison des dangers que l'on a courus pour l'enlever; et ce sont, comme je l'ai dit plus haut, des titres d'avancement et de considération.

Au moment du combat, le grand Chef se tient ordinairement au centre de l'armée. Il distribue les secours partout où le danger lui paroît le plus pressant; et, lorsqu'il s'apperçoit que son armée foiblit, et qu'il craint qu'elle ne cède aux efforts de l'ennemi, alors il s'avance en personne, et combat corps à corps. Un cri qui se répète à droite et à gauche, avertit tous les guerriers du danger auquel leur chef est exposé. Aussitôt tous les corps de réserve se réunissent en un

seul, et marchent à l'endroit où est le grand Chef, pour forcer l'ennemi à l'abandonner; fut-il mort, ils se feroient plutôt tuer tous, que d'abandonner son corps à l'ennemi, sans avoir enlevé sa chevelure. Ils attachent un tel déshonneur à la perte de cette chevelure, que, lorsque le danger est trop grand, et qu'ils ne peuvent, malgré tous leurs efforts, empêcher qu'il ne tomhe dans les mains de l'ennemi, le guerrier qui est le plus près du chef le tue lui-même, enlève sa chevelure, et prend la fuite en jetant un cri qui n'est connu que des Sauvages, et se rend ensuite dans l'endroit qui avoit été indiqué par ce même chef, pour se retirer dans le cas où l'armée seroit battue. Tous les chefs particuliers, avertis de la mort du grand Chef par ce cri, font des dispositions pour la retraite; et aussitôt qu'elle est opérée, avant de pren-

dre aucune autre mesure, ils procèdent à la nomination d'un nouveau grand Chef de guerre, afin que l'ennemi ne s'apperçoive pas de la perte qu'ils ont faite du premier.

Les Moskoquis sont très-belliqueux, et ne sont pas rebutés par une défaite; le lendemain d'une bataille malheureuse, ils marchent avec autant d'intrépidité à la rencontre de leur ennemi. C'est d'après cette disposition qu'ils se décidèrent à poursuivre leur marche dans la partie du nord-ouest. Après avoir marché quelque temps dans cette direction, et traversé d'immenses plaines, ils s'arrêtèrent dans une petite forêt, sur les bords du Missouri. Ce fut là qu'ils rencontrèrent les Alibamons, qu'ils poursuivoient depuis long-temps. Ils firent les dispositions convenables pour les combattre. Le tastanégy, ou grand chef de guerre, établit la mar-

che dans l'ordre suivant : La famille du Vent (1), parmi laquelle il avoit été choisi, passa la rivière en première ligne ; elle fut suivie par la famille de l'Ours, et puis celle du Tigre, et ainsi de suite. Lorsque cette rivière fut passée, comme toute la nation marchoit, il falloit prendre des mesures pour éviter une surprise de la part de l'ennemi ; et, en cas d'af-

(1) Il est nécessaire d'observer ici qu'il existe dans la nation des familles qui jouissent de plus de considération que les autres, soit parce qu'elles ont montré plus de courage, soit parce qu'elles ont rendu plus de services à la patrie. Ces mêmes familles, c'est-à-dire, les jeunes guerriers qui leur appartiennent, marchent ordinairement les premiers à la guerre, et le Chef de guerre a soin de conserver cette prérogative, autant que les circonstances n'exigent pas une autre disposition. C'est un moyen d'émulation dont il tire quelquefois de grands avantages.

faire avec lui, mettre à couvert tout ce qui ne pouvoit pas combattre. Pour cet effet, les jeunes gens, avec leurs chefs de guerre, formèrent l'avant-garde; les vieillards l'arrière-garde; ceux d'un âge moins avancé, étoient sur les flancs; les femmes et les enfans au centre. Ils marchèrent dans cet ordre, jusqu'au moment où ils reconnurent l'ennemi. Alors, les jeunes gens seulement, ayant leur Tastanégy à leur tête, s'avancèrent, et laissèrent le corps de la nation dans un lieu de sûreté, et sous la garde des vieillards. Par une marche couverte, et bien combinée, ils surprirent leur ennemi, et parvinrent jusqu'aux souterrains qu'habitoient les Alibamons, avant que ceux-ci ne fussent prévenus; et, ne leur laissant pas le temps de se rallier, ils en firent un très-grand carnage. L'épouvante où les avoit jetés une telle surprise, les força

d'abandonner leurs demeures ; ils se sauvèrent le long du Missouri, et se rallièrent sur les bords de ce fleuve, tandis que les Moskoquis étoient allés reprendre leurs compatriotes, pour marcher de nouveau sur les traces de l'ennemi. Les Alibamons, craignant une nouvelle surprise, avoient fait avancer leurs vieillards, les femmes et les enfans, les jeunes guerriers formant l'arrière-garde ; ils continuèrent encore pendant quelque temps à descendre ce fleuve sur sa rive droite. Les Moskoquis, suivant leurs traces, les atteignirent, et les battirent plusieurs fois. Les Alibamons, se voyant ainsi poursuivis, avoient fait passer le corps de la nation sur la rive gauche du Missouri, et lui avoient donné le temps de s'éloigner, en retardant la marche de l'ennemi par différentes escarmouches. Mais, craignant de ne pouvoir résister à ses attaques, ils profitèrent de l'obscurité d'une nuit

pour rejoindre leurs pères, sans être apperçus des Moskoquis. Ceux-ci ne trouvant plus l'ennemi, lorsque le jour fut arrivé, et soupçonnant sa marche, traversèrent le fleuve, pour se mettre de nouveau à sa poursuite. Après quelques jours de marche, ils le rencontrèrent, et le forcèrent à recevoir une bataille générale, dans laquelle les Alibamons ayant été défaits, ils prirent la fuite jusque sur les bords du Mississipi. Les Moskoquis, les poursuivant avec acharnement, les forcèrent à se précipiter dans le fleuve, où il en périt une très-grande quantité. Les jeunes guerriers moskoquis, ayant ainsi considérablement affoibli leur ennemi, cessèrent de le poursuivre, jusqu'à ce qu'ils eussent été rejoints par le corps de la nation, qui suivoit à petites journées. Ils restèrent huit jours sur les bords de ce fleuve pour s'y reposer.

Pendant tout ce temps, les Aliba-

mons avoient beaucoup marché et gagné de l'avance. Les Moskoquis cherchant à les atteindre, s'enfoncèrent dans une forêt immense qui se trouve sur la rive gauche du Mississipi: ils y campèrent; mais, comme elle ne leur présentoit aucun moyen avantageux de s'y s'établir, les vieillards décidèrent de continuer la marche, et, pour cet effet, d'envoyer les jeunes guerriers à la découverte de l'ennemi. Ils marchèrent pendant plusieurs jours sans le rencontrer; mais enfin, ayant découvert ses traces, ils revinrent en rendre compte au conseil des vieillards, qui décida que l'on iroit à sa poursuite. Ils s'avancèrent donc de nouveau; et, après quelques jours de marche, ils rencontrèrent la rivière d'Ohio, que les Français appellent Belle-Rivière. Ils remontèrent le long de ses bords, près de celle d'Owabache; et, s'appercevant que les Ali-

bamons avoient traversé l'Ohio, ils la traversèrent aussi. Quand ils furent sur l'autre bord, trouvant un climat assez beau, et très-riche en gibier de toute espèce, ils résolurent de s'y établir, et fixèrent leur demeure dans cette partie de terre, connue sous le nom d'Yazau. Comme la saison étoit fort avancée, ils cessèrent leurs poursuites, et se contentèrent d'envoyer quelques jeunes guerriers pour tacher de découvrir la route qu'avoient pris les Alibamons. Les Moskoquis, profitant de quelques souterrains qu'ils trouvèrent et qu'ils se firent, se mirent en possession des terres de l'Yazau, où ils passèrent plusieurs années, et où les souterrains qu'ils ont creusés existent encore aujourd'hui.

Les Alibamons s'étoient avancés jusqu'au bord de la rivière Coussa; ne se voyant plus poursuivis, et se trouvant dans un pays fertile, ils s'y arrê-

tèrent ; mais craignant toujours quelque surprise, ils envoyèrent des jeunes gens pour découvrir ce qu'étoient devenus les Moskoquis, et s'ils les poursuivoient encore. Quoique la guerre que fesoient, dans ce moment, les Moskoquis aux Alibamons eut pour cause une agression de ceux-ci, qui avoient tué des guerriers moskoquis, les jeunes gens qu'ils envoyèrent à la découverte de ces derniers, eurent encore l'imprudence de tuer les premiers Moskoquis qu'ils rencontrèrent. Les vieillards ayant été instruits de cette nouvelle agression, firent marcher contre les Alibamons. Les guerriers moskoquis, avant reconnu que le pays qu'habitoit leur ennemi étoit au soleil levant, dans une partie où les rigueurs de l'hiver se font peu sentir, et où l'on trouve une très-grande quantité de gibier de toutes espèces, résolurent une troisième fois de l'en chas-

17

ser, et d'habiter cette terre, qui se trouve être les deux Florides. Pour cet effet, ils passèrent la rivière Cumberland et celle du Ténésis, et suivirent dans la direction du nord, la rivière Coussa, sur les bords de laquelle s'étoient établis les débris des Alibamons. Ceux-ci, ayant eu connoissance de la marche des Moskoquis, ne jugèrent pas à propos de les attendre; ils abandonnèrent leur position et se dispersèrent. Les uns furent chercher un asile chez les Tchactas, et les autres se rendirent à la Mobile, sous la protection des Français, qui venoient alors d'en prendre possession.

Les Moskoquis, ne trouvant plus d'ennemis à combattre, prirent tranquillement possession du pays qu'ils venoient de conquérir. Ils s'établirent sur les rivières *Coussa*, *Talapausse*, *Chattaougy*, *Flint-Rivière*, *Okmolgy*, petite et grande *Occony* et *Augui-*

chet, et poussèrent leur établissement jusqu'à la rivière Savanha en Géorgie, où est bâtie maintenant la ville d'Augusta.

Après avoir ainsi pris possession de cet immense terrain, et y avoir établi leurs habitations, les jeunes gens furent envoyés à la poursuite des Alibamons jusqu'à la Mobile; mais, comme ils s'étoient mis sous la protection des Français, le commandant français s'adressa au chef des guerriers moskoquis, pour obtenir la paix en faveur des Alibamons. Les chefs des guerriers moskoquis, ne voulant pas prendre sur eux de faire un traité sans le consentement de leur nation, en référèrent à la décision du conseil des vieillards; et, en attendant cette décision, consentirent une suspension d'armes, promettant de ne tuer aucun Alibamon avant d'avoir reçu la réponse de leur conseil, au-

quel ils promirent même de recommander leurs ennemis, sous la condition expresse que les Alibamons, de leur côté, respecteroient également les Moskoquis, éviteroient, autant que possible, de se trouver aux endroits de chasse où ils devoient passer l'hiver, en marquant pour l'un et pour l'autre un terrain séparé. Cette suspension dura six mois, au bout desquels les vieillards moskoquis descendirent à la Mobile avec leurs guerriers; et non-seulement la paix fut faite entre les deux nations, en présence du commandant français, mais les Moskoquis engagèrent même les Alibamons à se joindre à eux; et, pour les y déterminer, ils leur donnèrent un terrain sur la rivière de la Mobile, qui se nomme encore aujourd'hui rivière des Alibamons. Ceux-ci acceptèrent la proposition, sous la condition de conserver leurs mœurs et

leurs usages. Alors, tous les partis épars se réunirent, et vinrent s'établir sur la rivière qui a pris leur nom, et formèrent une petite ville qui porte le nom de *Coussehaté;* et, depuis ce temps, ils font partie intégrante de la nation des Moskoquis, qui prit, à cette époque, le nom de nation crëck. Ce nom signifie source rivière, et dérive de la position du pays qu'ils habitent, qui, comme on l'a vu plus haut, est entouré ou coupé par un grand nombre de rivières considérables.

A-peu-près vers le même-temps, une tribu indienne qui venoit d'être détruite par les Iroquois et les Hurons, vint demander la protection des Moskoquis, que je nommerai maintenant Crëcks. Ceux-ci les reçurent parmi eux, et leur assignèrent un terrain au centre de la nation. Ils bâtirent une ville qui se trouve aujourd'hui assez considérable, qui se nomme

Tuket-Batchet, du nom de la tribu indienne. Les grandes assemblées de la nation crëck, dont elle fait partie intégrante, se tiennent quelquefois dans ses murs. La réputation guerrière des Crëcks, le bon accueil qu'ils avoient fait aux Alibamons et à la tribu indienne, dont je viens de parler, s'étoient promptement répandus parmi les autres peuplades sauvages de l'Amérique septentrionale; et celles d'entr'elles qui étoient trop foibles pour résister aux attaques d'un ennemi, venoient aussitôt implorer leur secours. Les Tasquiguy et les Oxiailles qui avoient éprouvé, de la part de leurs voisins, le même sort que les Tuket-Batchet, ayant eu connoissance du bon traitement que ceux-ci avoient éprouvé de la part des Crëcks, vinrent leur demander asile et protection. Ils furent également reçus à faire partie de la nation: on leur donna des

terres à cultiver, et ils s'établirent au confluent des rivières Coussa et Talapousse, où ils bâtirent un village qui porte encore le nom de Tasquiguy. Les Oxiailles remontèrent à dix lieues au nord, et fixèrent leur demeure dans une belle plaine sur les bords d'une petite rivière ; ils y bâtirent une ville, à laquelle ils donnèrent également leur nom.

Peu de temps après, les débris de la petite nation des Udgis, qui avoit été en partie détruite par les Anglais, vinrent aussi se réfugier parmi les Crëcks, qui leur assignèrent des terres sur les bords de la rivière Chataoudguy. Une partie de la nation des Chikachas vint également demander un réfuge aux Crëcks, qui leur donnèrent des terres sur la rivière Yazau, à la tête de la rivière aux Loups. Ils y bâtirent leurs habitations, qu'ils étendirent jusque dans les montagnes

des Chéroquis, derrière lesquelles coule le Tenessy, qui prend sa source dans ces montagnes, près Tougoulou, sur les derrières de la Caroline du sud, à peu de distance de la source de la rivière Savanha en Géorgie.

L'immense étendue des terres dont les Moskoquis, aujourd'hui Crëcks, s'étoient emparés après la fuite des Alibamons, leur fournissoit les moyens de recevoir ainsi parmi eux toutes les peuplades qui leur demandoient cette faveur, et de leur donner des terres à défricher. Ils augmentoient par-là leur réputation, et les moyens de la soutenir.

Quoique ces nations, ainsi reçues par celle des Crëcks, en fissent partie intégrante, il arrivoit pourtant quelquefois qu'elles avoient des affaires qui leur étoient absolument particulières; mais, en cas de défaite, elles avoient le droit de réclamer la protection des Crëcks qui les aidoient

ou de leurs armes, ou de leur médiation, ainsi qu'on va en juger par l'évènement suivant :

Quelques années après l'arrivée de Chikachas parmi les Crëcks, la malheureuse nation des Natchés, presqu'entièrement détruite par les Français, qui possédoient alors la Louisiane, se réfugia chez ces mêmes Chikachas, qui prirent fait et cause pour eux, et marchèrent contre l'armée française, qu'ils rencontrèrent dans une petite prairie, près la rivière aux Loups. Ce fut là qu'il se donna une bataille, où les Français, malgré la supériorité de leur artillerie, furent entièrement défaits. Les Sauvages les chargèrent avec tant de furie, qu'ils les taillèrent en pièces, au point de laisser à peine quelques fuyards pour en porter la nouvelle. Les Français formèrent une nouvelle armée, pour continuer la guerre contre les Chika-

chas; mais ceux-ci craignant de ne pas être aussi heureux dans une seconde affaire, firent des propositions de paix auxquelles les Français accédèrent d'autant plus facilement, qu'ils n'avoient point oublié la perte que ce peuple leur avoit fait essuyer, et le courage qu'il avoit montré dans la bataille de la rivière aux Loups. Mais ils continuèrent à poursuivre les restes malheureux de la nation des Natchés, qui, toujours obligés de fuir, vinrent chercher une nouvelle patrie chez les Crëcks, auxquels les Chikachas les recommandèrent, comme s'étant mis sous leur protection. Ils représentèrent même aux Crëcks, qu'ayant pris part à la guerre que cette nation avoit avec les Français, ils se trouvoient intéressés et presque forcés de leur accorder leur appui. Ceux-ci les reçurent, et leur donnèrent des terres sur la rivière Coussa, au pied de deux montagnes

remarquables par leur hauteur et par leur forme en pain de sucre, et qui prirent depuis ce moment le nom de Natchés. Ils y bâtirent deux villes, à l'une desquelles ils donnèrent leur nom, et à l'autre, celui d'Abecouchy.

Tandis que cette nation établissoit sa demeure et se bâtissoit des villes, les chefs des Crëcks, leurs protecteurs, étoient descendus à la Mobile et à la Nouvelle-Orléans, pour négocier la paix avec les Français. Ceux-ci craignant qu'un refus ne leur attirât sur les bras cette nation guerrière, dont ils connoissoient la force, comme ils avoient eu les Chikachas la campagne précédente, accordèrent ce qu'on leur demandoit. Ils témoignèrent même à la nation crëck qu'ils étoient flattés d'avoir cette occasion de lui prouver qu'ils desiroient vivre en amis avec elle. Peu de temps après, la nation eut de son côté, occasion de donner une

preuve de son attachement particulier à la France, en consentant que les Français fisssent bâtir un fort près le village des Tasquiguy, au confluent des deux rivières qui se joignent immédiatement au-dessous de ce village. Les Crëcks, les Alibamons et les Tasquiguy se joignirent aux Français, pour les aider à le construire promptement.

Les Anglais, que cette construction inquiétoient, demandèrent la permission d'en élever aussi un sur la rivière Auguichet, distance de vingt lieues à l'ouest d'Augusta, sur les derrières de la Géorgie; mais ils furent refusés. Ils en demandèrent la cause : on leur répondit en ces termes : « Les Fran-
» çais sont les premiers Européens qui
» se soient liés d'amitié avec nous;
» nous les regardons comme nos pères
» et nos protecteurs, parce qu'ils n'ont
» jamais abusé de notre confiance, ni

» de la facilité de leurs communica-
» tions avec la nation. Vous autres
» Anglais, au contraire, en nous fe-
» sant beaucoup de présens, vous exi-
» gez en retour, chaque jour de nou-
» velles cessions de nos terres; en-
» sorte que ces présens sont très-chè-
» rement achetés. Lorsque les Fran-
» çais nous donnent quelque chose,
» c'est comme un père à ses enfans,
» ils n'exigent aucune rétribution;
» aussi bâtiront-ils des forts tant qu'il
» leur plaira, nous en serons satis-
» faits, parce que nous les regardons
» comme des moyens de défense pour
» nous-mêmes. Pour vous, nous vous
» prions de ne plus nous en parler.
» Vous êtes déjà trop près de nous,
» et vous ressemblez aux feux que
» nous allumons tous les ans dans nos
» forêts, pour en détruire les mau-
» vaises herbes; si nous n'étions pas
» là pour en arrêter les progrès, ils

» auroient bientôt tout détruit. Vous » envahiriez également une grande » partie de notre terrain, ou vous » nous forceriez à vous en éloigner » tout-à-fait. Nous vous conseillons » d'être satisfaits de ce que nous vous » avons donné, et de ne rien exiger » de plus. » Une telle réponse en imposa aux Anglais, et les força de restreindre leurs prétentions, dans la crainte de s'attirer l'inimitié de la nation crëck, qui alors protégée par les Français, auroit facilement chassé les Anglais de toutes leurs possessions dans cette partie du continent.

Quelques années après que le fort Toulouse fut bâti, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre. Les Français ayant perdu le Canada, et ne pouvant plus continuer les plans d'établissemens qu'ils avoient conçus, et dont je parlerai dans un autre ouvrage, donnèrent la Louisiane à l'Es-

pagne, et depuis ce moment n'eurent plus de communication avec aucune des peuplades dont j'ai parlé jusqu'ici. Lorsqu'ils évacuèrent le fort Toulouse, ils y laissèrent quatre pièces de canon, après en avoir cassé les orillons; elles sont encore aujourd'hui sur la place où étoit le fort.

Les Indiens se voyant ainsi abandonnés des Français, en éprouvèrent une grande douleur, parce qu'ils perdoient un précieux appui, et que n'ayant aucun desir de s'allier avec les Anglais ni avec les Espagnols, ils se trouvoient réduits à leurs propres forces.

Le temps qu'ils avoient passé dans leur alliance avec les Français, leur avoit fait connoître l'usage des armes à feu, du linge, et d'autres objets en usage chez les Européens, qui alors les en fournissoient. Ils éprouvèrent une privation pénible, par l'absence de ces objets, lors du départ des Fran-

çais, et se virent forcés d'avoir recours aux Anglais pour se les procurer. Ils établirent avec eux un commerce d'échange, et donnèrent des pelleteries pour des marchandises d'Europe. Depuis ce moment, les Anglais sont restés les seuls maîtres de cette belle branche de commerce. Une circonstance que je vais rapporter ici, vint encore, dans ce même temps, affermir l'autorité et le crédit que les Anglais s'étoient acquis sur l'esprit des Crëcks ; voici comment :

Les Espagnols possédoient, à la tête de la petite rivière St.-Marc des Apalaches, trois forts, plusieurs villages, et de belles habitations. Les prêtres qu'ils avoient avec eux, entreprirent de convertir à la religion chrétienne, la petite nation des Apalachikola et celle des Floridiens. Pour y parvenir, ils commencèrent par un enseignement doux et persuasif, qui

leur acquit la confiance des femmes indiennes ; ils les baptisèrent, et exigèrent ensuite d'elles d'aller à confesse. Ils avoient formé le projet de changer entièrement les mœurs extrêmement simples de ce peuple, et de les soumettre à tous les égards en usage dans une société policée. Pour cet effet, ils représentèrent à ces femmes, comme criminelles, certaines actions qui ne leur avoient jamais paru que naturelles ; ils cherchèrent à diminuer les complaisances qu'elles avoient pour leurs maris ; en un mot, ils leur donnèrent des conseils qui n'étoient point du tout faits pour maintenir la tranquillité dans les ménages. Les maris ne trouvoient plus dans leurs femmes cette prévenance à laquelle ils étoient accoutumés. Un esprit de discorde et de tracasserie avoit pris la place de cette douceur et cette bonhommie qui précédemment fesoient la paix et le bon-

heur des familles. Les jeunes filles affichoient, à la place de la vertu, qui fait l'ornement de leur sexe, une dissimulation et une fausseté inconnues jusqu'alors.

Les Indiens, ne pouvant attribuer qu'à la fréquentation et aux conseils des prêtres espagnols un changement aussi inattendu dans l'esprit de leurs femmes et de leurs filles, résolurent de se venger, en interdisant à ces prêtres l'entrée de leurs maisons, et en défendant à leurs femmes d'en recevoir aucuns. Ceux-ci voyant que leur entreprise alloit échouer, s'ils ne fesoient tous leurs efforts pour la soutenir, eurent recours à l'inquisition; ils usèrent de toute l'autorité de cet affreux tribunal, et ensanglantèrent encore une fois les autels d'un Dieu de paix. Les malheureux Indiens virent chaque jour de nouveaux bûchers s'élever, et un grand nombre de

leurs frères victimes de l'aveugle fureur de ces fanatiques. Les Floridiens, pénétrés d'une juste horreur à la vue d'un spectacle aussi déchirant, se soulevèrent en masse, pour se soustraire à un tel joug; mais ils ne purent résister aux armes espagnoles, et virent le fer et la flamme conjurés contr'eux, et porter par-tout la dévastation et la mort. Ils prirent donc le parti de demander aux Crëcks des secours contre leurs bourreaux; ceux-ci, qui n'aimoient point les Espagnols, envoyèrent aux Floridiens des guerriers, qui descendirent aux Apalaches, et attaquèrent les troupes espagnoles, qui, malgré la supériorité de leurs armes, furent battues, et forcées d'abandonner leurs forts et leurs canons: mais, avant de se retirer, ils avoient eu soin de miner les trois forts; ensorte, que les Indiens, entraînés par leur courage, s'avancèrent sans pré-

caution, et perdirent beaucoup de leurs guerriers par l'explosion des mines. Irrités de cet évènement, et voulant venger la mort de leurs frères, ils tombèrent sur les malheureux habitans espagnols, qui, n'étant plus secourus par l'armée qui battoit en retraite, furent presque tous massacrés. L'armée espagnole eut le temps de se retirer en ordre dans la tour et le fort Saint-Marc-d'Apalache, bâtis dans un terrain infecte et bourbeux, où elle ne trouva pour son usage que de l'eau saumâtre. Ne pouvant tenir une telle position, elle profita de quelques nuits obscures pour l'évacuer, en laissant son artillerie, et se réfugier dans deux petites îles qui se trouvent à deux lieues plus bas, et qui forment une baie, dans laquelle la rivière Apalachikola, ou Flinte-Rivière, porte ses eaux. Peu de temps après, des vaisseaux de cette nation,

venant de la Havane, prirent à bord le reste de cette armée. Depuis ce temps, le fort St.-Marc est resté abandonné (1).

Ces Floridiens et Apalachiens, étoient appelés par les Crëcks, Symonolays, c'est-à-dire, étrangers. Après la guerre dont je viens de parler, contre les Espagnols, ces Simonolays, pleins de reconnoissance pour ce que les Crëcks avoient fait en leur faveur, leur demandèrent d'être réunis à leur nation, et d'en faire partie intégrante. Cette demande, portée au conseil des vieillards, fut adoptée; et il y fut décidé, qu'à l'avenir ils porteroient le nom de Simonolays-Crëcks, qu'ils feroient corps avec la

(1) J'ai dit dans la première partie, que les Espagnols en avoient repris possession il y a environ quinze ans, avec l'agrément de la nation crëck.

nation, et que leurs intérêts seroient les mêmes. Depuis ce moment, ils ont adopté, en partie, les habitudes et la langue des Crëcks; mais ils n'ont rien de leur franchise et de leur loyauté; ils ont, au contraire, un très-grand penchant pour le vol et le brigandage, et c'est ce qui les fait toujours distinguer des Crëcks, qui ne les estiment pas, et qui, par cette raison, leur conservent le nom de Simonolays. Tels furent les évènemens, qui, en perdant le commerce espagnol dans cette partie du Nouveau-Monde, donnèrent à celui des Anglais une consistance qu'ils ont su conserver.

Peu de temps après la révolution d'Amérique, une partie de la nation Savanhaugay, qui habite le haut de la rivière Savanha, qui a pris le nom de cette nation, s'est retirée, dans le nord, sur la rive de l'Ohio, près le

Quintockey ; l'autre partie s'est rendue chez les Crëcks, qui lui ont donné des terres sur la rivière Talapousse, près les Alibamons. Cette nation s'y est établie, y a bâti une petite ville, et suit ses usages et ses habitudes particuliers, qui diffèrent beaucoup de ceux des Crëcks, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient parfaitement d'accord. Leurs intérêts sont communs ; ils vont à la chasse ensemble, et sur le même terrain ; en cas de guerre, leurs guerriers marchent ensemble, et obéissent au même grand chef. Cependant, lorsqu'un Savanhaugay se marie avec une femme Crëck, il est obligé de suivre les lois, coutumes et usages de ceux-ci; ce qui n'arrive pas lorsqu'un Crëck épouse une femme savanhaugay.

La nation Crëck, s'étant ainsi

augmentée par une quantité prodigieuse d'émigrations des nations qui l'avoisinent, a acquis une consistance, qui la rend aujourd'hui très-puissante, et capable de mettre sur pied une armée très-forte et très-guerrière. Se trouvant la plus puissante du continent, c'est elle qui tous les ans règle, dans le grand conseil des vieillards, la conduite que tiendront pendant l'année, non-seulement les différentes nations dont j'ai parlé, et qui la composent, mais même les nations sauvages de presque toute l'Amérique septentrionale.

Ces assemblées, auxquelles j'ai assisté pendant l'espace de vingt ans, se tiennent ordinairement à la fin d'avril ou au commencement de mai, ainsi que je l'ai déjà dit. C'est là que se portent les plaintes ou les demandes de quelque nature qu'elles soient ;

que se discutent et se règlent les intérêts de toute la nation et de ses alliés. Il s'en tient quelquefois au mois de septembre, avant de partir pour aller en chasse; mais alors elles ne sont pas générales; il s'y passe peu de choses intéressantes, et il s'y trouve rarement des étrangers.

Les Chéroquis qui habitent les montagnes du Cumberland et du Quintock, poussés par les Anglais et les Américains, se sont aussi réfugiés sur les terres des Crëcks, et sont devenus leurs fidèles alliés. La seule nation qui se trouve dans cette immense étendue de terrain, qui soit absolument étrangère aux intérêts et aux habitudes des Crëcks, est celle des Tchactas, qui habitent à l'ouest des Alibamons. Cette nation, autrefois très-forte, peut encore aujourd'hui mettre aisément sur pied six mille guerriers.

Les Chikachas perdent l'habitude d'enterrer toute vivante la femme d'un guerrier, lorsqu'il meurt.

A l'égard des Chikachas, dont j'ai déjà parlé, et qui habitent les bords de la rivière Yazau, ils sont tellement affoiblis, qu'ils pourroient à peine mettre six cents hommes sur pied. Il y a environ quarante ans que cette nation avoit encore l'horrible habitude, lorsqu'un guerrier mouroit, d'enterrer sa femme toute vivante avec lui. On les plaçoit l'un et l'autre dans une espèce de puits, où l'on jetoit les armes du guerrier et tous les ustensiles de son ménage. On y joignoit quelques provisions de bouche, et ensuite on remplissoit le trou dans lequel la femme se trouvoit étouffée, pour, disoient-ils, ne plus quitter son mari, et faire route ensemble.

Comme cette nation fait partie de

celle des Crëcks, et qu'elle envoie des chefs aux assemblées générales, on est parvenu à démontrer à ces chefs toute la barbarie d'une telle coutume, et à les engager à la faire perdre à la nation des Chikachas. Le grand conseil a même, dans cette occasion, déployé toute l'autorité dont il est revêtu, en menaçant ces chefs de ne plus les admettre dans les assemblées, et de rompre entièrement avec les Chikachas, en les éloignant de leurs terres, s'ils maintenoient cette horrible habitude. Ceux-ci, craignant les effets d'une telle menace, ont abandonné cette affreuse coutume, pour devenir bons pères et bons époux, et n'en ont pas moins conservé une intrépidité qui n'appartient qu'à eux.

Telles sont les nations ou plutôt les débris des nations qui ont concouru à l'agrandissement et à la haute réputation dont jouissent aujourd'hui les Crëcks.

Je viens de dire que la nation des Tchactas étoit la seule qui fût étrangère aux habitudes et aux intérêts des Crëcks; je vais donner une idée de ses mœurs et de son caractère.

Mœurs et habitudes dégoûtantes des Tchactas.

La nation des Tchactas est encore assez considérable ; elle est partagée en deux sections ou provinces, dont une est au midi et l'autre au nord; et il existe une si grande différence dans les habitudes et le caractère des habitans de ces deux provinces, que l'on pourroit les prendre pour deux peuples différens, quoique ce soit absolument la même nation, parlant la même langue.

Les Tchactas du nord sont très-braves et très-guerriers ; ils sont habillés, et portent leurs cheveux coupés à la manière des Crëcks.

Les Tchactas du sud, qui habitent

à l'ouest de la Mobile, et au nord-ouest de Paskagoula, sont peu guerriers; ils sont lâches, paresseux et mal-propres : quoiqu'ils habitent une terre assez bonne, ils négligent la culture et préfèrent la vie de mendians. Ils descendent plusieurs fois chaque année à la Mobile et à la Nouvelle-Orléans, pour y faire des quêtes. Lorsqu'ils y arrivent, le gouverneur leur fait délivrer *gratis* des vivres pour trois jours, et ne leur permet pas d'y rester plus long-temps. Cette gratification de vivres, quoique volontaire de la part du gouverneur espagnol, est dégénérée en habitude, qu'ils regardent aujourd'hui comme obligatoire; et, si le gouverneur s'y refusoit, ils se livreroient au pillage et à toutes sortes d'excès. Au bout de ces trois jours, ils se disposent à repartir, et reçoivent encore des vivres pour huit jours, temps suf-

fisant pour retourner dans leur patrie, quoiqu'ils en mettent beaucoup plus. Ils partent ordinairement sur-le-champ, et s'en retournent par le lac Pont-Chartrain; mais ils s'arrêtent souvent dans la baie St.-Louis et à Paskagoula, où ils mendient auprès des habitans, qui leur donnent du bled de Turquie, avec lequel ils font de la bouillie, de la sagamité et du pain, qu'ils mangent avec le poisson qu'ils prennent dans la baie de la Mobile ou dans les rivières des environs, qui sont très-poissonneuses. Ils aiment beaucoup la chair de cheval; et, lorsqu'ils en trouvent quelques-uns morts même naturellement, ils les préfèrent au bœuf et à toute autre viande. Ces Sauvages sont si paresseux et si mal-propres, qu'ils ne se nétoient jamais aucune partie du corps, qui, étant presque nu, est couvert d'une crasse, à laquelle le

temps donne la couleur de suie. Ils ne portent pour vêtemens qu'une bande d'étoffe de laine ou de peau de daim, qu'ils passent entre leurs cuisses, et dont les deux bouts, attachés avec des cordes, leur servent de ceinture. Les femmes portent une espèce de jupon de même étoffe, qui les couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux; le reste du corps est nu. Quelques-unes d'entr'elles, plus riches que les autres, parce qu'elles sont femmes de bons chasseurs, portent sur leurs épaules des couvertures de laine blanche, rouge ou bleue.

Ils aiment beaucoup à porter des grelots semblables à ceux que l'on attache aux colliers des chiens en Europe. Lorsqu'ils peuvent s'en procurer par quelques échanges, ou pour de l'argent, ils les fixent à une espèce de jarretière faite de peau de chevreuil, et les attachent au-dessous des ge-

noux. Les jeunes gens qui ont cette parure, en sont fiers, et croient être plus agréables aux jeunes filles, qui, de leur côté, pour paroître jolies, se percent la partie inférieure de la cloison du nez, et y passent un anneau, où est attaché un pendant en forme de poire, et semblable à nos pendans d'oreilles.

Il est nécessaire d'observer ici que tous les Sauvages de l'Amérique septentrionale aiment beaucoup cette parure, et ont l'habitude de la porter. J'ai été moi-même obligé de me faire percer le nez pour porter des pendans tels que ceux des Sauvages, lorsque je marchois à leur tête.

Cérémonies que les Tchactas pratiquent envers les morts.

En passant dans cette nation, j'ai été témoin de la manière dont ils en usent envers leurs morts; elle m'a

paru si extraordinaire, que le lecteur ne sera pas fâché que je lui en donne ici une idée.

Lorsqu'un Tchactas est mort, ses parens élèvent à une distance d'environ vingt à vingt-cinq pas, directement en face de la porte d'entrée de sa maison, un échafaud, sur lequel ils déposent le mort enveloppé d'une peau d'ours ou de bufle, ou dans une une couverture de laine, et le laissent ainsi pendant sept ou huit mois. Les femmes des plus proches parens, vont chaque matin, pleurer, en fesant le tour de l'échafaud. Lorsqu'elles jugent que le cadavre est dans un état de putréfaction suffisant pour que les chairs quittent aisément les os, elles vont en prévenir le prêtre ou médecin du canton où habitoit le mort, qui est chargé de la dissection la plus dégoûtante qu'il soit possible d'imaginer. Comme tous les parens et amis

du mort doivent être présens à cette cérémonie, qui se termine par un repas de famille, le prêtre prend jour pour laisser le temps de prévenir tout le monde ; et, le jour indiqué, chacun se rend autour de l'échafaud ; et là, après avoir fait d'horribles grimaces en signe de deuil, ils entonnent des chants lugubres, où ils expriment les regrets qu'ils ressentent de la perte qu'ils ont faite. Lorsqu'ils ont fini cet épouvantable charivari, le prêtre monte sur l'échafaud, il ôte la peau ou couverture qui couvre le cadavre ; et, avec ses ongles (il ne lui est pas même permis de se servir d'autre chose), il détache les chairs qui peuvent encore être adhérentes aux os, de manière à séparer absolument l'un d'avec l'autre. Lorsqu'il a terminé cette dégoûtante opération, il fait un paquet des chairs qu'il laisse sur l'échafaud pour être brûlées, et

un des os qu'il descend sur sa tête pour les remettre aux parens du mort, en leur fesant une harangue analogue à la circonstance. Aussitôt que ceux-ci ont reçu les os, ils ont grand soin de les visiter, et de s'assurer que le prêtre n'en a pas oublié ; ensuite ils les déposent dans une espèce de coffre, dont ils ferment l'entrée avec une planche; après quoi les femmes allument des torches de bois gras, et les plus proches parens vont en procession porter ce coffre dans une cabane qui sert de sépulture à la famille seule.

Pendant que le prêtre est sur l'échafaud occupé à la dissection, tous les assistans s'occupent, de leur côté, à allumer des feux, sur lesquels ils mettent de grands pots de terre pleins de viandes, pour les convives. Lorsque ces viandes sont cuites, ils les retirent du feu pour les laisser refroidir,

et sans y toucher; car il n'est permis qu'au prêtre d'en lever les couvercles, et il ne peut le faire qu'après avoir terminé son opération.

Lorsque la cérémonie de l'inhumation pour les os est terminée, on approche une grande quantité de bois sec autour de l'échafaud où sont restées les chairs; les parens y mettent le feu; et, pendant que cet échafaud brûle, ils dansent en rond autour, en poussant de grands cris de joie; ensuite le prêtre choisit un emplacement convenable, où chacun s'assied en rond, et il reste au milieu, avec les vases où sont renfermées les viandes qui doivent servir au festin, et auxquelles on a donné le temps de refroidir. Quand chacun a pris sa place, le médecin ou prêtre découvre les vases; et, sans même s'être lavé les mains, qu'il a seulement essuyées avec de l'herbe, il les met dans les marmites

pour en tirer les viandes et les partager entre les parens et amis du mort, suivant leur rang; il leur sert le bouillon dans la même proportion, ainsi que la sagamité, qui est leur boisson.

J'ai dit ailleurs que ce peuple a un goût particulier pour la chair de cheval, qu'il préfère à toute autre; il en résulte que si la personne dont on fait les funérailles est assez riche pour avoir des chevaux, on en tue quelquefois jusqu'à trois*, que l'on fait cuire, et c'est avec leur chair que l'on fait les honneurs du festin. Il arrive même, lorsque le mort n'a pas de chevaux, que ceux des parens qui en ont les sacrifient pour cette cérémonie. Cette réunion de parens et d'amis ne peut se dissoudre que lorsqu'il n'y a plus rien à manger; ensorte que lorsqu'ils ont fait le premier repas, et qu'ils n'ont pu tout consommer, ils se mettent à danser ou se livrent à des exercices

violens pour gagner de l'appétit, et être en état de terminer le festin. Lorsqu'il n'y a plus rien à manger, ils s'en retournent chacun chez eux.

Cette bizarrerie n'est pas la seule que j'aie remarquée, il en est une autre que je vais rapporter, et qui ne paroîtra pas moins étonnante que la première.

Les Tchactas révèrent beaucoup les prêtres ou médecins dont je viens de parler, et dans lesquels ils ont une confiance aveugle, dont ceux-ci abusent souvent. Ces médecins se font payer chèrement les peines qu'ils prennent auprès d'un malade, et presque toujours par avance. Leur avarice est telle, que lorsqu'une maladie dure long-temps, et que le malade n'a plus de quoi payer le médecin, celui-ci convoque une assemblée de la famille du malade, et lui expose qu'il a donné à leur parent tous les soins possibles;

qu'il a fait usage de toutes les ressources de son art, mais que la maladie est incurable, et qu'il n'y a que la mort qui puisse y mettre fin. La famille ainsi prévenue, décide que le malade ayant déjà souffert long-temps, et ne pouvant point espérer de guérison, il seroit inhumain de prolonger encore ses souffrances, et qu'il est juste de les terminer. Alors, un ou deux des plus forts d'entr'eux vont trouver le malade, lui demandent, en présence de toute la famille, comment il se trouve; tandis que celui-ci répond à cette question, ils se jettent sur lui et l'étranglent.

En 1782, un de ces Sauvages, qui avoit été long-temps malade, et qui n'avoit plus rien à donner à son médecin, se trouvoit exposé à être étranglé, ainsi que je viens de le dire. Comme il s'en doutoit, et qu'il étoit sur ses gardes, il épia le moment où

sa famille étoit assemblée, pour entendre le rapport du médecin, et décider de mettre fin à ses souffrances, en lui donnant la mort. Il saisit cet instant pour s'échapper, et se soustraire à la cérémonie qui l'attendoit. Il se traîna, comme il put, jusqu'à une forêt, qui heureusement étoit proche de son habitation. Il n'avoit pu emporter avec lui aucune espèce de provisions; et se trouva réduit à vivre de la chair de rats de bois, connu sous le nom d'*opossum*, qui est très-agréable au goût, et très-saine. Sa fuite causa un grand étonnement à toute la famille, à laquelle le médecin persuada qu'il n'avoit disparu que pour cacher sa mort, qui étoit inévitable.

Tandis que ce malheureux Sauvage étoit ainsi à errer dans la forêt, il se rappela qu'il avoit été plusieurs fois chez les Crëcks, pour porter, de la part des chefs de sa nation, les ban-

deroles ou chapelets, qui servent d'archives. Il prit la résolution de s'y réfugier, et de faire connoître les motifs qui l'obligeoient à fuir sa patrie; ne doutant pas qu'il ne trouvât secours et protection chez une nation dont il connoissoit la générosité. Il fut donc trouver Maguilvray, qui étoit alors grand chef, et lui exposa les motifs de son voyage. Il lui rappela qu'il étoit venu plusieurs fois auprès de lui, de la part de ses chefs. Maguilvray le reçut avec bonté, quoiqu'il ne pût le reconnoître; car il avoit l'air d'un squelette. Il lui fit donner les alimens qui lui étoient nécessaires; et, comme il étoit encore malade, il lui fit prendre, au bout de quelques jours, de l'émétiqne délayé dans de l'eau de sassafras. Cette médecine suffit pour guérir sa maladie; mais, comme ce Sauvage avoit beaucoup souffert, et qu'il avoit été long-

temps malade, il resta quatre à cinq mois chez Maguilvray, pour rétablir parfaitement sa santé; j'ai eu souvent occasion de le voir, et il m'a raconté lui-même son aventure. Lorsqu'il se sentit parfaitement rétabli, il retourna dans sa nation : il y avoit alors environ huit mois que son évasion avoit eu lieu; et sa famille avoit élevé un échafaud, et fait toutes les cérémonies d'usage, qui précèdent et accompagnent les funérailles, ainsi que je les ai décrites plus haut. Il arriva précisément le jour de la fête de ses funérailles, et trouva sa famille assemblée, et son bûcher en feu, comme si son corps eût été dessus. Le médecin avoit si fortement persuadé les parens de ce Sauvage, qu'il ne pouvoit revenir de sa maladie, que, lorsqu'il parut au milieu d'eux, ils le regardèrent comme un revenant, et prirent tous la fuite. Se voyant seul, il alla chez un de ses

voisins, qui, frappé de la même terreur, se jeta par terre; et, dans la persuasion que ce n'étoit qu'une ombre, lui parla en ces termes :

« Pourquoi as-tu quitté le séjour
» des ames, si tu y étois heureux?
» pourquoi reviens-tu parmi nous?
» Est-ce pour assister à la dernière
» fête que font pour toi ta famille et
» tes amis? Va! retourne au pays des
» morts, dans la crainte de renouve-
» ler la douleur qu'ils ont ressenti de
» ta perte! »

Celui-ci voyant que sa présence causoit par-tout le même effroi, prit le parti de retourner chez les Crëcks, où il revit, par la suite, plusieurs de ses parens, qui avoient l'habitude d'y venir tous les ans. Ce ne fut qu'alors qu'il parvint à les désabuser, et à les persuader que le médecin les avoit trompés. Ceux-ci, irrités d'une telle fourberie, furent trouver ce médecin, lui firent les plus violens reproches,

et finirent par le tuer, pour qu'il ne trompât plus personne. Ils firent ensuite toutes les instances possibles auprès de ce Sauvage, pour l'engager à retourner parmi eux; il s'y refusa constamment, et épousa une femme de la nation des Taskiguys, avec laquelle il eut trois enfans; et il demeure encore aujourd'hui sur la place où étoit le fort Toulouse. C'est devant sa porte que sont les quatre pièces de canon laissées sans oreillons par les Français, lors de leur retraite, dont j'ai parlé plus haut.

Avant de quitter l'histoire de ce peuple, je rapporterai ici une anecdote dont j'ai été témoin, et qui m'a paru si extraordinaire, que je n'hésite pas à la mettre sous les yeux du lecteur.

Mode de divorce, en cas d'aldultère de la part d'une femme Tchactas.

Lorsqu'une femme Tchactas est re-

connue adultère, son mari a le droit de la répudier; mais cette répudiation est précédée d'une étonnante cérémonie. Le mari, avant de pouvoir répudier sa femme, assemble, sans l'en prévenir, ses amis, quelques parens de la femme, et autant de jeunes gens qu'il peut en trouver. Lorsqu'ils sont tous réunis, ils détachent un d'entre eux, pour s'assurer si la femme est chez elle; lorsqu'ils ont cette certitude, ils entourent la maison; le mari entre avec deux des parens de la femme; là, ils se saisissent d'elle, et l'emmènent dans une prairie où les Sauvages ont coutume de jouer à la paulme (tous les Sauvages aiment beaucoup cet exercice); ils s'arrêtent sur le bord de cette prairie, et envoient aussitôt deux des jeunes gens couper un petit arbre, en ôter l'écorce, et le planter en terre à environ un quart de lieue de distance du lieu

de l'assemblée. Ce poteau blanc ainsi planté, est apperçu de loin. Les deux jeunes gens qui l'ont planté, étant de retour, donnent un signal; alors chacun des témoins s'assied par terre, les jambes croisées. Lorsqu'ils sont tous dans cette posture, le mari prend sa femme par la main, et la conduit à environ vingt-cinq pas en avant de l'assemblée; là, il lui ôte son jupon, et la met toute nue; il lui montre ensuite l'endroit où est planté le poteau, et lui dit : « part; si tu peux toucher le poteau, avant d'être attrapée, ton divorce est fini, sans autre formalité; si, au contraire, tu es prise dans ta course, tu connois la loi. »

La femme part aussitôt, et court avec toute la vîtesse dont elle est susceptible, pour atteindre le but, avant que les coureurs ne l'aient atteint elle-même; car, au signal qu'elle reçoit pour commencer sa course, les té-

moins, qui, comme je l'ai dit, sont assis par terre, les jambes croisées, se lèvent, et partent après elle pour l'attraper; et, comme les Tchactas sont très-bons coureurs, il est rare qu'elle parvienne au but avant eux.

Lorsqu'elle parvient au poteau blanc la première, le mari n'a plus de droit sur elle, et son divorce est prononcé par ce seul fait; mais, lorsqu'elle est atteinte par les témoins qui courent après elle, elle est condamnée à se soumettre aux volontés érotiques de tous ceux qui l'exigent d'elle. C'est ordinairement celui que l'a attrapée dans sa course qui exerce, le premier, ses droits à cet égard; il est ensuite imité par tous successivement, s'ils le jugent à propos : ils en sont absolument les maîtres. Comme il n'existe peut-être pas sur le globe un peuple dont les habitudes soient plus dégoûtantes que celles des Tchactas, il en

résulte que la femme adultère est presque toujours forcée de subir la peine jusqu'au bout, et d'assouvir la brutale lasciveté de ceux que son mari a choisis pour la déshonorer. Lorsque chacun a exercé ses droits, le mari se présente à la femme, lui dit : « Tu » es libre maintenant, tu peux t'as- » socier l'homme avec lequel tu m'as » outragé. » La femme est alors libre de s'en retourner chez ses parens, ou de se remarier sans le consentement de sa famille. Si elle a des enfans, les filles lui restent, et les garçons appartiennent à la famille du père (1).

Je fus un jour, par l'effet du hasard, témoin de cette extraordinaire et choquante cérémonie ; voici com-

(1) Chez les Tchactas, comme chez les Crëcks, les enfans appartiennent à la mère; ce n'est que dans le cas du divorce qu'ils sont ainsi partagés.

ment. J'avois traversé, en revenant des souterrains de la rivière Rouge, avec mes deux cents jeunes guerriers, un village des Tchactas, et j'avois fait camper mes guerriers dans une plaine peu distante de ce village, où j'étois resté pour prendre quelques rafraîchissemens. Je fus invité à assister à cette cérémonie, dont je n'avois jamais ouï parler. Je me rendis à l'endroit où elle devoit avoir lieu, et et j'y trouvai environ une trentaine d'hommes assemblés et une femme au milieu d'eux. Aussitôt que je fus arrivé, l'homme qui m'avoit invité prit cette femme par la main, et la conduisit à une distance de vingt-cinq pas environ, comme je l'ai dit, et là, lui ôta son jupon, seul vêtement qu'elle eût; à un signal qu'il fit, elle partit avec une rapidité qui m'étonna, mais qu'elle ne put soutenir; car elle fut attrapée dans sa course, et le vain-

queur vint me faire hommage de ses droits, que l'on m'avoit fait connoître, mais je n'étois pas jaloux de les exercer; alors il usa de son droit devant toute l'assemblée, qui suivit son exemple. Peu curieux d'assister à un spectacle qui me causoit autant d'horreur, je retournai au village, où je vis peu d'instans après cette même femme, qui ne me parut pas très-affectée de l'humiliation à laquelle elle venoit d'être soumise.

Je quittai cette nation des Tchactas pour me rendre à la Mobile, d'où je partis quelque temps après pour Paskagoula et la baie St.-Louis, et de-là à la Nouvelle-Orléans. J'ai rendu compte, dans ma première partie, des choses qui m'ont paru les plus remarquables dans cette ville, et dans mon voyage jusqu'à la rivière Rouge, ainsi que de mon retour depuis cette rivière jusque dans la nation crëck.

J'ai donné une idée du caractère et des mœurs de cette nation ; je vais rapporter ici deux anecdotes, dont la première fera connoître plus particulièrement sa rigoureuse probité, et la mauvaise réputation dont jouit, même dans cette nation, celle des Simonolays, où est retiré le fameux général Bowls ; et la seconde démontrera la présence d'esprit de ces hommes sauvages, et la mauvaise foi des Anglo-Américains.

J'ai été témoin des deux faits que je vais avancer.

Remords d'un Sauvage.

En 1787, les Espagnols reprirent possession du fort des Apalaches, qu'ils firent reconstruire, avec l'agrément de la nation crëck, que Maguilvray, leur grand Chef, et moi, leur Tastanégy, avions obtenus pour eux. Ce fut un Français, nommé Verducas,

capitaine-ingénieur au service d'Espagne, qui le fit rétablir, ainsi que je l'ai déjà annoncé.

Maguilvray et moi, nous étions rendus à St.-Marc d'Apalaches, pour recommander les Espagnols aux chefs des Apalaches et Floridiens. Lorsqu'ils furent en possession du fort, nous reprîmes le chemin de la nation, accompagnés de deux nègres seulement, pour avoir soin de nos chevaux. Nous arrivâmes au bord de la rivière Okylocnay, dont les eaux sont en tout temps du froid de glace, et qui, dans ce moment, étoit considérablement augmentée par les pluies tombées quelques jours auparavant. Nous n'avions d'autres moyens de traverser cette rivière, que de la passer à la nage sur nos chevaux; et nous nous y disposions, lorsque nous vîmes un Sauvage qui vint nous offrir de nous transporter de l'autre côté de la

rivière, nous disant qu'elle étoit trop large et trop froide pour que nous puisions atteindre l'autre bord sans danger; mais que lui, étant habitué à la passer chaque jour, il l'étoit également au froid de ses eaux.

Ce ne fut pas sans quelque crainte que nous nous rendîmes à l'offre que nous fesoit cet homme, ne sachant pas comment il l'exécuteroit, lorsque nous le vîmes prendre une peau de bœuf, l'adapter à plusieurs cercles, et en former un petit canot assez solide pour nous faire passer sans danger la rivière. Il prit ensuite une corde qu'il attacha au canot, et qu'il se mit autour du corps en forme de bandoullière; se jetant ainsi à la nage, il nous conduisit, l'un après l'autre, sur la rive opposée. Il fit onze voyages pour passer nous et nos équipages; et quoique nous lui fissions prendre chaque fois un peu de tafia, il se trouva tellement épuisé, qu'il ne pût passer nos

nègres, qui furent obligés de traverser cette rivière à la nage; ce qui les refroidit tellement, qu'un d'eux mourut le lendemain.

Ce brave Sauvage n'avoit pour tout vêtement qu'une mauvaise couverture de laine, dont il s'enveloppa, et fut se coucher au pied d'un arbre à quelques distances de nous, lorsque nous fûmes tous passés. Comme la nuit approchoit, nous nous décidâmes à coucher sur le bord de cette rivière; et, pour cet effet, nous fîmes dresser une tente que Maguilvray avoit l'habitude de faire porter avec lui. Le Sauvage, voyant notre intention, resta également sous son arbre pour y passer la nuit. Le temps étoit couvert, la pluie étant survenue, nous fîmes dire au Sauvage de venir se mettre sous notre tente; il ne voulut jamais y consentir, telles instances que nous lui fîmes.

Maguilvray lui demanda pourquoi,

après nous avoir rendu service, il refusoit ainsi celui que nous lui offrions; il nous tint alors un langage qui nous édifia autant qu'il nous surprit, et nous dit :

« Vous ne me connoissez pas; je » suis déshonoré, et ne suis pas digne » d'approcher d'hommes vertueux » comme vous; je suis de la ville de » Cacistas (1); j'ai eu la foiblesse de » voler un de mes voisins, et de gar- » der le vol pendant douze jours, au » bout duquel temps, l'esprit que » j'avois sans doute perdu, m'étant » revenu, je rendis la chose que » j'avois prise. Je m'éloignai aussitôt » avec ma femme et mes trois en- » fans; et je me serois donné la mort, » si l'attachement que j'avois pour ma

(1) Cacistas est près de la ville où j'entrai en arrivant dans la nation Crëck; c'est une des principales du pays.

» famille n'eût été plus fort que mon
» désespoir. Je fus m'établir chez les
» Simonolays ; c'étoit la seule na-
» tion où je pusse me retirer, parce
» qu'elle ne vaut pas mieux que moi;
» mais craignant d'y rencontrer quel-
» ques hommes vertueux qui se trou-
» vent dans le nombre, j'ai préféré
» m'établir seul le long de l'étang que
» vous avez vu avant d'arriver à la
» rivière ; j'y ai une habitation assez
» commode, et j'y suis heureux avec
» ma famille; lorsque j'ai des pellete-
» ries, je les change contre des cou-
» vertes ou autres effets, dont nous
» pouvons avoir besoin, et je suis
» résolu de passer ainsi le reste de
» mes jours. »

Telles furent les observations de cet homme réellement vertueux, dont nous ne pûmes vaincre la résistance. Ses remords nous touchèrent sensiblement; et, le lendemain, nous

lui fîmes quelques petits présens, en reconnoissance des services qu'il nous avoit rendus, et le quittâmes bien convaincus qu'il ne méritoit pas d'être rélégué dans la nation des Simonolays, qui convient bien plus à M. Bowls, qui sans doute ne s'exposera pas à se présenter dans une autre partie de la nation, où il seroit certain de trouver la peine due aux différens vols qu'il a commis.

J'ai dit que les Crëcks sont spirituels; l'anecdote suivante le prouvera, ainsi que la mauvaise foi des Américains.

Trait d'esprit d'un Crëck, et mauvaise foi des Américains.

En 1789, nous eûmes, Maguilvray et moi, sur la rivière Oconis, où les Américains ont depuis bâti un fort qu'ils appellent Roclandin, un

pourparler avec les Anglo-Américains, à l'effet de nous entendre sur les moyens de faire la paix. Il y avoit quinze cents Américains commandés par les généraux Towigue et Clark le Géorgien, ainsi qu'un commissaire du congrès et trois commissaires géorgiens; et, de notre côté, trois cents hommes seulement que je commandois. Malgré la modération qu'apporta Maguilvray dans ses propositions, il ne put y avoir aucun traité de conclu. Pendant les conférences, il me donna, un jour, des dépêches pour porter aux commissaires américains; je pris avec moi dix Sauvages pour me rendre où étoient les commissaires. Arrivé à l'endroit, un de mes gens arrête un Américain, et réclame, comme lui ayant été pris, un beau cheval sur lequel il étoit monté. Celui-ci ne voulant pas le rendre, l'affaire fut portée devant les commis-

saires américains. Le voleur soutint que le cheval étoit à lui, et qu'il avoit été élevé dans son habitation ; qu'il en avoit encore la mère. Il demanda en même-temps qu'il lui fût permis de produire cinquante témoins de la vérité du fait qu'il avançoit. Comme je connoissois mon Sauvage pour un homme honnête et incapable de mensonge, je priai les commissaires d'accéder à cette demande. L'Américain sortit aussitôt et amena bientôt avec lui vingt-cinq hommes de sa nation, qui déposèrent que ce cheval étoit un élève fait par leur camarade. Je demandai alors que ces témoins fissent serment sur la Bible, de la vérité de ce qu'ils avançoient ; il le firent sur-le-champ. J'instruisis alors mon Sauvage (car il ne comprenoit pas leur langue), de ce qui venoit de se passer, et je lui annonçai qu'il falloit abandonner le cheval.

Il rêva un moment, et prit subitement une couverture qu'il avoit sur ses épaules, et la jeta autour de la tête du cheval, en demandant que l'Américain déclarât aux juges de quel œil il étoit borgne. Celui-ci, surprit de cette question, déclara que son cheval étoit borgne de l'œil gauche. Mon Sauvage annonça, au contraire, qu'il ne l'étoit d'aucun; ce qui fut aussitôt reconnu, ainsi que la mauvaise foi de l'Américain et de ses témoins. Les commissaires ne pouvant plus douter de la vérité, ordonnèrent, pour punir le voleur, que le cheval seroit remis tout harnaché au Sauvage. Je l'informai de cette sentence en lui fesant rendre le cheval; mais il lui ôta sur-le-champ la selle et la bride, et les jeta aux pieds de l'Américain, en lui disant qu'il ne voudroit jamais se servir d'effets qui auroient appartenu à un voleur; que c'étoient sans doute les

Natchoka (1) qui les rendoient aussi fourbes et aussi méchans.

Cérémonie qui a lieu au retour d'une campagne.

J'ai dit à l'article de la médecine de guerre, que chaque Chef de parti devoit avoir sa médecine particulière, qui consistoit dans un petit sac, dans lequel il y avoit des pierres et des morceaux d'étoffes; voici d'où vient cette étoffe :

Lorsqu'une campagne de guerre est finie, et que l'armée rentre, tous les Chefs de partis accompagnent le Tastanégy ou grand Chef de guerre, jusque devant la porte de sa maison; et là, les deux plus anciens Chefs guerriers le descendent de cheval, et se mettent ensuite à le déshabiller tout

(1) Les Sauvages appellent natchoka les livres et tout ce qui est écrit.

nu ; pendant ce temps, deux autres Chefs lui présentent une écorce et des feuilles d'arbres qui lui servent à se faire une ceinture. Aussitôt qu'il est déshabillé, les deux anciens qui ont ôté ses habits les déchirent en petits morceaux, et les distribuent entre tous les chefs de parti qui ont été employés dans l'expédition, et chacun d'eux met sa portion dans le petit sac de médecine dont j'ai parlé.

L'armée attache une si grande vertu à ce petit sac, que le Chef qui l'auroit oublié, ne pourroit commander. Lorsque cette distribution est ainsi faite, ils chantent une chanson de guerre, tirent chacun un coup de fusil, et se séparent, pour s'en retourner dans leurs habitations respectives.

Je vais donner une idée succincte de la naissance et de la famille de Maguilvray, et de la manière dont il est parvenu à la place d'Estechacko,

et à celle de Chef suprême des Sauvages qui composent la nation crëck.

Comment Maguilvray est fait Estechacko.

Alexandre Maguilvray étoit fils d'une Sauvage crëck de la famille du Vent, et fille naturelle d'un officier français qui commandoit autrefois le fort Toulouse près la nation des Alibamons. Son père étoit Ecossais, et fesoit le commerce de pelleteries dans la nation des Crëcks, où il fit connoissance de la mère de Maguilvray, qu'il épousa, et dont il eut cinq enfans, deux garçons, trois filles. Comme son commerce lui donnoit des relations très-fréquentes avec ces Sauvages, il avoit appris parfaitement leur langue. De ses deux fils, il n'y eut qu'Alexandre qui vécut; il perdit le second et deux de ses filles. Dans ce pays, les enfans appartiennent tous à la mère, et le père de Maguilvray fut obligé d'obte-

nir de sa femme la permission d'emmener son fils à Charlestown, où il lui fit donner une très-belle éducation. Alexandre ne revint dans sa famille qu'au commencement de la révolution d'Amérique. Comme son père avoit su mériter l'amitié des Sauvages, et que sa mère étoit de la famille du Vent, la première famille de la nation, tous ces titres firent qu'il fut reçu d'une manière distinguée et amicale, par tous les chefs de la nation. Il venoit d'ailleurs de la part des Anglais, inviter les Chefs à se rendre sur les frontières, pour faire un traité avec eux contre les Anglo-Américains. Ils aimoient alors les Anglais, parce qu'ils leur fesoient de grands présens, et leur donnoient beaucoup de nègres. Arrivant dans la nation sous des auspices aussi favorables, les Chefs décidèrent de le nommer leur Estechacko, c'est-à-dire, le bien-aimé. Il n'avoit encore que ce titre, lorsque j'arrivai moi-même par-

mi les Crëcks; mais il y jouissoit d'une grande considération. Ce fut lorsque je fus fait Tastanégy ou grand Chef de guerre, qu'il fut créé Chef suprême. Ce ne fut qu'à cette condition que j'acceptai la place qui m'étoit offerte par les vieillards et les Chefs de la nation. Je saisis avec empressement cette occasion de prouver à Maguilvray toute ma reconnoissance, des témoignages d'amitié qu'il m'avoit donnés. Ce fut dans la ville de Tuket-Batchet que nous fûmes, l'un et l'autre, revêtus de nos titres; et, depuis ce moment, nous avons toujours vécu dans la plus étroite amitié, jusqu'à sa mort, qui arriva à Pantsakola, le 17 février 1793, à onze heures du soir, dans la maison de Panton, notre ami commun.

Cause de mon mariage avec la sœur de Maguilvray.

J'étois resté environ deux ans dans

la nation Crëck, sans témoigner aucun desir de m'allier à une femme de ce pays, et même de faire connoissance avec aucune d'elles. Les courses longues et fréquentes que je fesois, la couleur de cette nation, éloignoient de moi toute espèce d'idées à cet égard. Ce fut par une aventure assez singulière, que mon célibat fut rompu. Le lecteur ne me saura pas mauvais gré de la lui faire connoître.

Nous nous rendîmes, Maguilvray et moi, dans la ville de Coëtas, où il devoit se tenir un grand conseil. Comme le jour de l'ouverture n'étoit pas déterminé, il en résultoit que tous les chefs de partis n'étoient pas arrivés. Les habitans nous donnèrent une fête, en attendant que le conseil pût s'ouvrir. Il est nécessaire de remarquer que ces fêtes durent trois jours, et que les femmes et les filles y jouissent d'une liberté sans bornes, sur-

tout lorsque l'on exécute la danse du Serpent, pendant laquelle elles peuvent faire aux hommes toutes les agaceries et les provocations qu'il leur plaît. C'étôit la première fois que j'assistois à pareille fête, et je n'étois pas prévenu de tout ce qui pouvoit s'y passer. Les femmes de la nation s'étoient bien aisément apperçues de mon peu d'empressement auprès d'elles ; et j'eus lieu de croire qu'elles avoient formé le projet de s'assurer des causes d'une telle froideur. Elles me firent agacer par une des plus jolies personnes de la ville, fille jeune, et d'une figure intéressante. Les autres femmes s'étoient cotisées pour lui avoir une belle jupe d'indienne, une chemise fine, des épinglettes en argent, deux paires de brasselets aussi en argent, une énorme quantité de rubans de toutes couleurs fixés sur ses cheveux, et cinq paires de pendans

d'oreilles qui y étoient aussi attachés par gradation. Ce fut dans cette grande toilette qu'elle s'approcha de moi, et qu'elle me choisit pour son chevalier. Comparativement aux autres, elle me parut jolie, et je fus facilement sensible aux attentions particulières qu'elle me donnoit. Après avoir passé quelque temps à la fête, nous convînmes de nous trouver dans un endroit plus secret aussitôt que les danses seroient finies. Elle ne fut pas long temps sans sortir, et je la suivis chez sa mère; lorsque nous y fûmes, elle me dit qu'elle alloit dans sa chambre, qui étoit un grenier; je me disposai à m'y rendre; mais l'escalier qui y conduisoit, étoit une si mauvaise échelle, que j'eus quelque crainte qu'elle ne rompît sous moi. J'y montai cependant, et je n'y fus pas plutôt arrivé, que je me sentis saisir par quatre personnes, ce qui me surprit beaucoup

dans un endroit où je croyois être seul. Je vis quatre femmes qui me firent des reproches très-gais sur ma sobriété, et me dirent qu'elles n'avoient pas encore vu un guerrier chapon (telle est la traduction de l'expression dont elles se servirent), et que je ne leur échapperois pas, sans qu'elles se fussent assurées du contraire. Quoique je sortisse de table, et que j'eusse les sens un peu échauffés par la bonne chère, et par les agaceries de la jeune fille, cependant l'assaut me paroissoit rude à soutenir. Il fallut pourtant prouver à ces femmes qu'un guerrier Français en vaut bien un Crëck. Je sortis du combat avec honneur, et mon aventure ne tarda pas à être généralement connue.

Après la tenue du conseil, je m'en retournai avec Maguilvray. Il me dit en route : « je vous croyois un dégoût insurmontable pour les femmes de

cette nation, avec lesquelles j'ai eu moi-même beaucoup de peine à m'accoutumer; mais votre aventure de Coëtas me donne une preuve du contraire. L'amitié qui nous unit, m'autorise aujourd'hui à vous proposer d'épouser ma sœur; elle connoît la langue anglaise et celle des Sauvages, et pourra, par cette raison, vous être quelquefois très-utile, et vous servir d'interprète ».

J'avois trop d'amitié pour Maguilvray, et de reconnoissance de ce qu'il avoit fait en ma faveur, pour refuser une offre qui étoit une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prenoit à moi. Je lui répondis que j'étois très-flatté de la préférence qu'il vouloit bien me donner, et que si j'étois aussi agréable à sa sœur qu'à lui-même, il n'y auroit aucun empêchement de mon côté. Peu de jours après notre retour, je devins effectivement son beau-frère.

Cette alliance acheva de me concilier l'estime et la confiance générales de la nation, au milieu de laquelle j'ai vécu très-heureux pendant vingt années.

Je n'attends, dans ce moment, comme je l'ai dit dans la première partie de cet ouvrage, que les ordres du gouvernement français pour retourner parmi ces Sauvages, dont la bonne foi et la franchise conviennent parfaitement à mon caractère.

FIN.

ERRATA.

PREMIÈRE PARTIE.

Page 7, ligne 21, Tucuman, *lisez* Conecticut.
Page 8, ligne 7, Nieuport, *lisez* Newport.
Page 9, ligne 18, jusqu'à Tougoulou, *lisez* : sur la route de Tougoulou.
Page 17, ligne 6, il me parle, *lisez* : il me parla.
Page 51, ligne 17, s'avancer ser les derrières, *lisez* : sur les derrières.
Page 66, ligne 12, n'éprouvera pas le moins, *lisez* : éprouvera le moins.
Page 84, ligne 12, Chaudepine, *lisez* Chaudepisse.

SECONDE PARTIE.

Page 176, ligne 2, la nouvelle Jersey, *lisez :* Jarsey.
Page 176, ligne 12, arrêté en sortant, *lisez :* arrêté en en sortant.
Page 188, ligne 13, la cuisine, *lisez* : quoique la cuisine.
Page 197, ligne 18, une pinte, *lisez* : beaucoup.
Page 211, ligne 13, c'est qu'ils, *lisez* : et qu'ils.
Page 262, ligne 22, Chattaougy, *lisez* : Chataoudguy.

mais au moment où on s'y atten-
doit le moins, il quitte le salon,
et voyant qu'il n'est suivi de per-
sonne, il monte avec précipita-
tion à la chambre d'Angelina,
qui, malheureusement, se trouva
ouverte, malgré les ordres réitérés
que j'avois donnés à cet égard: il
entre, et se précipite sur son lit.
e fut-là qu'on le trouva, lorsqu'a-
rès quelques momens d'absence,
n se mit à le chercher: mais ce

rester encore pendant un mois, pour bâtir un tombeau à Angelina, dans la petite île qui se trouvoit vis-à-vis le banc où il l'avoit revue pour la première fois à son retour. Je ne crus pas devoir m'opposer à ses desirs, car je savois que l'ame oppressée par une douleur violente, a besoin de s'en occuper pour adoucir le sentiment de ses peines. Vous pouvez, malgré l'obscurité, appercevoir ce monument, et la petite île où il est placé, en

